

ERNEST GAGNON

LE COMTE DE PARIS

A

QUÉBEC

RÉCIT

(Avec une *Introduction* par le Juge ROUTHIER)

QUÉBEC
TYPOGRAPHIE C. DARVKAU

1891

A SON HONNEUR

M. JOSEPH FRÉMONT

MAIRE DE LA CITÉ

DE

QUÉBEC

INTRODUCTION

I

Au printemps de 1850, il se passait dans un petit coin du pays badois une scène bien touchante. On y voyait souvent, se promenant sur le pont de Kehl qui relie ce pays à l'Alsace, une dame en deuil accompagnée de deux petits garçons. Les soldats du poste français la prenaient pour une habitante de Kehl, et ne s'inquiétaient guère des deux enfants.

Or, il arrivait que de temps en temps les deux petits, portant une petite pelle et un seau, empiétaient sur le territoire français, remplissaient leur seau de terre française, et l'emportaient triomphalement à Kehl, comme ils auraient fait un trésor.

Quand ils en eurent rempli une caisse ils y transplantèrent un plant de France, et ils l'entourèrent de tant de soins qu'on eut bien compris, en les voyant agir, qu'il représentait pour eux cette patrie bien-aimée dont ils étaient exilés.

La dame en deuil, en effet, était madame la duchesse d'Orléans, et les deux petits horticulteurs étaient ses fils, le comte de Paris et le duc de Chartres.

Après plus de vingt ans d'exil et de pérégrinations dans l'Ancien et le Nouveau-Monde, M. le comte de

Paris repassa un jour à Kehl, et il voulut revoir cette plantation qui lui rappelait tant de souvenirs. Quel bonheur ! L'œuvre de son enfance avait été féconde, et la terre de France avait si bien nourri son jeune plant qu'il était devenu un bel arbre chargé de fruits. *

Monseigneur le comte de Paris a dû éprouver un bonheur du même genre en visitant notre pays.

Le Canada est aussi un plant de France, jeté sur une terre restée bien française, et qui, bien faible à son origine, est devenu un bel arbre déjà chargé de fruits ; et le comte de Paris a pu dire en l'admirant : " ce sont mes pères qui ont fait cette planta-

* Cette anecdote est racontée par M. le marquis de Flers dans son beau livre intitulé : "*Le comte de Paris*". C'est dans le même ouvrage que nous avons puisé tous les principaux éléments de notre travail.

tion, et je suis heureux de voir combien leur œuvre a été féconde. Le premier nom français qui fut écrit sur cette terre d'Amérique fut celui d'un de mes aïeux les plus illustres, François I ; inscrit sur une croix de bois il y a plus de trois siècles, je le retrouve gravé dans une croix de fer.

“ La première ville fondée sur les rives du St-Laurent l'a été par mon glorieux ancêtre, Henri IV, et j'y reconnais l'empreinte de sa main puissante et créatrice.”

Et, poursuivant ainsi la visite de nos monuments et de nos endroits historiques, le comte de Paris lisait les pages les plus belles et les moins connues de l'histoire de sa famille, et il admirait les développements et la stabilité de l'œuvre de ses pères.

En conversant avec les vivants il

évoquait le souvenir de nos morts illustres, il les interrogeait, et il échangeait avec eux des colloques pleins d'enseignements.

En foulant le champ de bataille des Plaines d'Abraham, il lui semblait entendre les plaintes touchantes des héros qui y tombèrent, et le sol qui a bu leur sang frémissait lui-même sous ses pas.

En s'agenouillant au monastère des Ursulines sur la tombe de notre glorieux Montcalm, il sentait son émotion grandir et envahir tout son être, pendant que notre grand homme de guerre, tressaillant lui-même dans son tombeau, semblait nous dire à nous : " Canadiens-Français, inclinez-vous devant celui qui passe, car il est un fils de la vieille France, un descendant des rois pour lesquels j'ai tant combattu, le représentant d'une

dynastie pour laquelle j'ai sù mourir ! ”

Naturellement, les Québecquois ne pouvaient se défendre de partager ces profondes émotions que ressentait le noble exilé au milieu d'eux. Les sentiments qu'une pareille rencontre devait faire naître ne pouvaient être que réciproques ; car ils prenaient leur source dans un amour commun, celui de la France d'autrefois.

Sans doute, la France d'aujourd'hui et de tous les temps nous est toujours chère, et nous en avons donné bien des preuves, mais il est évident que des liens plus étroits nous unissent à la France ancienne.

La filiation de notre pays remonte à une époque déjà reculée, et elle est bien antérieure à la Révolution. Nous ne sommes pas les fils de la France du XIX^{ème} siècle, mais les descendants

de celle du XVII^{ème}, et la sympathie plus profonde que nous ressentons pour tout ce qui nous rappelle la France d'autrefois est bien naturelle.

Il fut un temps où l'arrivée d'un *Français de France* à Québec était tout un événement, et devenait le signal de réjouissances et de fêtes publiques. Aujourd'hui les visiteurs français ne sont plus aussi rares ; mais jamais auparavant il ne nous fut donné de recevoir un aussi auguste personnage, accompagné d'une suite d'hommes plus distingués.

Comment notre pays n'aurait-il pas été ému ? Et comment n'aurait-il pas souhaité la plus cordiale bienvenue au premier gentilhomme de France et aux nobles voyageurs qui lui faisaient escorte ?

Aussi la visite du comte de Paris au Canada a-t-elle pris les proportions

d'un événement dont nos compatriotes désirent perpétuer le souvenir.

Déjà Montréal a publié une relation élégante des démonstrations auxquelles cette visite a donné lieu. Mais Québec veut aussi s'en ressouvenir, et nous croyons que ce fut une heureuse idée d'en consigner tous les détails les plus importants dans le volume que M. Ernest Gagnon livre au public.

Pour donner la mesure exacte de l'événement que ce petit volume raconte, et pour accroître encore l'intérêt du récit, qui est d'ailleurs très bien fait, il ne me semble pas inutile, au moins pour les lecteurs canadiens, de faire connaître en quelques pages les deux princes que nous avons eu l'honneur de recevoir. C'est le but principal de cette *Introduction*.

II

Le comte de Paris est né dans la capitale de la France le 24 août 1838. Il reçut en naissant le nom de son grand-père, Louis-Philippe, qui régnait alors ; et le roi lui donna le titre qu'avait porté le premier de sa race, Robert-le-Fort, que personne n'avait pris en France depuis près de 10 siècles.

Ce fut l'occasion de grandes réjouissances, et les poètes chantèrent sur le berceau du nouveau-né :

“ Le bruit de nos canons retentit aujourd'hui ;
Que l'Europe l'écoute, elle doit le connaître !
France, au milieu de nous un enfant vient de naître,
Et, si ma faible voix se fait entendre ici,
C'est devant son berceau que je te parle ainsi.

Son courageux aïeul est ce roi populaire
Qu'on voit depuis huit ans, sans crainte et sans colère,
En pilote hardi nous montrer le chemin.
Son père est près du trône, une épée à la main ;
Tous les infortunés savent quelle est sa mère.

.....

* Poésie d'Alfred de Musset.

La solennité du baptême ne fut célébrée que plus de deux ans après, le 2 mai 1841. A cette occasion, le conseil municipal de Paris, ayant à sa tête le comte de Rambuteau, préfet de la Seine, vint offrir une épée au jeune prince. Il est curieux de relire aujourd'hui les paroles que le préfet adressa à Sa Majesté :

“ Voici l'enfant qui sera le roi de nos enfants !

“ Cette ville dont Votre Majesté a voulu qu'il portât le nom, désire qu'il conserve un souvenir du bonheur causé par sa naissance et par le choix de ce nom. Elle lui offre cette épée, Sire. C'est la Cité qui la lui donne pour le service du pays ! Quand l'âge sera venu pour lui de la ceindre, il ne manquera pas d'exemples pour l'usage qu'il en devra faire.

“ Il peut remonter haut dans sa

race, mais il n'aura pas à chercher loin ses modèles. Il lui sera facile d'être juste et fort.

“ Heureux enfant, dont la carrière aura été aplanie par tant de sagesse, et qui trouvera si près de lui de puissants et nobles enseignements !

“ Sire, daignez permettre au comte de Paris d'accepter l'épée de la ville de Paris ; et que ce souvenir soit à jamais un gage d'union entre le prince et la cité.”

Le conseil de ville qui parlait ainsi, par la bouche du préfet de la Seine, ne ressemblait guère à celui d'aujourd'hui !

Le don fait au petit prince était d'ailleurs digne de la grande ville qui l'offrait. L'épée est un chef d'œuvre de ciselure et d'orfèvrerie.

La poignée est en acier fondu, forgé et sculpté, et elle est artistement

décorée de figures et d'ornemens en or repoussé ou incrusté. Les figures personnifient la *Prudence* et la *Force*, la *Ville de Paris* et la *Fortune propice*. Sur la garde, le coq gaulois, aux ailes déployées, repose sur un rubis un saphir et un brillant symbolisant par leurs couleurs le drapeau de la France. Une couronne en or plein, supportée par quatre génies, forme le pommeau, et sur le revers de la poignée se détache cette inscription en relief : *Urbs dedit, Patria prosit*. La lame, dédiée à la *Guerre*, est ornée de gravures sur acier et d'incrustations d'or, représentant des scènes de batailles.

Le fourreau, dédié à la *Victoire* et à la *Paix*, est couvert d'ornemens repoussés, semés d'arabesques en émail.

Si la noble épée n'a pu servir à la patrie, et illustrer sa fière devise—*Patria prosit*—ce n'est pas la faute de ce lui qui la porte.

Quelle famille heureuse était alors la Maison d'Orléans !

Louis-Philippe semblait s'affermir ce jour en jour sur le trône de France, et ses nombreux enfants faisaient son espérance et sa gloire.

Son fils aîné, le duc d'Orléans, venait de remporter les plus brillants succès dans l'Algérie, définitivement conquise, et voyait grandir sa popularité dans l'armée et parmi le peuple.

Le ciel avait béni son union avec la princesse Hélène de Mecklembourg-Schwerin, que ses éminentes qualités avaient rendue très chère à toute la famille d'Orléans, et le jeune prince se réjouissait d'être père de deux charmants enfants, le comte de Paris et le duc de Chartres.

Autour du duc d'Orléans, qui était l'orgueil du vieux roi, les princes de Nemours, de Joinville, d'Aumale, de

Montpensier, et les princesses Louise, Marie et Clémentine formaient une cour des plus brillantes et des plus heureuses.

Mais les bonheurs de ce monde ne sont jamais de longue durée. M. le comte de Paris n'avait pas encore quatre ans lorsqu'il plut à Dieu d'envoyer à sa famille la plus cruelle de toutes les épreuves.

Le 13 juillet 1842, le duc d'Orléans, alors âgé de 32 ans, dans toute la force de la vie et dans tout l'éclat de la popularité et de la gloire, était soudainement victime d'une catastrophe fatale. Il remontait seul, en voiture, l'avenue des Champs-Élysées, et il approchait de la porte Maillot lorsque ses chevaux effrayés prennent tout-à-coup l'épouvante. Il fait des efforts pour les retenir, mais en vain, et sans qu'on ait jamais pu savoir exactement comment la chose arriva,

le jeune prince est précipité et brisé sur les pavés. Des maçons qui passaient le ramassent, sans le connaître, et vont le porter dans un pauvre cabaret qui se trouvait auprès. Un gendarme, qui l'a reconnu, va répandre l'épouvantable nouvelle, et bientôt le boutiquier voit accourir vers son humble toit le roi, la reine, les princes et les princesses, les médecins et les grands de la cour.

“ Que ceux, dit Jules Janin, qui pourront l'écrire racontent cette scène de deuil et de misère ; même ceux qui en ont été les bien tristes témoins ne peuvent et n'osent pas raconter ces sanglots, ces larmes, ces silences, ces étonnements, ces prières, ces angoisses ; eux aussi, tout comme l'historien qui veut se mettre par la pensée au niveau de pareilles douleurs, ils n'ont rien appris, ils ne savent rien : ne leur demandez rien,

ils ne sauraient que vous répondre ; mais le plus étonné de tous ceux-là, ce devait être le propriétaire de cette mesure.

“ Quand il a vu arriver chez lui tous ces fantômes de roi et de reine qui pleurent sans vouloir être consolés ; quand il a entendu retentir, sous son plafond enfumé, tous les grands noms de cette monarchie aux abois, cet homme-là a dû se dire tout bas à lui-même : “ Pourquoi donc tous ces gens-là prennent-ils ma cabane pour le château de Neuilly ? Ce n'était pas le château de Neuilly, cette cabane, c'était désormais une chapelle funèbre ; cette cabane était devenue un tombeau, ce grabat s'était changé en autel.”

Le pauvre moribond n'avait reconnu personne, pas même sa mère. Les princesses priaient en sanglotant, le duc d'Aumale poussait des cris déchi-

rants, et le roi tenant dans ses bras le corps inanimé de son fils disait en gémissant : " Encore, si c'était moi ! "

La douleur fut universelle, et toutes les classes de la nation témoignèrent leurs sympathies à la famille royale accablée.

L'Institut de France voulut s'associer à cette affliction nationale, et Victor Hugo, chargé de présenter une adresse au roi, s'exprima ainsi :

" Sire,

" L'Institut de France dépose au pied du trône l'expression de sa profonde douleur.

" Votre royal fils est mort. C'est une perte pour la France et pour l'Europe ; c'est un vide parmi les intelligences. La nation pleure le prince ; l'armée pleure le soldat ; l'Institut regrette le penseur. Le duc d'Orléans avait compris en effet que dans

le siècle laborieux et mémorable où nous sommes, être l'héritier du trône de France, ce n'est pas seulement occuper une haute position, c'est aussi exercer une grande fonction

“ Ame haute, calme, sereine, ferme et douce, noble intelligence, au niveau de tous les talents ; fils d'Henri IV par le sang, par la bravoure, par l'aménité cordiale et charmante de sa personne ; fils de la Révolution par le respect de tout droit, et l'amour de toute liberté ; entraîné vers la gloire militaire par l'instinct de sa race ; ramené vers les travaux de la paix par les besoins de son esprit ; capable et avide de grandes choses, populaire au dedans, national au dehors, rien ne lui a manqué, excepté le temps, et l'on peut dire que tous les germes d'un grand roi se manifestaient déjà dans ce prince, mort si jeune, hélas ! qui aimait les arts comme

François I^{er}, les lettres comme Louis XIV, la patrie comme vous-même.”

Alexandre Dumas a consacré aussi quelques pages à la mémoire du duc d'Orléans, et il en a parlé avec une admiration passionnée : . . . “ On eût dit que le pauvre prince qui venait de mourir était non seulement l'espoir de la France, mais du monde. Maintenant tout était fini. Les regards qui le suivaient avec l'anxiété de l'attente étaient tous fixés sur un cercueil. Le monde avait quelquefois porté le deuil du passé ; cette fois il portait le deuil de l'avenir. . . . Il y avait en lui trop de choses venant de Dieu ; ses vertus appauvrissaient le ciel. Dieu l'a repris avec ses vertus, et maintenant c'est la terre qui est veuve. Il sentait comme Henri IV, il voyait comme Louis XIV.”

Ainsi donc, dès son entrée dans la

vie. M. le comte de Paris a reçu l'empreinte du malheur qui est le grand éducateur de l'homme. A quatre ans il était orphelin.

Mais s'il n'avait plus de père, il lui restait sa mère qui possédait bien toutes les qualités nécessaires à l'éducation d'un prince. Les lettres touchantes de la duchesse d'Orléans font voir avec quels soins attentifs et quelle tendresse elle a surveillé l'éducation de ses fils.

Hélas! Les épreuves de cette veuve vraiment inconsolable et de cette tendre mère étaient loin d'être finies. Son fils aîné n'avait pas encore dix ans lorsque la révolution de 1848 éclata.

Le 24 février, le peuple insurgé envahit la cour du palais des Tuileries, et la fusillade devint vive. Le danger devenant imminent, Mme

la duchesse d'Orléans prit par la main ses deux enfants, et les conduisant dans le salon sous le portrait de leur père elle s'écria : c'est ici qu'il faut mourir !

Deux députés vinrent la rejoindre et l'entraînèrent au Palais-Bourbon, où la Chambre était en séance. Mais ce refuge était loin d'être sûr, et Lamartine qui avait commencé un discours en faveur de la royauté le termina en faveur de la république.

Obligée de quitter la Chambre, la duchesse d'Orléans se réfugia à l'hôtel des Invalides, et y resta deux jours. Mais alors la révolution triomphait, et, malgré son fils aîné qui répétait : " je ne veux pas sortir de France, " la malheureuse mère dut quitter son pays.

Ce premier exil du comte de Paris devait durer vingt-trois ans ! . . .

III

Le roi de France et la reine avaient pris la route de l'Angleterre, et s'étaient réfugiés au château de Claremont. Madame la duchesse d'Orléans et ses fils se dirigèrent du côté de l'Allemagne, et se fixèrent au château d'Eisenach ; mais de temps en temps ils allaient rendre visite au roi en Angleterre.

Ce fut à Londres, dans la chapelle française de la rue George, que le comte de Paris fit sa première communion le 20 juil et 1850. Cet événement est raconté d'une façon charmante dans les lettres de la duchesse d'Orléans. Mgr Wiseman disait la messe, et le roi y assistait. Un mois après, le vieux souverain mourait en chrétien au château de Claremont, et son petit-fils, âgé de quatorze ans,

devenait le chef dynastique de la Maison d'Orléans.

L'éducation du jeune prince fut continuée, dans les années qui suivirent, tantôt en Angleterre, tantôt en Allemagne ; mais en mai 1857 la duchesse d'Orléans voulut se rapprocher de la reine Marie-Amélie, sa belle-mère, et elle vint habiter à Richmond la maison de campagne du marquis de Lansdowne. Le duc d'Aumale demeurait tout près à Twickenham.

Ainsi groupée, la famille royale se promettait encore des beaux jours. Mais, en novembre suivant, la duchesse de Nemours mourut subitement, et, le 18 mai 1858, Madame la duchesse d'Orléans rendait elle-même le dernier soupir, après huit jours de maladie. Cette nouvelle épreuve fut bien cruelle pour les jeunes princes.

M. le comte de Paris n'avait pas encore vingt ans, et le duc de Chartres en avait à peine dix-sept. Ils voyagèrent pendant quelque temps en Allemagne, et, après un séjour de quelques mois en Italie, ils partirent pour l'Orient, accompagnés du marquis de Beauvoir, du comte Louis de Ségur, du capitaine Morhain et du docteur Leclère.

Cet intéressant voyage dura dix mois ; et quand ils revinrent en Europe, les deux jeunes princes, auxquels la patrie restait toujours fermée, se décidèrent à partir pour l'Amérique.

Ils arrivèrent à New-York, en août 1861, alors que la guerre de sécession se poursuivait avec acharnement, et ils furent pris du désir de prendre part à cette guerre. Dès la fin de septembre ils entraient dans l'armée du Potomac, comme capitaines d'état-

major et aides-de-camp du général MacClellan.

Ils prirent part l'année suivante à la sanglante bataille de Fair-Oakes et à celle de Gain's Mill, et ils s'y distinguèrent par leur calme, leur sang-froid, leur fermeté et leur courage. Le correspondant du *Times* et les principaux journaux américains, entre autres le *New-York Tribune*, firent les plus grands éloges de leur intrépidité et de leur bravoure.

Dans un long article, publié dans le *Century Magazine* en 1884, le général MacClellan rendait justice à leurs qualités militaires et à la parfaite dignité de leur conduite. Nous en détachons les lignes suivantes :

“ A la bataille de Gain's Mill, où j'ai vu le comte de Paris au feu, il s'est conduit en homme parfaitement maître de lui-même, et a montré un courage si plein de simplicité que je

me rappelle avoir été fortement impressionné par son attitude. C'était celle d'un homme sérieux, vaillant et religieux dans un moment d'épreuve.

“ Le jeune duc de Chartres était alors un sabreur impétueux, cherchant le danger pour l'amour du danger, et jamais aussi heureux que lorsqu'il était au feu.”

De retour en Angleterre, M. le comte de Paris se livra à l'étude des questions économiques, ouvrières et politiques ; et dans les années qui suivirent il publia dans la *Revue des Deux Mondes* plusieurs articles qui furent très remarqués, et un livre intitulé : *Les Associations Ouvrières en Angleterre*.

Mais tout en s'occupant de ces travaux littéraires il songeait à fonder une famille, et, le 30 mai 1864, il épousait sa cousine la princesse Isabelle, fille aînée du duc de Montpen-

sier, née à Séville le 21 septembre 1848. De brillantes fêtes précédèrent le mariage qui fut célébré dans la chapelle catholique de Kingston, en Angleterre.

La vénérée reine Marie - Amélie vivait toujours au château de Claremont, et concentrait sur son petit-fils une large part de ces affections. Bientôt elle eut la joie de voir naître une arrière-petite fille à laquelle on donna le nom bien-aimé de l'aïeule, et qui est aujourd'hui la reine du Portugal.

Mais, quelques mois après, l'auguste reine s'éteignait doucement à l'âge de quatre-vingt-trois ans. Dans cette longue existence il y avait eu des jours de gloire, de puissance et de bonheur ; mais que de jours de deuil avaient suivi, et assombri le ciel !

Cependant les années succédaient aux années, et le pain de l'exil devenait de plus en plus amer.

Le 6 février 1869, M. le comte de Paris eut pourtant une grande joie ; car ce jour-là vit naître le duc d'Orléans.

Mais de graves et douloureux événements approchaient. Une guerre désastreuse allait éclater entre la France et la Prusse.

En 1870, les princes d'Orléans sollicitèrent du Corps Législatif français l'abrogation des lois d'exil.

“ C'est notre pays que nous redemandons, disaient-ils dans leur pétition, notre pays que nous aimons, que notre famille a toujours loyalement servi, notre pays dont aucune de nos traditions ne nous sépare, et dont le seul nom fait toujours battre nos cœurs ; car, pour les exilés, rien ne remplace la patrie absente. ”

Mais cette demande fut rejetée.

Cependant la funeste guerre continuait, et les défaites succédaient aux défaites. M. le comte de Paris revint à la charge ; il supplia qu'on lui rouvrît les portes de sa patrie pour lui permettre de la défendre.

...“ Et dire, écrivait-il, que les Prussiens vont peut-être assiéger Paris, et que sur ces fortifications, dernier boulevard de la France, élevé il y a trente ans par le roi Louis Philippe et le duc d'Orléans, il n'y aura pas un d'Orléans, pour se mêler aux défenseurs de la patrie !...”

Mais tout fut inutile, les portes restèrent fermées jusqu'au 8 juin 1871. La guerre était finie lorsque les lois de bannissement furent enfin abrogées.

Proscrit à l'âge de dix ans, le comte de Paris en avait trente-trois quand il rentra en France.

IV

Rien ne mûrit les hommes comme la souffrance. M. le comte de Paris reatra dans la patrie avec toute la maturité que les études, les voyages, l'expérience et les douleurs de l'exil peuvent donner.

Dans un livre intitulé : *Les princes d'Orléans*, Charles Yriarte a dit : " Comme tous les tempéraments mesurés qui peu à peu acquièrent de la force et, butinant pour ainsi dire chaque jour, augmentent leur patrimoine intellectuel, et s'assimilent pour jamais les choses qu'ils ont étudiées et les connaissances que la pratique leur a acquises, M. le comte de Paris a fondé peu à peu son autorité personnelle. Il n'a pas atteint ce but tout d'un

coup, par ces éclats brillants qui percent comme des rayons, mais par la persuasion lente et par d'incessantes manifestations. On a constaté de jour en jour avec plus de certitude la force de son jugement, la sûreté de son coup d'œil, et la portée de son intelligence."

Dans la courte visite qu'il nous a faite il s'est révélé à tous comme un esprit supérieur, très cultivé et avide d'augmenter la somme de ses connaissances. Tous ont admiré son tact, sa droiture, sa bienveillance, la modération de son langage et la sympathie de son accueil.

" Il a, écrivait M. Edouard Hervé en 1872, l'esprit méditatif et profond de Guillaume d'Orange, avec la bonne grâce et le charme qui manquaient au mélancolique fondateur de la monarchie constitutionnelle en Angleterre."

M. le comte de Paris alla habiter le

château d'Eu, et il ouvrit en même temps ses salons au faubourg Saint-Honoré. Le principal ornement de ses réceptions était sans contredit Madame la comtesse de Paris.

Voici le portrait qu'a tracé d'elle M. le marquis de Flers :

“ Madame la comtesse de Paris, dont les traits rappellent le type des Bourbons, est une grande et belle princesse, blonde et d'une taille élégante. Soit dans son salon, soit dans celui de M. le duc d'Aumale, dont elle fit les honneurs à sa rentrée en France avec sa tante, Mme la princesse Clémentine de Saxe-Cobourg et Gotha, Madame la comtesse de Paris reçoit avec une grâce parfaite, et a en même temps un grand air qui indique qu'elle est bien la fille de nos rois. Montant admirablement à cheval, elle se plaisait à suivre les chasses de Chantilly. Comme son mari, elle aime la France

avec passion. A Twickenham, comme aujourd'hui en Angleterre, elle s'entourait de tout ce qui pouvait lui rappeler son pays. Excellente musicienne, ayant une voix superbe, elle aime à jouer et à chanter dans l'intimité les mélodies de Gounod, son auteur de prédilection. Par sa mise à la fois simple et de bon goût, elle montre qu'il n'est pas besoin pour paraître belle de ce luxe exagéré qui régnait sous le second empire."

M. le comte de Paris aime tout particulièrement la vie de famille, et les années qui suivirent furent bien heureuses sous ce rapport. Ce bonheur calme dura jusqu'en 1886. Dans l'intervalle plusieurs événements importants s'étaient accomplis. En 1873, il avait fait une démarche qui démontrait son grand sens politique et son patriotisme. Afin de reconstituer en France l'unité royaliste, il

avait reconnu, en son nom et au nom de toute sa famille, le principe monarchique dont M. le comte de Chambord était le seul représentant en France. Il était allé à Frohsdorf le saluer comme le chef de la Maison de France, et lui avait dit franchement : “ Le jour où la France voudra la restauration de la monarchie, soyez persuadé que vous ne trouverez de compétiteur au trône, ni en moi, ni en aucun membre de ma famille. ”

L'unité monarchique était faite ; et quand, en juillet 1883, un télégramme de Frohsdorf, publié dans *l'Union*, annonça que M. le comte de Chambord était dangereusement malade, M. le comte de Paris, malgré les menaces d'un nouvel exil, s'empressa de se rendre auprès de son cousin.

Le chef de la Maison de France lui fit un accueil vraiment paternel. Il l'embrassa avec effusion et le serra

sur son cœur. Quand vint le moment des adieux, il lui dit : “ mon seul regret est de n’avoir pu servir la France et mourir pour elle... Soyez plus heureux que moi, c’est tout ce que je désire. ”

Au commencement de cette même année (1883) une nouvelle loi d’exil avait été proposée à la Chambre et adoptée ; mais elle avait été rejetée au Sénat par une majorité de cinq voix.

La question revint sur le tapis dans les années qui suivirent, et, en attendant que l’expulsion des princes d’Orléans fût prononcée, on leur retira les emplois dont ils jouissaient dans l’armée.

Enfin, au mois de mai 1886, M. de Freycinet, qui s’était opposé à l’expulsion deux mois auparavant, la proposa lui-même à la Chambre, pour apaiser les haines des radicaux et sauver son ministère.

Le projet fut éloquemment combattu à la Chambre par M. le comte de Mun et d'autres royalistes, et par quelques républicains éminents, tels que Henri Maret et Anatole de la Forge.

Au Sénat, le droit et la justice furent aussi défendus avec une rare éloquence par M. le duc d'Audiffret-Pasquier, M. Léon Renault, M. Bardoux, M. Bérenger et M. Jules Simon.

Ce dernier parla avec une rare véhémence, et l'on nous saura gré de reproduire la saisissante péroraison de son discours.

Après avoir reproché avec chaleur au ministère d'avoir un système de gouvernement qu'on pouvait résumer en disant : " Chassons qui nous gêne ! " il s'écria :

" Oui, voilà le système de gouvernement : Chassons qui nous gêne !

Chassons les congrégations si elles nous gênent . . . Chassons les prêtres des écoles où ils nous gênent ; chassons-les des tribunaux, chassons-les des prisons, chassons-les des cimetières ; chassons-les ! Chassons-les ! Chassons ce qui nous gêne, chassons les magistrats qui rendent des arrêts et qui ne veulent pas rendre des services !

“ Chassons l'inamovibilité, qui est la sauvegarde de la loi ; chassons le Sénat, s'il nous fait obstacle ; chassons les princes, si nous craignons qu'ils nous succèdent ; chassons les ! chassons les !

“ Eh bien ! Messieurs, commencez par les princes ; personne ne sait où cela vous conduira ! Jadis vous aviez aussi commencé par les Jésuites ; rappelez-vous où cela vous a conduits. Commencez par les princes ; les exilés que vous ferez sortiront du territoire ;

ils seront vos témoins, ils attesteront à la postérité que la France, à l'heure qu'il est, n'est pas maîtresse et sûre d'elle-même que la République a peur, et que la lutte, qui dure depuis cent ans entre la révolution du droit qui est 1789, et la révolution de la haine qui est 1793, malgré tant de sang et de larmes, n'est pas encore terminée. "

Toute cette éloquence fut inutile, et la nouvelle loi d'exil fut votée le 22 juin 1886. Il y avait juste quinze ans que l'on avait abrogé l'ancienne.

M. le comte de Paris et Madame la comtesse de Paris venaient d'arriver de Lisbonne, où leur fille aînée, Madame la princesse Amélie, avait épousé S. A. R. le duc de Bragance, aujourd'hui roi de Portugal. Après les fêtes splendides et prolongées auxquelles cet heureux événement avait donné lieu, c'était un triste retour au châ-

teau d'Eu. Le résultat de la discussion de la loi d'exil était prévu depuis quelques jours, et quelques amis fidèles avaient voulu se trouver auprès du prince au moment où la triste nouvelle lui arriverait de Paris.

Ce fut après le dîner, vers 9½ heures du soir, que la dernière dépêche annonçant le vote final fut remise à M. le comte de Paris. Les princes et les princesses l'entouraient, et parmi les amis se trouvaient le marquis de Beauvoir, le général de Charette, M. Lambert de Sainte-Croix et M. Hervé.

L'émotion de tous était indescriptible. Le prince lut la dépêche, et ajouta : c'est fait, je partirai jeudi. Un silence prolongé suivit. Tout le monde s'était levé, indigné et profondément attristé. Les femmes étouffaient leurs sanglots. Enfin, le silence fut rompu par le duc d'Aumale qui eut cette explosion de colère : " Mes-

sieurs, notre histoire a connu bien des crimes, elle a enregistré bien des lâchetés, mais jamais aucune comparable à celle qui vient d'être commise ! ”

Madame la comtesse de Paris essuya ses yeux mouillés de larmes, et s'approcha de son fils en disant : “ Allons ! c'est fini ! reprenons notre vie errante ! Va te reposer, mon cher enfant. Tâche de conserver tes forces, et apprends à regarder le malheur en face ! ”

Dès le lendemain on se prépara au départ, et le jeudi, jour de la Fête-Dieu, le prince et sa famille s'embarquèrent au Tréport, à bord du paquebot *Victoria*, nolisé pour la circonstance. Singulière coïncidence : M. le comte de Paris partait pour l'exil à l'endroit même où quarante ans auparavant la reine Victoria était débarquée de son yacht royal pour rendre

visite au roi Louis-Philippe en son château d'Eu.

Ce départ donna lieu à des démonstrations touchantes d'amitié, et fut signalé par des incidents, qu'on lirait avec intérêt, mais qu'il serait trop long de raconter.

Le lendemain, les journaux royalistes de France publiaient cette protestation de M. le comte de Paris :

“ Contraint de quitter le sol de mon pays, je proteste au nom du droit, contre la violence qui m'est faite.

“ Passionnément attaché à la patrie, que des malheurs m'ont rendue plus chère encore, j'y ai, jusqu'à présent, vécu sans enfreindre ses lois. Pour m'en arracher, l'on choisit le moment où je viens d'y entrer, heureux d'avoir formé un lien nouveau entre la France et une nation amie.

“ En me proscrivant on se venge sur

moi des trois millions et demi de voix qui, le quatre octobre, ont condamné les fautes de la République, et l'on cherche à intimider ceux qui, chaque jour, se détachent d'elle.

“ On poursuit en moi le principe monarchique dont le dépôt m'a été transmis par celui qui l'avait si noblement conservé.

“ On veut séparer de la France le chef de la glorieuse famille qui l'a dirigée, pendant neuf siècles, dans l'œuvre de son unité nationale, et qui, associée au peuple dans la bonne comme dans la mauvaise fortune, a fondé sa grandeur et sa prospérité.

“ On espère qu'elle a oublié le règne heureux et pacifique de mon aïeul Louis-Philippe, et les jours plus récents où mon frère et mes oncles, après avoir combattu sous son drapeau, servaient loyalement dans les rangs de sa vaillante armée.

“ Ces calculs seront trompés.

“ Instruite par l'expérience, la France ne se méprendra ni sur la cause, ni sur les auteurs des maux dont elle souffre. Elle reconnaîtra que la monarchie, traditionnelle, par son principe, moderne, par ses institutions peut seule y porter remède.

“ Seule, cette monarchie nationale dont je suis le représentant peut réduire à l'impuissance les hommes de désordre qui menacent le repos du pays, assurer la liberté politique et religieuse, relever l'autorité, refaire la fortune publique.

“ Seule, elle peut donner à notre société démocratique un gouvernement fort, ouvert à tous, supérieur aux partis, et dont la stabilité sera pour l'Europe le gage d'une paix durable.

“ Mon devoir est de travailler sans relâche à cette œuvre de salut. Avec

l'aide de Dieu et le concours de tous ceux qui partagent ma foi dans l'avenir, je l'accomplirai.

“ La République a peur : en me frappant elle me désigne. J'ai confiance dans la France. A l'heure décisive je serai prêt.

“ PHILIPPE COMTE DE PARIS

“ Eu, le 24 juin 1886.”

Cette éloquente protestation produisit tout d'abord une impression profonde dans cette France dont le caractère libre et fier ne saurait approuver l'ostracisme. Mais il est de la parole humaine comme des semences : tous les grains jetés en terre ne lèvent pas.

Dans une saisissante parabole Jésus-Christ nous a appris que la Parole de Dieu même ne germe

toujours ; cela ne dépend pas du semeur, ni de la semence, mais de la terre mal préparée qui la reçoit.

L'Angleterre se montra heureuse de donner l'hospitalité à la Maison de France, et la presse anglaise lui fit un accueil sympathique.

C'est encore là que vivent aujourd'hui M. le comte et Mme la comtesse de Paris, entourés de quelques amis dévoués et des charmants enfants que Dieu leur a donnés. Étrange destinée où le trône et l'exil se touchent, et que les brusques retours de la fortune tantôt illuminent et tantôt couvrent de nuages !

Nous croyons intéresser nos lecteurs en reproduisant ici les portraits suivants que M. de Blowitz, correspondant du *Times*, adressait à son journal en juin 1886, quelques jours avant l'expulsion de France de M. le comte de Paris.

“ Le jeune duc d'Orléans est âgé de dix-sept ans. Il a beaucoup grandi pendant ces dernières années. Sa figure est intelligente et pleine de résolution et de vivacité : ses yeux noirs fixent avec beaucoup de franchise. Il a un caractère résolu et décidé. C'est un marcheur infatigable ; il excelle dans l'escrime, la nage et l'équitation ; il tire remarquablement. Le Prince parle correctement et couramment quatre ou cinq langues. Quoiqu'il ne témoigne pas un enthousiasme exagéré pour la littérature, il a un faible pour Virgile et Horace. Suffisamment familiarisé avec la littérature française contemporaine et l'histoire de son siècle, il est capable de prendre part aux conversations les plus variées.

“ La princesse Hélène est âgée de quinze ans et, comme tous les enfants du comte et de la comtesse de Paris,

est grande et svelte. Son regard est charmant, et son sourire plein de grâce et de bonté. Elle a le teint clair, et une blonde chevelure encadre son visage animé.

“ La jeune princesse Isabelle a dix ans. C'est une enfant attrayante, avec un visage joufflu et les cheveux blonds coupés courts sur le front, mais se répandant en boucles dorées dans le dos. Elle parle couramment l'anglais, et exerce un charme indescriptible par ses manières gracieuses, ses yeux intelligents et son aimable sourire.

“ Le comte de Paris a encore deux enfants plus jeunes ; la princesse Louise qui, âgée de quatre ans seulement, ne paraît pas à table, ainsi que le dernier-né, un garçon âgé de deux ans que l'on me dit être très robuste.”

Plus de quatre ans se sont écoulés depuis que ces lignes ont été écrites,

et l'illustre famille, en grandissant, n'a fait qu'acquérir de nouveaux charmes. Si donc M. le comte de Paris a des déboires comme prince, il a bien des bonheurs comme époux et comme père.

En outre il a su trouver des consolations dans le culte des lettres, et son *Histoire de la guerre civile en Amérique* est une œuvre remarquable qui lui assure un rang distingué parmi les historiens.

V

Ce travail serait incomplet, si nous n'y montrions pas le fils auprès de son père, Mgr le duc d'Orléans au côté de Mgr le comte de Paris. Tous deux ont été l'objet de nos manifestations enthousiastes, et, quand il nous remerciait de notre chaleureuse hospitalité, Mgr le comte de Paris

parlait au nom de son fils aussi bien qu'en son nom personnel.

Du reste, si jeune qu'il soit, Mgr le duc d'Orléans appartient déjà à l'histoire. Il y est entré violemment au lendemain de sa vingt-unième année. Par un élan généreux, par un mouvement irrésistible de ce tempéramment prime-sautier qu'il tient de son aïeul Henri IV, il a forcé les portes de la célébrité, et il sera dorénavant le héros de tous les jeunes gens dont le cœur bat pour la patrie et qui veulent mettre à son service leurs bras et leur courage.

Louis-Philippe Robert, duc d'Orléans, est né dans l'exil, à Twickenham, le 6 février 1869.

Deux ans après, grâce à l'abrogation des lois de proscription, il rentrait en France avec sa famille, et il y est resté jusqu'à l'âge de dix-sept ans.

C'est donc en France qu'il a fait ses premières études et reçu sa première éducation. Quoiqu'il ait remporté un premier prix de latin au collège Stanislas, il paraît que l'histoire et les sciences ont été ses études favorites.

Au reste, pour apprendre l'histoire de son pays il n'avait guère besoin d'ouvrir les livres. Dans les musées de Versailles, dans les salles et les galeries du château d'Eu, dans la demeure historique de Chantilly, toute peuplée de statues et de tableaux, il la trouvait admirablement résumée en traits vivants par les plus grands artistes de France. Et quand les peintures murales, les tapisseries et les tableaux avaient besoin de commentaires il écoutait les entretiens de son père et de son grand oncle, le duc d'Aumale.

De son côté, Madame la comtesse

de Paris surveillait l'éducation du jeune prince et de ses sœurs, depuis la prière du matin qui se faisait en commun, jusqu'à l'heure où chacun se retirait le soir.

En même temps que l'on s'efforçait d'orner son esprit et de former son cœur, on ne négligeait aucun des exercices physiques propres à développer et fortifier son corps.

Les courses à cheval, l'escrime, la natation, la gymnastique et la chasse étaient ses amusements favoris. A quinze ans, le jeune duc, qui recevait des leçons de tir du capitaine Morhain, était déjà un habile chasseur. Il poursuivait les chevreuils et les sangliers dans la grande forêt d'Eu, en attendant les fortes émotions que devaient lui donner les tigres dans les jungles du Népal, aux Indes.

On sait comment les nouvelles lois d'exil vinrent mettre fin à la vie heu-

reuse du château d'Eu, et ramenèrent le prince au lieu natal.

Le temps de se former à la vie militaire était venu, et le duc d'Orléans entra au *Royal Military College* de Sandhurst. Il revêtit l'uniforme anglais et se soumit à tous les exercices militaires et aux *athletic sports* des fils d'Albion. Après de brillants examens il sortit de l'école avec le grade de lieutenant.

Agé alors de dix neuf ans il partit pour les Indes, accompagné du colonel de Parseval. Quoiqu'il ne fût pas sujet anglais, Sa Majesté Britannique l'autorisa gracieusement à faire le service de lieutenant dans le bataillon des *King's Royal Rifles* qui tenait garnison à Chakrata, sur les hauteurs de l'Himalaya. Il fut plus tard attaché à l'état-major de Sir Frederic Roberts, commandant en chef de l'armée des Indes, et il sut mériter les éloges de ses supérieurs.

Enfin après onze mois de service militaire, deux mois consacrés à visiter les villes les plus intéressantes, et six semaines employées à chasser le tigre, il revint en Angleterre pour célébrer les noces d'argent du comte et de la comtesse de Paris.

Mais il ne se reposa pas bien longtemps. Au mois d'octobre suivant (1889) il se rendit avec le colonel de Parseval à Ouchy, près de Lansanne, en Suisse, pour y continuer ses études de tactique et d'art militaire.

C'est là qu'il se trouvait avec son ami d'enfance et camarade de collège, le duc de Luynes, lorsqu'il atteignit sa majorité, le 6 février 1890. C'est là qu'il conçut, et confia à son ami, le projet de rentrer en France pour faire ses trois ans de service militaire avec les conscrits de sa classe.

Sans en dire un mot au colonel de Parseval, dont il ne veut pas compro-

mettre la responsabilité, il part le soir même du 6 février pour Paris, et le 7 au matin il descend avec son ami à l'hôtel de Luynes, 51, rue de Varennes.

Puis il se rend au bureau de recrutement, et déclare à l'officier de service qu'il est venu pour remplir son devoir de Français, à l'âge fixé par la loi. On peut juger de l'étonnement et de l'embarras de l'officier en apprenant son nom. Ne sachant que faire il le renvoie à la mairie; mais, à la mairie, même surprise et même embarras des employés, qui le renvoient au ministère. Au ministère, l'officier supérieur est vivement touché, et il le réfère au ministre de la guerre.

Alors le duc d'Orléans revient à son hôtel, et il écrit immédiatement au ministre la lettre suivante :

“ A Monsieur le ministre de la guerre,

“ Monsieur le Ministre,

“ Je me suis présenté aujourd’hui au bureau de recrutement de la Seine pour demander à être inscrit sur les registres de la conscription et à faire mes trois ans de service, comme tout bon Français.

“ Du bureau de recrutement on m’a renvoyé, très-courtoisement d’ailleurs, à la mairie, puis de la mairie au ministère de la guerre.

“ Je n’ai pu obtenir aucune solution. Je viens donc la réclamer de vous. Je n’entends pas, en prolongeant ma présence à Paris, donner prétexte à des manifestations.

“ Je n’ignore pas que la loi d’exception m’interdit tout grade dans l’armée française ; mais je crois, M. le **Ministre**, qu’elle ne me défend pas de servir comme simple soldat ; c’est le

grand honneur que j'ambitionne, et sur ce point, j'attends une prompt réponse de votre équité et de votre patriotisme.

“ Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.

“ PHILIPPE DUC d'ORLÉANS.

“ 51 rue de Varennes.”

Cette lettre était simple et claire. La réponse du ministre fut l'arrestation du jeune prince, et son incarcération à la Conciergerie. Et c'est ainsi que le petit-fils d'un roi de France, revenant dans sa patrie pour la servir, était emprisonné dans le palais même de saint Louis.

Le lendemain il adresse au Président de la République la lettre noble et fière qu'on va lire :

“ Conciergerie, samedi 8 février.

“ Monsieur le Président,

“ En 1886, le gouvernement de M.

Jules Grévy me jetait hors de ma patrie.

“ En 1890 votre gouvernement fait plus : il me jette en prison.

“ Au moment où, pour la seconde fois, une douleur imméritée m'est imposée, je crois de mon honneur et de mon devoir de vous exposer, par écrit, la seule pensée qui m'a guidé.

“ Je suis simplement venu, au jour de mes vingt et un ans accomplis et malgré mon deuil, m'inscrire au bureau de recrutement de la Seine, pour faire mes trois ans de service comme soldat dans l'armée de mon pays.

“ J'en appelle à tous ceux qui ont au cœur l'amour du métier militaire et du drapeau tricolore, le souvenir des gloires de la France comme de ses blessures, le sentiment de ce que tout Français doit à sa patrie.

“ Je ne crains pas leur jugement.

“ Je crois même, M. le Président,

ne pas avoir à redouter celui de votre conscience.

“ Si vous vous honorez avec raison de compter parmi vos ancêtres un grand nom patriotique, vous étonnerez-vous que j'invoque la mémoire de tant de princes, mes aïeux, morts pour la France, sur les champs de bataille, et que petit-fils de Henri IV, je demande à être simple soldat ?

“ Je vous prie monsieur le Président, d'agréer l'assurance de ma haute considération.

“ PHILIPPE DUC D'ORLÉANS.”

Il est impossible de lire sans émotion cette page vibrante de patriotisme qui a remué tous les cœurs de vingt ans.

Quatre jours après, le prince était traduit en police correctionnelle. La salle était remplie d'une foule agitée, où se mêlaient les amis personnels du prince, les vieux serviteurs de la mo-

narchie, et toute la jeunesse du barreau.

Il y eut du mouvement dans la salle quand le prince apparut debout au banc des prévenus¹ libres, ayant à ses côtés le duc de Luynes et le colonel de Parseval. Tous ceux qui ont vu le duc d'Orléans à Québec comprendront facilement quel effet il a dû produire sur les assistants.

On sait que Monseigneur a le type bourbonnien et ressemble aux meilleurs portraits de Louis XIV. Avec ses yeux intelligents, son teint clair, ses cheveux blonds bouclés, sa haute taille, et son élégance, il est vraiment beau et sympathique.

Quand, après l'avoir interrogé et lui avoir rappelé sa naissance et la loi d'exil, le président lui demanda s'il avait quelque chose à dire pour sa défense, le jeune prince prononça les paroles suivantes :

“ Je suis venu en France pour servir comme simple soldat.

“ Je ne fais pas de politique ; la politique ne regarde que mon père, dont je suis le fils respectueux et soumis, le fidèle serviteur.

“ Je ne suis pas allé à la Chambre, mais au bureau de recrutement.

“ Je savais à quoi je m'exposais. Cela ne m'a pas arrêté.

“ J'aime mon pays. Est-ce une faute ? J'ai voulu servir la France au régiment. Est-ce un crime ?

“ Non.

“ Donc je ne suis pas coupable. Donc je n'ai pas besoin d'être défendu.

“ Je remercie cordialement mes conseils de leur dévouement et leur demande de ne pas me défendre.

“ J'ai appris dans l'exil à honorer

la magistrature de mon pays. Je respecterai ses arrêts.

“ Mais si je suis condamné ; je suis sûr du jugement favorable les deux cent mille conscrits de ma classe et de celui de tous les braves gens. Ceux-là, j'en suis sûr, m'acquitteront ”

L'impression produite par ces belles paroles fut profonde, et quand M^o Rousse se leva pour ajouter quelques mots il était plus ému que l'accusé.

Il ne pouvait pas le défendre : le prince ne le voulait pas ; et cependant il ne pouvait pas se taire. Nous citons quelques phrases de sa courte et éloquente improvisation :

... “ Le duc d'Orléans vous l'a dit, messieurs : il est venu en France uniquement pour y faire son métier de soldat et son devoir de citoyen. Il n'a pris conseil de personne, si ce n'est de lui-même, de sa jeunesse et de son cœur. Ce qu'il a fait, il l'a fait seul,

à l'aventure, avec ses vingt ans, sans souci de la politique. C'est un acte spontané qui l'honorera toute sa vie....

“ Des gens graves ont dit : “ c'est un enfantillage.” Va pour un enfantillage ! Plaise à Dieu qu'au jour du danger la France trouve beaucoup d'enfants comme celui-là ! Veuille la Providence qu'ils viennent réclamer quand le sol de la patrie sera envahi, l'honneur et le droit de la défendre ! Dieu veuille que la République puisse rendre à la France de tels soldats qui, se souvenant du nom de leurs pères, fassent revivre dans les régiments ces noms glorieux qu'ils n'ont pas oubliés !

“ Êtes-vous vraiment forcés de le condamner, messieurs ? Vous en délibérerez en conscience, mais je suis bien sûr qu'il n'en est pas un d'entre vous qui ne se dise : “ J'aimerais mieux avoir à le défendre que d'avoir à le juger ! ”

Ce magnifique langage souleva des applaudissements que le tribunal dut réprimer; mais les cœurs continuèrent de battre en silence.

Le prince fut condamné à deux années d'emprisonnement.

Mais devant l'opinion publique, devant la jeunesse de France et du monde entier, le noble accusé avait gagné sa cause. Son action chevaleresque, où il n'entrait ni calcul politique ni combinaison savante, l'avait rendu célèbre dans tous les pays où palpient des âmes de soldat.

Cet acte de résolution et d'audace a soulevé l'admiration de tous, et l'on se demande avec un vif intérêt ce que l'avenir réserve à un jeune prince qui a débüté par un pareil coup d'éclat.

A.-B. ROUTHIER.

LE
COMTE DE PARIS
A QUÉBEC

I

L'ARRIVÉE

C'était vraiment un spectacle émouvant qu'offrait la gare du chemin de fer du Pacifique, à Québec, dans l'après-midi du 27 octobre 1890. Une multitude d'hommes y était réunie et attendait avec impatience l'arrivée d'un personnage illustre. Il y avait là des magistrats, des députés, des militaires des négociants, des ouvriers, des rentiers, des

journalistes. Les plus graves souriaient volontiers ; d'autres causaient avec animation ; des étudiants riaient, chantaient et battaient le pavé en cadence. Un sentiment de joie intime se lisait sur toutes les figures.

Le chef de la maison de Bourbon, le descendant de ces rois de France pour qui nos pères combattirent avec tant d'héroïsme et de fidélité, allait venir à nous, dans l'ancienne capitale du Canada français, pour nous dire une parole depuis longtemps, bien longtemps attendue : Moi aussi " je me souviens ! "

Le train de l'ouest était en retard de plus d'une heure. Pour abrégér les moments de cette attente imprévue, les universitaires et d'autres jeunes gens de la ville chantaient des chœurs patriotiques avec un *maëstris* merveilleux. Ce furent d'abord des hymnes nationaux, puis des chansons populaires, puis enfin cette sublime gasconnade d'avant les Gascons, qui, poétiquement exprimée, a traversé les siècles :

Fils de Brennus, chef des Gaules,
 Nous ne craignons rien, sinon
 Que le ciel, brisant ses pôles,
 S'écroute sur notre front !

Il était plus de trois heures quand le sifflet de la locomotive annonça l'arrivée du train si longtemps attendu. Son Altesse Monseigneur le comte de Paris et son fils le jeune duc d'Orléans se tenaient sur la plateforme du char-palais, que l'on avait placé en tête du convoi. Lorsque le train entra en gare, ils se découvrirent pour saluer la foule, et une immense acclamation, émue, croissante, formidable, s'éleva de toutes parts et se fit entendre jusqu'au delà des remparts de la ville. Les princes, profondément impressionnés, saluèrent de nouveau, à plusieurs reprises, et les vivats recommencèrent avec un indicible enthousiasme.

Le comte de Paris, le duc d'Orléans et les personnages de leur suite furent immédiatement invités à prendre place sur une vaste estrade dressée pour la circonstance et où se trouvaient déjà réunis M. Joseph Frémont, maire de la ville de Québec, les honorables juges Casault, Routhier et Chauveau, l'honorable M. G. Ouimet, l'honorable M. L.-P. Pelletier, le lieutenant-colonel Duchesnay, MM. G. Amyot, député, P. Vallières, N. LeVasseur, les échevins Rhéaume, Robi-

taille, Letellier, Fiset, Léonard, les conseillers Vincent, Bussières, Gignac, Gagn Rancour, Jacques, McGreevy, Angers ; M Paul de Cazes, J.-U. Gregory, S. Lesage, C. Thompson, J.-F. Peachy, Ernest Paca T. Chapais, George Stewart, junior, G. White, H.-M. Price, Théo. Hamel, J.-L. J very, L. Lamontagne, P.-B. Damoulin, I A. Bédard, Cr. Duquet, le capitaine A. T bot, Ernest Gagnon, Charles Trudelle, Brunet, U. Tessier, D. Brousseau, O. I mieux, G.-E. Tanguay, A.-C. Guilbau Gustave-F. Hamel, C.-P. Casgrain, W.- Baillaigé, Joseph Lépine, et autres, memb du comité de réception.

Tout près de l'estrade se tenaient grand nombre d'autres citoyens apparten à la meilleure société : l'honorable color Rhodes, Son Honneur le juge Murray, lieutenant-colonel Vohl, le major A. Deme le major R.-G. Bourget, le capitaine Imh de la Batterie " B," les conseillers Jolicce et Gourdeau, Son Honneur le recorder Dé le chevalier Vincelette, le chevalier M. tineau, les capitaines Pennée, Martineau Jolicœur, MM. H. Chouinard, député,

de Léry, Eriol Bouchette, Théodore Dubé, Adélarde Turgeon député, V. Savard (de Chicoutimi), J. Archer, junior, A.-G. Demers, Alphonse Bernier, L.-O. Beaubien, Ph. Coriveau, Joseph Martin, J.-L. Blanchet, Aug. Edge, Alphonse Boissonnault, Louis Larose, A. Dionne, Léonce Stein, F.-X. Dessaint, J.-E. Roy, C.-E. Rouleau, Louis Lefebvre, I.-J. Lamontagne, (de Sainte-Anne-des-Monts), J. Tremblay, (des Éboulements), le docteur J.-C. Howe, le docteur O. Robitaille, G. Miville-Déchêne, Alfred Dupré, P.-V. Taché, (de Fraserville), Jos. Beauchamp, secrétaire de la société Saint-Jean-Baptiste de Québec, etc., etc.

Son Honneur le maire s'avança alors vers le comte de Paris ; puis, déployant un parchemin richement enluminé, il lut, d'une voix émue mais ferme, l'adresse de bienvenue que nous transcrivons ici, et qui est l'expression fidèle des sentiments de la population de Québec.

“ A Son Altesse Royale

le comte de Paris.

“ Monseigneur,

“ Votre arrivée dans les murs de la vieille cité de Champlain est pour tous ses habitants un grand sujet de joie et d'honneur.

“ Descendants d'une race qui nous est chère et dont l'hospitalité et la courtoisie sont reconnues dans l'univers entier, ils sont vraiment heureux et fiers de saluer en vous un Français illustre, aussi remarquable par ses qualités que par sa haute naissance.

“ Au prince qui représente aujourd'hui l'ancienne et grande famille royale qui a fondé cette ville il y a près de trois siècles, sans distinction de races ou de partis, et sans tenir compte des opinions personnelles de chacun sur la politique française, nous, citoyens de Québec, sommes unanimes à vous souhaiter une cordiale bienvenue, et à vous faire un accueil digne du premier gentilhomme de France.

“ Loyaux sujets de Sa Majesté Britannique, nous nous réjouissons que le *home* anglais

soit devenu pour vous un asile de liberté, et nous reconnaissons que la plus large et la plus chaleureuse hospitalité vous est due sur ce sol qui appartient à l'Angleterre, mais qui fut la Nouvelle-France et dont les habitants sont restés français.

“ Notre ville, Monseigneur, est la ville historique, toute peuplée de souvenirs de la vieille France, et elle vous dira mieux que nos paroles quelle communauté de sentiments nous unit à vous.

“ Vous y trouverez bien des pierres et des endroits mémorables qui ne seront pas sans éloquence et qui vous raconteront de touchantes histoires remplies des noms de vos illustres ancêtres.

“ Que notre vieux Québec soit donc auprès de Votre Altesse l'interprète de nos sentiments, que les souvenirs d'un passé glorieux nous réunissent dans une affection commune, et, dilatant nos poitrines, nous fassent pousser un même cri d'amour filial : VIVE LA FRANCE !”

Mgr le comte de Paris répondit en ces termes :

“ Monsieur le Maire,

“ Je vous remercie de votre cordiale bienvenue. Mon fils et moi nous sommes heureux de nous trouver dans cette ville historique qui, comme vous le dites, est pleine de souvenirs de la vieille France. L'accueil que nous trouvons dans ce pays auquel nos ancêtres avaient donné le nom de Nouvelle-France nous touche profondément. Séparés de notre patrie, nous sommes heureux de nous trouver au milieu de Français d'origine, et nous les félicitons du bonheur dont ils jouissent sous le règne de leur auguste Souveraine.”

Des équipages de gala attendaient à la porte principale de la gare. Les princes et leur suite et un certain nombre de membres du comité de réception prirent place dans les voitures, aux cris répétés de : *Vive la France ! Vive le comte de Paris ! Vive le duc d'Orléans !*

Le cortège s'engagea dans la côte du Pa-

lais, puis suivit successivement les rues Charlevoix, Collins, de la Fabrique, la Place de la Basilique, la rue Buade, la rue du Fort, la Place d'Armes. Sur tout ce parcours il y avait une foule énorme. Les infatigables universitaires se postèrent non loin des remparts et chantèrent l'hymne national : *O Canada, terre de nos aïeux !* puis, se reformant un peu plus loin, ils entonnèrent la chanson populaire si gracieuse et si rythmée : *A St-Malo, beau port de mer.* A un moment ils se trouvèrent tout près de la voiture du jeune duc d'Orléans. L'un d'eux donna alors un commandement : "Bien ensemble, les enfants de Laval !" et cent voix vibrantes firent entendre : *Vive le premier conscrit de France !*

Un grand nombre de résidences étaient pavoisées de drapeaux aux multiples couleurs.

Arrivé en face du Vieux-Château, Monseigneur le comte de Paris exprima le désir de jeter immédiatement un coup d'œil sur le panorama que l'on découvre de la Terrasse Frontenac, et tous les visiteurs mirent pied à terre.

Ils se rendirent d'abord à l'endroit où s'élevait autrefois le fort Saint-Louis, construit par Champlain, reconstruit par Montmagny, illustré par l'héroïque résistance de Frontenac, et incendié le 23 février 1834 ; puis ils s'arrêtèrent éblouis devant le spectacle grandiose qui s'offrait à leurs regards et auquel les Québécois eux-mêmes ne s'accoutument pas. Ils contemplèrent avec admiration la rade de Québec, qui pourrait contenir toute la flotte militaire de la Grande-Bretagne ; la ville de Lévis, ¹ avec ses hauteurs fortifiées ; l'historique et pittoresque Pointe-Lévy ² ; Saint-David de l'Auberivière ; puis, à droite, l'immense terrasse, le cap Diamant, la citadelle ; à gauche, la Grande-Batterie, l'île d'Orléans, le confluent de la rivière Saint-Charles et du fleuve Saint-Laurent, et, dans le lointain, l'échancrure de la cataracte de Montmorency, la côte de Beaupré, le cap Tourmente, couronné en ce

¹ Nom du chevalier de Lévis, le vainqueur de Ste-Foye.

² Ainsi nommée par les anciens missionnaires jésuites, en l'honneur de leur bienfaiteur le duc de Lévy-Ventadour.

moment d'un épais nuage, la chaîne des Laurentides.

La ville basse, avec ses rues étroites, s'étendait à leurs pieds, depuis la Douane au dôme gracieux, véritable palais vénitien dont le portique reçoit les caresses des vagues, jusqu'à la puissante muraille du promontoire de Québec. Lentement ils suivirent la balustrade de la terrasse, plongeant, à leur gauche, le regard dans l'abîme au fond duquel se dressent les maisons à toits aigus de la rue Champlain.

La Terrasse Frontenac est construite à environ 180 pieds au-dessus du niveau de la basse-ville. Elle a 1,400 pieds de longueur, et forme la limite de l'un des quartiers aristocratiques de la ville, le quartier Saint-Louis. Le cap Diamant, qui l'avoisine, a une hauteur de trois cent trente pieds.

Le Jardin du Fort, avec ses vieux arbres et son monument, en forme d'obélisque, érigé à la mémoire de Wolfe et de Montcalm, donne sur le centre même de la terrasse et la domine quelque peu. Il n'en est séparé que par la largeur d'une rue, — la rue des Carrières, bientôt la rue Chauveau.

La principale inscription du monument élevé à la gloire commune des généraux rivaux tombés dans le même combat :

MORTEM VIRTUS COMMUNEM
 FAMAM HISTORIA
 MONUMENTUM POSTERITAS
 DEDIT

est connue de tout le monde lettré. Un des personnages de la suite de Leurs Altesses, — le comte d'Haussonville, — la citait de mémoire avant de la lire sur la pierre où elle est incrustée.

Le maire de Québec, le juge Casault, M. Ouimet, ancien premier ministre, le juge Routhier, le juge Chauveau, MM. J. M. LeMoine, Ernest Pacaud, Thomas Chapais, Geo. Stewart, publicistes, et quelques autres, servaient de *ciceroni* aux nobles visiteurs, qu'ils accompagnèrent jusqu'à l'hôtel Saint-Louis.

A quatre heures et demie, les zouaves pontificaux de la région de Québec : MM. Tous-saint, Rouleau, Guilbault, Couture, Trudelle, Lefebvre, Bourget, Cantin, Dumontier, Nor-

mandin, Bernier, Garneau, Papillon, l'abbé Dussault, et plusieurs autres, se rendirent auprès du comte de Paris et du duc d'Orléans pour leur présenter leurs hommages.

Les princes étaient accompagnés du marquis de Lasteyrie, du comte d'Haussonville et de M. C. La Chambre.

Après les présentations d'usage, M. Tous saint, vice-président de l'Union Allet, donna lecture de l'adresse suivante :

“A Leurs Altesses Royales Mgr le comte de Paris et Mgr le duc d'Orléans.

“ Monseigneur le comte de Paris.

“ Les anciens zouaves pontificaux de Québec se font un honneur et un devoir de présenter leurs humbles hommages au chef de la maison de France, au descendant dynastique de François I, de Henri IV et de Louis XIV, au soldat courageux dont le nom retentit aujourd'hui dans tous les Etats de l'Union américaine.

“ Nous vous souhaitons respectueusement la bienvenue dans la vieille cité de Cham-

plain — berceau de la Nouvelle-France, — sur ce sol arrosé par le sang des martyrs et des chevaliers de notre ancienne mère-patrie. Nous sommes aujourd'hui plus d'un million et demi de Canadiens dont les ancêtres viennent de cette belle France d'outre-mer, la fille aînée de l'Église, qui, aux beaux jours de la monarchie, reculait les bornes de la civilisation chrétienne et remplissait les deux mondes du bruit de ses exploits.

“ C'est sous le règne de vos illustres aïeux, Monseigneur, que sont venus sur nos rives Jacques Cartier, le hardi découvreur, Champlain, le fondateur courageux et persévérant, Frontenac, le guerrier intrépide, Talon, le Colbert de la Nouvelle-France, et toute une légion de soldats, de savants, de femmes héroïques, de missionnaires et d'apôtres.

“ Aussi est-ce avec une profonde émotion que, nous rappelant tout ce glorieux passé dans lequel la maison de France a joué un si grand rôle, nous nous approchons en ce moment de votre auguste personne.

“ *Monseigneur le duc d'Orléans,*

“ Nous venons à vous comme zouaves pontificaux ; car vous appartenez de cœur au régiment qui s'est illustré à Castelfidardo, à Mentana et à Patay.

“ Les zouaves pontificaux de la ville de Québec saluent en vous le petit-fils de saint Louis, du chef des antiques croisés dont la clameur : “ Dieu le veut ! ” s'est répercutée, à travers les siècles, jusque sur les bords de notre Saint-Laurent.

“ Le nom de Votre Altesse ne nous était pas inconnu. L'initiative patriotique que vous avez prise en offrant à la France républicaine vos services comme soldat, a provoqué notre admiration et soulevé notre enthousiasme.

“ Notre général nous a annoncé que Votre Altesse avait bien voulu se charger d'une communication d'une haute importance pour tous les zouaves pontificaux canadiens. Quelle que soit la nature de ce message, nous le recevrons avec respect, comme tout ce qui nous vient de notre commandant.

“ *Messeigneurs,*

“ Nous faisons des vœux pour que votre séjour parmi nous vous soit agréable et que vous emportiez de Québec les meilleurs souvenirs.

“ Vous trouverez dans notre ville et ses environs plus d'un nom aimé de la France européenne, et, parmi notre population, bien des traits qui vous rappelleront la patrie absente, cette chère et belle France qui — nous pouvons le dire sans manquer de loyauté envers Notre Gracieuse Souveraine — est encore la patrie de nos cœurs.”

Mgr le comte de Paris répondit à cette adresse en exprimant toute sa sympathie pour l'Union Allet, “ cette glorieuse association groupée aujourd'hui autour du nom de Charette.” — “ Je suis heureux, a-t-il ajouté, d'évoquer ce nom en vous remerciant des sentiments que vous exprimez, à mon fils et à moi. Je vous félicite cordialement de votre fidélité à notre langue, à nos traditions et à notre foi religieuse, et je fais des vœux pour le maintien et le progrès de votre association.”

Mgr le duc d'Orléans dit aussi quelques mots et donna lecture d'une lettre du général de Charette annonçant aux anciens soldats du Souverain Pontife une nouvelle intéressante, paraît-il, mais confidentielle et qui les concerne exclusivement.

Les zouaves se retirèrent alors, tout à fait charmés de l'accueil distingué et gracieux dont ils avaient été l'objet, et la mémoire enrichie d'un bon et fortifiant souvenir.

II

A SPENCER WOOD

Dès le soir de leur arrivée, à sept heures et demie, nos illustres visiteurs parlaient de l'hôtel Saint-Louis pour se rendre au château de Spencer Wood, où ils avaient été invités à dîner par le représentant de Sa Majesté dans la province de Québec, le lieutenant-gouverneur Angers.

Son Excellence avait aussi convié un certain nombre de citoyens de la ville à partager, ce même soir, l'hospitalité de la rési-

dence vice-royale. Les cartes d'invitation adressées par son aide-de-camp de service portaient en apostille : " Pour rencontrer Monseigneur le comte de Paris."

Un des personnages de la suite de Son Altesse raconta l'impression charmante que fit sur lui le trajet de l'hôtel au château, promenade semée de surprises, dans des rues pour lui inconnues, et bordées, disait-il, de résidences somptueuses. La porte Saint-Louis (qui doit son nom à Louis XIII, ancêtre du comte de Paris), le Palais législatif, le Pavillon militaire, les blocs de résidences particulières de la Grande-Allée, puis les historiques Plaines d'Abraham, les villas et les bois du chemin Saint-Louis, captivèrent successivement l'attention des nobles visiteurs, et lorsque, après avoir suivi les sinueuses avenues du bois de Spencer Wood, ils arrivèrent au château et débouchèrent dans la clairière, en face du fleuve Saint-Laurent, ils furent frappés d'admiration à la vue du panorama aussi pittoresque qu'imprévu que l'on découvre de ce point élevé.

En franchissant le seuil de la porte principale du château, les princes purent remar-

quer, à droite et à gauche, des ornements semés de fleurs de lis. Partout, dans notre Canada français, de pieuses mains font éclore de ces fleurs emblématiques ; partout *on se souvient*. Plusieurs de nos architectes semblent avoir pris pour devise l'inscription arborée par Montcalm sur le champ de bataille de Chouaguen : *Manibus date lilia plenis*.

Quelques minutes avant huit heures, Son Excellence le lieutenant-gouverneur et madame Angers descendaient au grand salon de réception, et commençaient à recevoir leurs hôtes avec cette grâce souriante et calme qui donne tant de charme à leurs réceptions.

Un huissier en costume militaire annonçait chaque convive. Les lustres en cristal, garnis de centaines de bougies, lançaient une douce et abondante lumière multipliée par la réflexion des glaces.

Les conversations commençaient à s'engager discrètement lorsque le nom de Monseigneur le comte de Paris, prononcé à voix haute, fit naître soudain un silence profond.

Après avoir salué, avec la plus grande cordialité, Madame Angers d'abord, puis Son Excellence le lieutenant-gouverneur, Mgr le comte de Paris demanda la permission de présenter lui-même son fils et les personnages de sa suite. De sa voie ronde, sonore, un peu chantante, et dont les inflexions dénotent avant tout la bonté, il nomma le duc d'Orléans, le duc d'Uzès, le marquis de Lasteyrie, le colonel Parseval, le comte d'Haussonville, le capitaine Morhain, le docteur Récamier, Monsieur LaChambre.

Le dîner fut parfait. Au milieu des sèvres, des cristaux et des fleurs passèrent successivement les pièces d'un menu absolument exquis. Des produits de coteaux célèbres, des fruits mûris sous le beau ciel de France, mais surtout les conversations dans le doux parler des bords de la Loire, contribuèrent à donner aux nobles hôtes l'illusion de la patrie absente.

Madame Angers, qui possède à un haut degré l'art de la conversation, déployait les ressources de son esprit cultivé avec une grâce parfaite. A sa droite étaient placés Son

Altesse Mgr le comte de Paris, le juge Casault, le comte d'Haussonville, l'honorable M. Robidoux, monsieur C. La Chambre, le lieutenant-colonel Montizambert, M. Edson Fitch, M. George Stewart, junior ; à sa gauche, le duc d'Uzès, l'honorable M. Mercier, le capitaine Morhain, M. Jules Tessier, le lieutenant-colonel Forsyth, M. J. M. LeMoine, M. T. Chase Casgrain, M. J. I. Tarte.

Son Excellence le lieutenant-gouverneur, placé en face de madame Angers, avait à sa droite Son Altesse Royale Mgr le duc d'Orléans, le juge Bossé, le colonel Parseval, l'honorable M. Shehyn, M. J. Frémont, le lieutenant-colonel Turnbull, M. Ernest Gagnon, M. Thomas Chapais, et à sa gauche l'honorable sénateur Pelletier, le marquis de Lasteyrie, l'honorable M. Garneau, le docteur Récamier, le lieutenant-colonel Duchesnay, le lieutenant-colonel Landry, M. Ernest Pacaud et M. Panet Angers.

Les extrémités de la table étaient occupées par les capitaines Sheppard et Lessard, aides-de-camp, et par M. de Labroquerie Taché, secrétaire particulier de Son Excellence.

Un petit nombre d'autres invités, retenus à la ville, avaient envoyé leurs excuses.

Le lieutenant-gouverneur, qui est très au fait des choses européennes, et le jeune duc d'Orléans, qui vient de parcourir l'Amérique du Nord, paraissent discourir agréablement.

Le comte de Paris ressemble un peu aux portraits de Charles X. Il a le front élevé du roi chevalier, et aussi quelque chose de son attitude lorsqu'il regarde en face. Soit par suite d'une fracture qu'il a subie jadis à l'épaule, soit par habitude, à cause de sa taille élevée, il incline légèrement la tête lorsqu'il se tourne de côté. Tout en sa personne respire la mansuétude : s'il règne jamais en France, l'histoire l'appellera Philippe-le-Bon.

Le jeune duc d'Orléans a "le plus beau sang du monde," comme parle Charlevoix. Tout d'abord on le prendrait pour un fils d'Albion ; mais sa riche chevelure est châtain clair et non dorée, ses traits rappellent le type des Bourbons et non la beauté un peu anguleuse des jeunes gens d'Angleterre.

Son éducation à Woolwich et ses relations constantes avec la société anglaise lui ont donné ce cachet légèrement britannique, fort distingué du reste, que l'on a remarqué ici.

Pendant la soirée, le duc d'Uzès et le colonel Parseval parlèrent avec éloges des belles réceptions faites au comte de Paris à Montréal et aux Trois-Rivières. Le discours du juge Jetté, au banquet de l'hôtel Windsor, a été télégraphié en France¹. Aux Trois-

1 Voici le discours important prononcé par le comte de Paris à ce banquet de l'hôtel Windsor, à Montréal :

“ Messieurs, c'est avec une profonde émotion que je me trouve appelé à vous remercier en français de l'accueil si cordial que vous voulez bien me faire. Vous qui, grâce à votre énergie et à celle de vos ancêtres, avez su vous reconstituer une patrie française non seulement par la langue mais par les mœurs, par la religion, vous ne savez pas combien le son de cette langue maternelle est doux aux oreilles de l'exilé, lorsqu'il la retrouve sur toutes les lèvres comme dans la patrie.

“ Mais cette sensation, si vive qu'elle soit, est peu de chose à côté du puissant intérêt qu'il y a pour les Français soucieux de l'avenir de leur pays à suivre de près la grande expérience qui se poursuit sur les rives du St-Laurent depuis les jours douloureux de la séparation. Pour l'honneur de notre race, il est consolant de constater ce qu'a pu faire un petit noyan de Fran-

Rivières, le grand évêque Laflèche s'est multiplié, et sa merveilleuse éloquence a conquis l'admiration des princes et de leur suite.

Le comte d'Haussonville, un "immortel," et le marquis de Lasteyrie, un autre lettré d'une rare distinction, parlent volontiers linguistique. Ils ont remarqué dans notre lan-

çais isolés, abandonnés sur cet immense continent, et de voir la forte nation qui en est issue.

"Ceux-là même que l'exil ne sépare pas de la patrie, feraient bien de venir se retremper parmi vous s'ils se sentaient envahis par les appréhensions que certains symptômes font naître chez les esprits prévoyants. En observant de près les rapides développements du peuple canadien-français, en admirant sa force de multiplication et d'expansion, on a le droit de dire : Non, notre race n'est pas atteinte d'un incurable affaiblissement.—Si la population cesse de croître en France, ce n'est donc que la conséquence accidentelle, et, on peut l'espérer, passagère des lois et des mœurs. En quoi les lois et les mœurs du Canada diffèrent-elles de celles de la France ?—Vous le savez comme moi.—Les impérieuses nécessités de la défense nationale ne retiennent pas sous les drapeaux la plus vigoureuse partie de la nation. Votre législation testamentaire laisse au père de famille une juste liberté et ne lui inspire pas des calculs dont nous voyons ailleurs les funestes effets. Vos enfants reçoivent une éducation religieuse qui, avant de leur parler de leurs droits, leur enseigne leurs devoirs envers

gage des archaïsmes qui les ont intéressés et dont ils ont bien voulu nous faire compliment.

L'organisation politique du Canada, les rouages du gouvernement central et des gouvernements provinciaux, tous autonomes et ayant des attributions distinctes ; nos lois en matières civiles et criminelles ; l'organisation féodale, si utile aux débuts de la colonie, et sa disparition à l'heure conve-

Dieu, envers l'Etat, envers la famille. Vous êtes et vous vous dites hautement un peuple chrétien et catholique ; soutenus et encouragés par un clergé patriotique, vous avez, à force de sagesse et de ténacité, conquis l'heureuse situation dont vous jouissez aujourd'hui sous l'égide d'une Reine qui restera l'une des grandes figures de notre époque, et à laquelle vous avez raison de prodiguer les témoignages de votre fidélité.—A vous, messieurs, incombe la tâche glorieuse de soutenir dans le nouveau-monde l'honneur du nom français, d'y perpétuer notre langue, notre caractère, nos traditions.

(EN ANGLAIS)

"Gentlemen of British descent : After having addressed your countrymen in our common mother tongue, I wish to repay your cordial greeting by a special compliment in asking you in English to join the toast I am about to propose : A la prospérité du Canada !"

nable, dans des conditions équitables et toutes pacifiques ; les races indigènes ; les ressources agricoles, forestières et minières du pays ; les beaux-arts, la littérature des deux mondes, le journalisme, l'éducation, l'histoire, offraient des sujets variés de conversation. Aussi la causerie se prolongea-t-elle assez longtemps, même après le retour au salon.

Des fenêtres du château on apercevait le Saint-Laurent, dont les flots majestueux roulent vers l'Atlantique toutes les eaux des grands lacs de l'Ontario et celles d'innombrables tributaires. Le golfe est à plus de cent lieues en aval, et pourtant la marée se fait sentir ici à ce point qu'il y a de quinze à vingt pieds de différence entre la marée haute et la marée basse en face de Québec.

Le nom de Spencer Wood a été donné au domaine vice-royal par un parent du très-honorable Spencer Perceval, qui en fut le propriétaire de 1816 à 1833. Depuis son acquisition par le gouvernement, en 1854, le château a été habité par lord Elgin, sir Edmund Head et lord Monck, gouverneurs

du Canada, et par les honorables sir N. F. Belleau, René-Edouard Caron, L. Letellier de Saint-Just, T. Robitaille, Louis-Rodrigue Masson et Auguste-Réal Angers, lieutenant-gouverneurs de la province de Québec.

La bibliothèque de M. Angers est pleine de choses qui se rapportent à l'histoire de la Nouvelle-France et spécialement aux temps héroïques du Canada. ¹ Notons en passant qu'elle contient aussi des aquarelles charmantes, entre autres une marine, composition de Son Excellence, qui est très-réussie.

Il était plus de onze heures lorsque Son Altesse Royale dit adieu, et, selon son habitude, "au revoir," à madame Angers et au lieutenant-gouverneur. Tous les convives se retirèrent enchantés des maîtres de céans et de l'agréable soirée qui marquait le début de

1 "C'est lord Elgin qui a définitivement consacré l'expression de *temps héroïques du Canada*, appliquée à la première période de notre histoire, qui, commencée en 1608, à la fondation de Québec par Champlain, se prolongea jusqu'à 1666, année de la grande expédition de M. de Tracy chez les Iroquois." (J. C. Taché. — *Nouvelles Soirées Canadiennes*. — Année 1883—page 513.)

la trop courte visite de Monseigneur le comte de Paris dans la ville historique de Québec.

En souvenir de cette soirée, le lieutenant-gouverneur fit cadeau au comte des sept volumes du *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes*, de Mgr Tanguay, et Madame Angers envoya au duc d'Orléans un volume de chants populaires canadiens.

III

CHEZ LES URSULINES

Je transcris de mon carnet les lignes suivantes, écrites le 28 octobre 1890 :

“ Les classiques doigts de rose de l'aurore étaient gantés de gris ce matin. Heureusement que nos hôtes arrivent d'Angleterre, et ne sont pas accoutumés aux gâteries du soleil.

“ Il y a huit jours, nous avions un ciel de Provence ; mais Magali a fermé sa fenêtre

et le *Union Jack* se déploie aujourd'hui sur un fond très britannique."

Dès neuf heures nos visiteurs franchissaient le seuil de la chapelle des Ursulines et en faisaient lentement le tour, donnant une attention spéciale au groupe en marbre dû au ciseau de Marshall Wood, au grand tableau de Philippe de Champagne, *Le Repus chez le Pharisien*, et à l'inscription placée sur le tombeau de Montcalm, en 1831, par les soins de lord Aylmer.

On a dit que la fosse du héros de Carillon avait été creusée par une bombe. Cela est très poétique, mais cela n'est pas exact¹.

A neuf heures et quart, avec la permission de l'autorité ecclésiastique, la grande porte conventuelle du monastère des Ursulines s'ouvrait devant le descendant de Robert-le-Fort, au cliquetis ordinaire des serrures et des grosses clefs.

Madame la Supérieure et quelques autres religieuses de la communauté étaient venues

1 Voir le touchant récit de la mort et des funérailles de Montcalm dans l'*Histoire du monastère des Ursulines de Québec*, tome III, pages 7, 8 et 9.

au devant des augustes visiteurs qu'accompagnaient Monseigneur le grand-vicaire Marois, M. l'abbé Paradis, chapelain du monastère, le maire de Québec et madame Frémont, le juge Casault, le juge Routhier et madame Routhier, le juge Chauveau, M. Jules Tessier, M. Théo. Hamel, et un petit nombre d'autres personnes de la ville.

Un instant après, Mgr le comte de Paris, Mgr le duc d'Orléans et les personnages de leur suite prenaient place sur une spacieuse estrade, pendant que les élèves, vêtues de blanc et au nombre de près de quatre cents, inclinaient avec ensemble leurs têtes juvéniles et gracieuses, et que les pianos, les harpes et les orgues de salon faisaient entendre une brillante marche militaire.

Un certain nombre de religieuses se tenaient avec les visiteurs au pied de l'estrade. La salle, artistement décorée, offrait un coup d'œil charmant.

Les plus petites élèves du pensionnat s'avancèrent alors vers les visiteurs. Calmes et dignes, ces grandes dames de cinq ans, aidées de quelques aînées, firent une ample distribution de bouquets.

Un signal est donné par une main invisible. Les harpes, soutenues par l'orgue, font entendre le prélude d'un chœur d'*Euryanthe*, de Weber. La rentrée des pianos s'effectue avec fermeté, et le chœur éclate, gracieux, brillant, rythmé, mélodieux ; — car, au temps de Weber, la mélodie jouait le grand rôle, même dans les chœurs. Les fraîches voix des jeunes filles rendent cette composition avec un art qui étonne et ravit les auditeurs. Le dernier mouvement de ce chœur d'*Euryanthe* :

Fleurs radieuses,
Fleurs gracieuses,
Donnez, joyeuses,
Donnez vos parfums si doux

est dit d'une manière exquise. Les dernières notes du morceau sont couvertes d'applaudissements dont le comte lui-même donne le signal.

Écoutons mademoiselle Henriette Casault, une élève distinguée du monastère, qui va parler au nom de la communauté et du pensionnat, et tâchons de transcrire ses paroles le moins inexactement possible.

ALTESSE,

“ Les élèves du Monastère des Ursulines de Québec sont heureuses de pouvoir souhaiter la bienvenue au Chef de la Maison de France.

“ Jamais, jusqu'à ce jour, fils du sang de nos anciens rois n'a passé le seuil de cette maison fondée et soutenue par de royales largesses ; aussi quelle n'est pas notre joie en ce moment de pouvoir vous dire hautement la reconnaissance que nous devons à vos illustres aïeux, et le respect que nous portons à votre auguste personne.

“ Nous nous souvenons, Altesse, qu'il y a plus de deux siècles et demi, les saintes fondatrices de cette maison, présentées à la cour, reçurent d'Anne d'Autriche le plus bienveillant accueil, et que les faveurs de celui que l'histoire appelle Louis-le-Grand assurèrent l'avenir du monastère, compromis par maints dangers et désastres, aux premiers jours de son existence.

“ Et comment ne pas nous rappeler la France ! Comment ne pas l'aimer, quand

• tout parle d'elle dans cette paisible retraite ? Si son noble drapeau ne flotte plus sur nos remparts, nous gardons ses plus précieux trésors : le tombeau d'une sainte, la dépouille mortelle d'un héros. Montcalm, Marie de l'Incarnation, gloires impérissables du Canada français, dorment ici leur dernier sommeil, et nous disent bien haut, à nous filles des fondateurs de ce pays : Enfants, aimez Dieu, la France et le roi !

“ Nous tenions à honneur, Altesse, d'unir nos faibles voix aux démonstrations pleines d'enthousiasme du peuple canadien, si heureux de souhaiter la bienvenue au noble descendant de ses anciens rois.

“ Le souvenir de votre gracieuse visite au vieux monastère vivra à jamais dans nos cœurs, et les annales du cloître inscriront votre illustre nom au livre d'or des traditions les plus chères.

“ Puisse, Altesse, le bonheur accompagner vos pas ! C'est le souhait qu'osent former pour vous et pour votre auguste famille les Ursulines de ce Monastère et leurs élèves.”

Ou je me trompe fort ou ce petit discours a tout à fait l'allure du grand siècle. Son Altesse y répondit par d'aimables paroles, des remerciements et des félicitations ; puis les virtuoses du cloître préludèrent de nouveau sur leurs instruments.

Les dilettantes reconnaissent l'introduction du chœur de la *Charité*, de Rossini, cette suave et poétique composition qui est comme un écho *della musica dell' altro mondo*.

Le chœur des jeunes pensionnaires rend ce morceau, sur lequel on a mis des paroles de circonstance, d'une manière exquise. L'équilibre parfait des parties, un ensemble "qui tient du miracle," car personne n'est là pour battre la mesure, et surtout un style irréprochable, indiquent un très grand talent chez les élèves et une main habile dans la direction de leurs études musicales.

Les solos : *Terre de France* et *Terre des braves* sont délicieusement rendus par mademoiselle Casault. A la fin du premier solo :

L'Eglise implore
Ton noble feu,
Reprends encore
Les "gestes" de Dieu . . .

la jeune *artiste* prépare la reprise du chœur avec un tact parfait.

Le comte de Paris dit qu'il ne s'attendait pas à pareille fête. Il remercie de nouveau madame la Supérieure de la belle réception dont il est l'objet, et déclare que rarement il lui a été donné d'entendre d'aussi ravissante musique.

Le marquis de Lasteyrie, le comte d'Haussonville, le colonel Parseval sont émerveillés du chant des jeunes élèves : C'est quelque chose de divin ! " disent-ils.

Après cette courte séance, le "cortège" traversa quelques pièces où se trouvaient des souvenirs de la vieille France, et se rendit au tombeau de la Vénérable Marie de l'Incarnation, première supérieure des Ursulines de Québec, celle que Bossuet appelait "la Thérèse de la Nouvelle-France."

On entendait en ce moment les sons d'instruments de musique, affaiblis par la distance,

et le murmure lointain des voix des jeunes filles en récréation. Au milieu de ce bruissement joyeux se détachaient les notes d'une suave berceuse composée par une religieuse ursuline de Clermont-Ferrand :

De la reine Blanche
 Ecoutez la voix,
 Quand elle se penche
 Sur l'enfant des rois.
 Anges, gardez ce lys !
 Dormez, mon doux Loys !

Suis heureuse mère
 Près de ce berceau :
 Oncques fut sur terre
 Un enfant plus beau.
 Anges, gardez ce lys !
 Dormez, mon doux Loys !

Dieu sait combien l'aime,
 Mais, s'il doit ternir
 Robe du baptême,
 Veux le voir mourir.
 Restez pur, ô blanc lys !
 Vivez, mon doux Loys !

Au pays de France
 Grand prince serez,
 Aurez foi, vaillance,
 Dieu moult aimerez.
 Anges, gardez ce lys !
 Régnez, mon doux Loys !

Mais je vois que s'ouvre
Paradis pour vous,
Et mon œil découvre
La France à genoux.
O ma gloire ! ô mon lys !
Vous serez saint Loys !

Dans tout le cours de sa visite chez les Ursulines le comte de Paris a causé avec bienveillance, questionnant sur les sujets les plus variés et examinant avec intérêt les objets, venus du Louvre ou de Versailles, qu'on lui mettait sous les yeux.

Le portrait de la comtesse de Larocheffoucault, marquise de Solon et duchesse de Randan, lui a rappelé le château de Randan, propriété de la comtesse de Paris. Le prince a aussi fait remarquer que ce jour, 28 octobre, était l'anniversaire de la naissance de la Vénérable Marie de l'Incarnation, et il s'est félicité d'avoir pu, à cette même date, se trouver dans les murs du cloître qu'elle a illustré par ses vertus.

Le temps faisant défaut, Monseigneur le comte de Paris fut obligé d'interrompre sa visite et de prendre immédiatement congé, non cependant sans avoir salué les quatre-

vingts religieuses professes de la maison, réunies dans la vaste mais pauvre pièce appelée " la communauté," et sans s'être incliné avec un religieux respect devant le crâne du héros de Chouaguen et de Carillon, — tout ce qui reste aujourd'hui du Haut et Puissant Seigneur Louis-Joseph de Saint-Véran, Marquis de Montcalm.

IV

A L'UNIVERSITÉ

Les voitures qui attendaient à la porte du couvent des Ursulines conduisirent les visiteurs à l'archevêché, où ils allèrent saluer Son Eminence le cardinal Taschereau.

Mgr Marois, Mgr Têtu, Mgr Gagnon, M. l'abbé Audette, M. l'abbé Casgrain, de Sillery, M. l'abbé Garneau, secrétaire de l'archevêché, se tenaient auprès de Son Eminence, qui reçut les nobles personnages avec la plus grande distinction.

Le prince remercia le cardinal d'avoir bien voulu s'imposer les fatigues d'un voyage de nuit pour recevoir sa visite. Son Eminence le remercia à son tour et fit l'éloge des évêques français, ses prédécesseurs, que la Providence avait envoyés dans l'Amérique du Nord pour y gouverner l'Eglise de Québec ; Elle loua surtout la prudence de Mgr Briand à l'époque douloureuse de notre séparation d'avec la France et de l'inauguration du nouveau régime, — prudence qui nous a valu la conservation de nos lois, de notre langue et de nos institutions. Son Eminence fit cadeau à Son Altesse de la *Vie de Mgr de Laval*, de l'abbé A. Gosselin, et des *Notices biographiques des évêques de Québec*, de Mgr Henri Têtu, et voulut bien l'accompagner dans sa visite à l'université.

Avant même d'arriver à Québec, le comte de Paris avait exprimé le désir de visiter l'université-Laval. La grande institution a noblement répondu à cette expression d'intérêt et a fait au prince une réception vraiment royale.

Sur l'estrade de la vaste salle des promo-

tion, décorée somptueusement pour la circonstance, on avait dressé un dais gigantesque avec draperies pourpre et or du plus bel effet. A dix heures, les professeurs des diverses facultés vinrent prendre leurs places respectives. Tous les membres du clergé de la ville et beaucoup de prêtres du dehors, des avocats, des médecins, des notaires et d'autres élèves de l'institution, occupaient les sièges du parquet de la salle. La fanfare du petit-séminaire, dirigée par M. Vézina, était placée dans la galerie de droite, en regard du trône. Le reste des galeries était occupé par les étudiants en droit et en médecine, les élèves du petit-séminaire et ceux de l'école normale.

A dix heures et quart Mgr le comte de Paris fit son entrée dans la salle, aux acclamations de l'assemblée, et prit place sous le dais, dans le fauteuil du centre, ayant à sa droite Son Eminence le cardinal Taschereau, et à sa gauche Mgr le duc d'Orléans.

Le duc d'Uzès, le marquis de Lasteyrie, le colonel Parseval, le comte d'Haussonville, le capitaine Morhain, le docteur Récamier et

M. Carl La Chambre occupaient des sièges d'honneur sur l'estrade, de même que Son Honneur le maire de Québec, Mgr le grand-vicaire Marois, Mgr Têtu, Mgr Gagnon, Mgr Marquis, du diocèse de Chicoutimi, M. Jules Tessier, président de la société Saint-Jean-Baptiste, M. Rhéaume et M. Chajais, membres du comité de réception.

Un petit écolier de la "sixième," Emile Belanger, gravit alors les degrés de l'estrade et vint présenter au comte de Paris un bouquet de fleurs naturelles.

Monseigneur B. Pâquet, recteur de l'université, prit aussitôt la parole et prononça le discours suivant :

" Monseigneur,

" L'université - Laval, institution canadienne-française et catholique, est grandement honorée de recevoir la visite d'un prince français, du chef de la maison de France, chez qui les mérites personnels rehaussent encore, si toutefois la chose est possible, la noblesse du sang.

" Le Canada français tout entier a été couvert de bienfaits par les rois très chrétiens,

vos ancêtres, et par la France chrétienne, qui se glorifie toujours d'être la fille aînée de l'Église.

“ Mais Québec surtout, berceau de la Nouvelle-France, est riche d'institutions et de monuments qui proclament l'action éminemment généreuse et civilisatrice de la nation française. Et dans la ville de Québec, la partie occupée par le séminaire et l'université-Laval est peut-être celle qui a été témoin de plus de dévouement et de sacrifices de la part des ancêtres français pour assurer à notre patrie le rang qu'elle occupe maintenant parmi les peuples civilisés.

“ Outre le clergé de la ville de Québec, outre les directeurs et les professeurs de l'université-Laval et du séminaire, Votre Altesse Royale voit devant elle les élèves anciens et les élèves actuels de ces deux institutions. Toutes deux doivent leur existence au premier évêque de ce pays, le très noble et très illustre François de Montmorency-Laval, descendant du *premier baron chrétien*.

“ Ce prélat, qui possédait l'estime et l'affection du Grand Roi, a fait briller sur la terre

d'Amérique toutes les vertus et toutes les qualités de ses ancêtres et a mérité de la part des habitants de la Nouvelle-France le titre glorieux de Père de la Patrie.

“ Le souvenir de ses grandes vertus vit toujours dans la mémoire des populations canadiennes, et, à la demande de l'Éminentissime Cardinal Taschereau, son successeur sur le trône archiépiscopal de cette ville, et des autres archevêques et évêques du Canada, Léon XIII vient de le déclarer vénérable et de permettre l'introduction de sa cause de béatification et de canonisation.

“ C'est pour reconnaître les bienfaits sans nombre que le premier évêque de Québec a versés sur le séminaire et sur le Canada que notre université catholique porte son nom.

“ Dans la mesure de leurs forces, l'université-Laval et le séminaire de Québec travaillent à maintenir vivaces sur les bords du Saint-Laurent le culte des ancêtres, leur foi catholique, leur langue et leurs coutumes, le souvenir de leurs sacrifices, de leurs vertus et de tout ce que les rois de France ont fait pour notre patrie.

“ La liberté que l'Angleterre accorde à tous ses sujets, sans distinction de race, de langue et de religion, le bonheur dont nous jouissons sous son paternel gouvernement nous remplit de reconnaissance et nous attache étroitement à ses institutions, sans toutefois nous faire oublier notre origine, le pays de saint Louis et de Jeanne d'Arc. Notre amour pour la patrie de nos aïeux ne réveille aucune susceptibilité de la part de l'Angleterre ; elle connaît, par une expérience de plus d'un siècle, notre loyauté à son drapeau et l'estime que nous avons pour son gouvernement libéral et paternel.

“ Maintenant, Monseigneur, comme supérieur du séminaire de Québec, j'ai un devoir bien doux à remplir : celui de saluer en Votre Altesse Royale le descendant d'un bienfaiteur de notre maison. L'enfant qui vient de vous présenter un bouquet, Monseigneur, est le boursier de Son Altesse Royale Louis, 3^{ème} duc d'Orléans, qui, par son testament du 8 décembre 1749, fonda une pension dans le petit séminaire de Québec. Louis-Philippe, 4^{ème} duc d'Orléans, pour remplir les intentions du prince son

père, assura de nouveau cette fondation par un acte du 4 mai 1759.

“ Prince, veuillez accepter pour vous, pour votre fils et pour les nobles personnages qui accompagnent Votre Altesse Royale, les remerciements de l'université-Laval et du séminaire de Québec.

“ Veuillez accepter aussi les vœux ardents que tous, professeurs et élèves, prêtres et laïques, nous formons pour le bonheur, la prospérité, la grandeur et la gloire de la France, patrie de nos aïeux.

[A ce point de son discours, Mgr Pâquet fit un signe au massier Wallard, qui s'avança, portant le vieux drapeau de Carillon, enroulé sur sa hampe, et vint se placer dans une attitude toute militaire en face de Mgr le comte de Paris.]

Le recteur de Laval s'écria alors d'une voix vibrante :]

“ Monseigneur,

“ J'ai l'honneur de présenter à Votre Altesse Royale un témoin du passé, témoin de la valeur des soldats français et des soldats

canadiens. Ensemble ils ont combattu en sa présence, ensemble ils ont remporté la victoire. Le drapeau de Carillon ! la plus noble, la plus précieuse, la plus glorieuse relique possédée par le peuple canadien-français. En la voyant, impossible de ne pas prononcer les noms de Montcalm, Lévis, Boullamarque, Raymond, de St-Ours, Lanaudière, De Gaspé..... Enfants, saluez le drapeau de Carillon !”

Aussitôt la fanfare fit entendre l'hymne de Sabatier : *O Carillon, je te revois encore !*

Cette fois, la salle parut crouler sous les applaudissements et les cris d'enthousiasme. La musique, cet art si faible pour l'expression de l'idée, mais si puissant pour l'expression du sentiment, centuplait en ce moment les impressions de la foule. Pendant quelques instants l'auditoire demeura sous l'empire d'une émotion extraordinaire. Son Eminence le cardinal Taschereau paraissait remué jusqu'au fond de l'âme, et ses traits vénérables étaient inondés de larmes. Le capitaine Morhain sanglotait.

Mgr le comte de Paris et Mgr le duc d'Orléans remercièrent vivement le recteur de l'université-Laval de leur avoir ménagé une aussi grande et aussi belle surprise. " J'ai ardemment souhaité voir ce vieux drapeau de Carillon, dont on m'avait parlé, dit le comte de Paris, mais je ne savais pas dans quelle ville je pourrais avoir ce bonheur." En quelques mots choisis et pleins de tact, le prince exprima son admiration pour l'université de Québec, " foyer de science et de vertu, honneur des lettres et des arts." Il dit aussi combien il était sensible aux témoignages de respect qui lui étaient prodigués, combien il lui était doux de retrouver, dans son exil, " une terre aussi française que la province de Québec, un ciel aussi hospitalier que celui du Canada."

Lorsque, après avoir pris congé de Son Eminence et du recteur de l'université, le chef de la maison de France quitta la salle des promotions, des acclamations éclatèrent de toutes parts, et Son Altesse salua l'auditoire, à plusieurs reprises, avec cet air de bonté et de noble condescendance qui lui attire tous les cœurs.

Un grand nombre d'anciens élèves de l'université se rendirent auprès du recteur pour le féliciter sur le succès de cette royale démonstration.

L'incident du boursier du duc d'Orléans sera sans doute considéré par nos visiteurs comme l'un des plus curieux et des plus charmants épisodes de leur voyage en Amérique.

Existe-t-il encore, en Europe, de ces bourses créées, çà et là, par les princes de l'ancienne monarchie française ? Toutes ces choses n'ont-elles pas été anéanties par la révolution ?

Quoi qu'il en soit, il y a ici, à Québec, un jeune orphelin — Emile Bélanger — qui fait son cours classique au petit séminaire uni à l'université, grâce à la générosité du troisième duc d'Orléans, Louis-le-Pieux, et à la fidélité du quatrième duc d'Orléans, Louis-Philippe-le-Charitable, à remplir les intentions de son père ; et Monseigneur Pâquet, qui a rarement été mieux inspiré qu'en cette circonstance, a eu une heureuse pensée de profiter de la présence

du comte de Paris et de son fils le jeune duc d'Orléans à l'université pour mettre ces faits en lumière.

V

DÉVIATIONS ET DIGRESSIONS

En quittant l'université, les visiteurs prirent la direction de la porte Saint-Louis, en arrêtant cependant au nouveau Palais de Justice, dont l'architecture de la fin du seizième siècle ou du commencement du dix-septième avait frappé leur attention.

Les princes entrèrent un instant dans l'édifice. Lorsqu'ils se présentèrent à la porte de la cour criminelle, toute l'assistance se leva, et le shérif, l'honorable M. Gagnon, ainsi que les avocats de la Couronne, vinrent aussitôt leur présenter leurs hommages.

L'architecture du Palais de Justice de Québec rappelle celle d'Azay-le-Rideau, en

Anjou. La façade, qui se déploie sur la rue Saint-Louis et sur la Place d'Armes, forme un angle obtus à côtés égaux, et c'est à la pointe même de cet angle que se trouve la porte d'entrée, surmontée de l'écusson de la Province, et la "tour de l'horloge," avec ses crêtes dorées.

Les armes de la ville de Saint-Malo, où naquit Jacques Cartier, et celles de la ville de Brouage, où naquit Samuel de Champlain, sont sculptées en trophées, à droite et à gauche du portique. Sous le péristyle, des cartouches contiennent les armoiries de l'Angleterre, de l'Écosse et de l'Irlande, ainsi que l'écusson fleurdelisé de la vieille France, avec la devise, ou, mieux, le cri de guerre : *Montjoie Saint-Denis !*

Il avait été convenu que les princes et leur suite, guidés par les dignitaires de la société Saint-Jean-Baptiste, consacraient toute l'après-midi du 28 à la visite de la ville et à une excursion au Sault Montmorency. Les citoyens de Saint-Roch, le faubourg français par excellence, et les habitants de la Canardière et de Beauport avaient fait de brillants préparatifs. Les rues

indiquées au programme devaient être pavisées et on avait organisé toute une série d'ovations qui promettaient d'être grandioses.

Le digne M. Vincelette et le lieutenant-colonel Landry s'étaient chargés de faire décorer la villa Mastai et le chemin de Beauport. Sur de longues banderolles de diverses couleurs étaient tracés, en lettres d'or, les noms de Robert-le-Fort, de saint Louis, de François Ier, de Henri IV, de Louis XIII, de Louis XIV, de Laval, de Saint-Vallier, de Colbert, de Talon ; puis : *Vive la France ! — Vive le comte de Paris ! — Vive le duc d'Orléans ! — Soyez les bienvenus !*

Plus de soixante voitures devaient accompagner Leurs Altesses du Fort Jacques-Cartier au Sault Montmorency ; et l'on ménageait des surprises.

Le comte de Paris exprima le regret qu'il éprouvait d'être obligé de se soustraire à ces démonstrations. — “ Je dois, dit-il, aller aujourd'hui même à Sainte-Anne de Beaupré, puisqu'il m'est impossible de m'y rendre demain.” Et, comme on insistait pour lui faire suivre le programme convenu, il ajouta : —

“J'emporterai avec moi un grand chagrin si je quitte Québec sans être allé au pèlerinage de Sainte-Anne. Il me faut absolument y aller.”

Chacun comprit les motifs d'un ordre élevé qui animaient Son Altesse, et il fut décidé de contremander les dispositions du programme par la voix des journaux. Le prince put cependant visiter rapidement le Palais législatif et les Plaines d'Abraham, et il eut même le temps de se rendre jusqu'à la Croix du Fort Jacques-Cartier avant l'heure du départ du train pour Saint-Anne de Beauport.

Pendant que le comte faisait la visite du Palais législatif, le duc d'Orléans se rendait au grand établissement de M. Laliberté, le marchand de fourrures le plus en vogue de Saint-Roch et peut-être de tout Québec, en compagnie du duc d'Uzès et de M. Chauveau.

Mgr le comte de Paris se rendit au Palais législatif, accompagné de la plupart des personnages de sa suite, de M. le maire Frémont, de MM. H. Chouinard et Jules Tessier, députés, de M. J.-M. LeMoine, membre de la Société historique, et de MM. J.-P. Rhé-

aume, T. Chapais, A. Robitaille, Ph. Gagnon, I.-J. Lavery, J.-B. Caouette, Joseph Beau-champ, J.-B. Drouyn, O. Lemieux et quelques autres, directeurs de la société Saint-Jean-Baptiste.

On passa en face de l'hôtel-de-ville sans trop s'en apercevoir.

L'hôtel-de-ville de Québec est un édifice de petite dimension, avec portique et colonnes doriques d'un style très correct. Il est occupé de la cave au grenier par les bureaux de la municipalité. Sans ornements tapageurs, sans salles de bal luxueuses et inutiles, sans rien enfin qui puisse exciter l'ire du plus ombrageux communard, il est l'image fidèle de la tranquille population de Québec. — population que l'on est en train de gâter, et qui commence, elle aussi, à avoir ses velléités d'extravagances.

Il y a ici tout plein de savants et d'archéologues qui ne demanderaient pas mieux que d'enterrer les vivants pour ressusciter les morts, sauf à rester témoins de la résurrection. Mais, à côté de ces antiquaires, il y a des hommes qui sont tout à fait de leur

siècle, et même un peu plus jeunes. Ceux-ci ne me pardonneraient pas si je négligeais de consigner dans ces pages que les plans d'un hôtel-de-ville de proportions imposantes sont en ce moment à l'étude et à la veille d'être exécutés. En bons provinciaux nous ne devons pas taire ces choses-là.

La devise de la ville de Québec est : *Natur fortis, Industria crescit*. C'est assez bien trouvé. Pour les personnes, les devises en vieux français valent mieux que les devises latines : elles indiquent ou semblent indiquer une origine antérieure à la renaissance

VI

AU PALAIS LÉGISLATIF

Il était onze heures précises lorsque le royal cortège (que l'on n'attendait plus, à cause du contre-ordre publié dans les journaux) déboucha par la porte Saint-Louis, et s'engagea dans la Grande-Allée et l'avenue Dufferin pour venir faire halte à l'entrée du Palais législatif.

Avant de pénétrer dans l'intérieur de l'édifice, Son Altesse en examina l'ornementation extérieure avec un vif intérêt.

Nos monuments historiques ou architectoniques sont bien pauvres et bien petits, comparés à ceux des villes européennes. Au point de vue de l'art, ils n'ont le plus souvent qu'une valeur relative. Il n'en est pas ainsi toutefois pour notre Palais législatif, — le Panthéon du Canada français, — qui serait un ornement même dans les plus belles villes de France et d'Italie.

Il y a je ne sais quoi de fort et de gracieux dans cet édifice, qui charme et captive le regard. Ce toit, qui faisait l'admiration de la princesse Louise et rappelle celui des Tuileries, ce campanile à la fois élégant et majestueux, ces pavillons où les lis sont "semés à pleines mains," ne ressemblent en rien à ce qui se voit ailleurs sur notre sol d'Amérique. Toute cette architecture est vraiment française, avec, en outre, un cachet particulier où s'accuse la personnalité savante, originale, distinguée et très canadienne de l'architecte, M. Eugène Taché.

La façade principale de ce vaste carré est remarquable par les belles proportions de sa tour centrale, dédiée à Jacques Cartier ; par la pureté de lignes des avant-corps, dédiés, l'un à Champlain, l'autre à Maisonneuve ; par l'élégance des pavillons des angles et par tout l'ensemble de l'ornementation.

Les niches disposées sur le fronton du campanile et des avant-corps devront contenir les statues de Jacques Cartier, le découvreur du Canada ; de Champlain, le fondateur de Québec ; de Maisonneuve, le fondateur de Montréal ; de Laviolette, le fondateur des Trois-Rivières ; de Boucher de Boucherville, le type idéal de l'ancien seigneur canadien ; puis celles du Père de Brébeuf, le grand jésuite martyr ; du Père récollet Nicolas Viel, noyé par les Sauvages dans le rapide de la rivière des Prairies, appelé aujourd'hui Sault-au-Récollet ; de Mgr de Montmorency-Laval, le premier évêque de Québec, de M. Olier, le fondateur de la Compagnie de Saint-Sulpice ; enfin celles de Frontenac, de Wolfe, de Montcalm, de Lévis,

et de deux célébrités du dix-neuvième siècle : lord Elgin et Salaberry.

Lord Elgin fut l'ami des Canadiens-français, et celui qui nous a donné l'entier développement du gouvernement responsable, contenu implicitement dans la constitution de 1840. Issu d'une famille normande dont le chef se nommait *Jacques Bruice*, si je ne fais pas erreur, James Bruce, comte d'Elgin, de Kinkardine et de Torry, écrivait à un de nos hommes d'Etat canadiens qu'il avait un cœur français dans une poitrine écossaise. Il comptait un roi d'Ecosse parmi ses ancêtres ; de là sa devise : *Fuimus*.

Salaberry conduisit à la victoire les trois cents Canadiens qui, dans le combat de Châteauguay, mirent en déroute huit mille Américains commandés par Hampton. Ce brillant fait d'armes a été comparé au combat des Thermopyles, et Salaberry lui-même à Léonidas.

Entre les trumeaux de chaque étage, des trophées et des cartouches portent, sculptés en relief, les armoiries et les noms des gouverneurs Montmagny, d'Ailleboust, d'Ar-

genson, Tracy, Callières, Vaudreuil, Murray, Dorchester, Prevost, Bagot ; des découvreurs Marquette, Joliette, La Vérandrye, Lasalle ; de l'intendant Talon, des hommes de guerre Daulac, Beaujeu et Iberville.

De chaque côté de l'entrée principale de l'édifice se dressent des piédestaux, en forme de pilastres, qui attendent les statues des grands hommes de la génération actuelle et des générations de l'avenir. L'accès en est interdit aux contemporains de leur vivant, et cela est assez prudent ; autrement, il y aurait peut-être surabondance d'aspirants, et le triage serait difficile.

Surmontant toutes les décorations du campanile, les armes de Sa Majesté la reine Victoria, sculptées dans la pierre, témoignent des sentiments de loyauté des Canadiens envers la couronne d'Angleterre.

Si nous sommes restés français, nous le devons à notre qualité de sujets britanniques, qui nous sépare des Américains des Etats-Unis. D'autre part, si l'Angleterre voit encore aujourd'hui flotter son drapeau sur la moitié de l'Amérique du Nord, elle le doit

à ses sujets parlant la langue française. Cela peut paraître paradoxal au loin ; mais ici ces affirmations constituent de véritables banalités de la conversation et sont admises sans conteste.

En face de l'entrée d'honneur de l'édifice s'élève une fontaine monumentale, dédiée aux races aborigènes du Canada. Le sommet en est surmonté par un beau groupe en bronze, création de notre artiste canadien M. Philippe Hébert, représentant une famille indienne. Le centre de la pièce d'eau sera occupé par un pêcheur ou harponneur indien que M. Hébert fait couler en ce moment à Paris. Toutes ces décorations étaient indiquées d'avance dans les dessins de M. Taché.

La statue de Frontenac, qui vient d'être installée dans sa niche, est aussi une composition de M. Hébert. Elle est très réussie. Le vieux héros de soixante-dix ans y est représenté en grande tenue militaire et dans l'attitude qu'il eût prendre lorsque, répondant à l'envoyé de l'amiral Phipps, qui le sommait de lui livrer Québec, il prononça ces fières et amères paroles : " Apprenez

qu'on ne parle pas ainsi à un homme comme moi, et allez dire à votre maître que je lui répondrai par la bouche de mes canons !”

Au-dessus du portique de l'entrée principale de l'édifice se dessine en relief l'écusson de la province de Québec, sculpté dans le calcaire de Deschambault, avec la devise, si bien trouvée : JE ME SOUVIENS ! due, elle aussi, à M. Eugène Taché, à qui le gouvernement de Boucherville et les gouvernements qui lui ont succédé ont eu le bon esprit de laisser une parfaite liberté d'action.

Son Altesse le comte de Paris a été reçu à l'entrée du Palais législatif par le “gentilhomme huissier” du Conseil, M. H. Staunton Hatt, et conduit chez le président de la Chambre haute, l'honorable M. Starnes, où se rendirent aussitôt l'honorable M. Mercier, premier-ministre, l'honorable M. Garneau, commissaire des Travaux publics, l'honorable M. Robidoux, procureur-général, et l'honorable M. Langelier, secrétaire de la Province.

Les visiteurs parcoururent les vestibules de l'entrée d'honneur et des étages supérieurs de l'édifice, puis les salles de délibérations du

Conseil législatif et de l'Assemblée législative, dont le prince admira les amples et élégantes proportions.

Les panneaux en noyer noir des lambris d'appui du vestibule du rez-de-chaussée et des vestibules du premier et du deuxième étage, sont ornés d'arabesques, d'armoiries et d'inscriptions, ciselées et dorées, d'un goût et d'une science extrêmement remarquables. C'est l'histoire écrite en langue héraldique. On y lit, au rez-de-chaussée, les armes et les noms de personnages appartenant à la première période de nos annales historiques : Verazani, Sébastien Cabot, De la Roche, De Caën, Roberval, Pontgravé, Poutrin-court, De Monts, Léry, De Chastes, Pontchartrain, Châteaufort, Guercheville, Lauzon, Coureelles, Hocquart, Denonville, Bégon, Duquesne, la duchesse d'Aiguillon, madame de la Peltrie, Marie Guyart de l'Incarnation.

Dans un cartouche, au pied de l'escalier d'honneur, on voit, tracé en or, un soleil éclairant le monde, avec la devise *Nec pluribus impar* et l'inscription "Louis XIV." et, en face, les armes de Colbert. A l'étage

supérieur, et comme pendant, sont les armoiries de Pitt et de George III.

Avec un art vraiment merveilleux, arabesques gravissent les escaliers et atténuent le premier, puis le deuxième étage multipliant leurs dessins variés et gracieux et entourant les blasons de personnages d'une époque plus récente : Saint-Vallier, Pombriand, LaJonquière, Beaucharnois, Longue LaGalissonnière, Coulon de Villiers, Ranzay, Townsend, Amherst, Quesnel, Vallières, Sewell, Stuart, Panet, Baby, Taschereau, Bédard, DeLéry, Lotbinière, Parent, Nelson, Lamondière, Boucherville, Viger, Cuvillie, Saint-Ours, Bourdages, Plessis, Mounta Blanchet, Laforce, Lartigue, Bourget, Rollet, Dambourgès, Duchesnay, De Gaspé, etc.

Au sommet du premier palier de l'escalier qui conduit au vestibule des galeries, au lieu de palmes d'une suprême élégance, tracées évidemment avec amour par l'éminent artiste, M. Taché, brille le monogramme de la Compagnie de Jésus et les noms de missionnaires jésuites qui ont arrosé de le

sang et fécondé par leur martyre la terre désormais chrétienne du Canada : Jogues, Lalemant, Rasle, Buteux, Garnier.

A droite sont les noms des premiers historiens de la Nouvelle-France : Sagard, Les-carbot, Ducreux, Charlevoix ; à gauche, ceux des historiens modernes : Garneau, Christie, Bouchette, Ferland.

Les rampes des escaliers portent aussi, gravées en or et entourées d'arabesques, les armes du marquis de Lorne (Argyle), avec la devise : *Ne obliviscaris* ; celles du marquis de Lansdowne, avec la devise : *Virtute non verbis*, et celles de tous nos lieutenant-gouverneurs de la province de Québec : Belleau, — *Je veille* ; Caron, — *Suaviter in modo, fortiter in re* ; Letellier, — *Hæc manus ob patriam* ; Robitaille, — *A ciel ouvert* ; Masson, — *Dieu aydant* ; Angers, — *Par droicts chemins*.

D'excellentes toiles, dues au pinceau de M. Eugène Hamel et représentant MM. de Boucherville, John J. Ross, Lemaire, Henry Starnes, Boucher de LaBruère, présidents du

Conseil législatif, et MM. Blanchette, Fortin, Beaubien, Taillon, Würtele, F.-G. Marchand, présidents de l'Assemblée législative, sont distribuées çà et là dans les salles des délibérations et dans les vestibules.

Le comte de Paris passa rapidement dans quelques autres pièces de l'édifice, et s'arrêta en dernier lieu dans l'élégante mais déjà trop petite bibliothèque de la Législature.

VII

AUX PLAINES D'ABRAHAM

Après quelques instants de repos à l'hôtel Saint-Louis, — le temps de prendre un léger déjeuner — on décida de faire rapidement le tour des Plaines d'Abraham avant de partir pour Sainte-Anne.

Le terrain appelé Plaines d'Abraham doit son nom à l'un des colons les plus considé-

rables des premiers temps de la colonie, le pilote Abraham Martin, dit l'Écossais,—un patriarche, lui aussi, dont le neuvième enfant, Charles-Amador, fut le deuxième prêtre canadien ordonné dans la Nouvelle-France.

On donnait autrefois ce nom de Plaines d'Abraham à tout le plateau situé entre le côteau voisin du chemin Sainte-Foye et le sommet de la falaise qui borde le Saint-Laurent, près le chemin Saint-Louis. Aujourd'hui, on ne désigne sous ce nom que le terrain inhabité et inculte qui s'étend au sud du chemin Saint-Louis, immédiatement au-delà de la barrière de ce nom, et dont on se sert pour les grandes manœuvres militaires. Ce terrain appartient aux Ursulines de Québec, et n'est laissé à l'usage du gouvernement fédéral qu'en vertu d'un bail emphytéotique, qui expirera le 1er mai 1902.

Ce fut sur ce point qu'eut lieu l'effort de la célèbre bataille du 13 septembre 1759. A l'entrée même du terrain des Plaines, près la prison, se dresse une jolie colonne en pierre,

surmontée d'une épée et d'un casque antiques, et dont le socle porte l'inscription :

*Here died
Wolfe
Victorious.*

Avant d'arriver à ce monument, le comte de Paris remarqua les tours dites Martello, — du nom de leur inventeur, en Angleterre, le lieutenant-colonel Martello, — dont M. J.-M. LeMoine lui fit l'histoire.

Le maire de Québec et M. LeMoine occupaient la même voiture que Son Altesse et le comte d'Haussonville dans la visite des Plaines ; le juge Routhier et le juge Chauveau servaient de cicerones au duc d'Orléans et au duc d'Uzès ; MM. Chapais, Chouinard, Amédée Robitaille, Caouette, Beauchamp, Drouyn et Lemieux accompagnaient les autres visiteurs.

On se rendit à la colonne de Sainte-Foye en passant par la route du Belvédère.

Le lecteur sait que la deuxième bataille des Plaines d'Abraham, ou bataille de Sainte-Foye, a été une victoire pour les armes fran-

çaises. Elle a grandement contribué à nous assurer les clauses honorables et avantageuses de l'acte de capitulation de Montréal, qui reconnaît aux catholiques du Canada des droits que ne possèdent pas légalement les catholiques d'Angleterre.

Lévis pouvait peut-être entrer dans Québec après le combat du 28 avril 1760, et les Anglais durent s'étonner de ce qu'il ne songeât pas à les poursuivre jusque dans la ville. Mais le brave chevalier voulait sans doute épargner à ses troupes et à lui-même l'humiliation, qu'il appréhendait avec raison, d'être obligé de céder la place à l'ennemi. Tout allait dépendre des premières voiles qui arriveraient d'outre-mer. De part et d'autre on était épuisé, et il était tacitement convenu que si les premiers vaisseaux qui double-raient la Pointe-Lévy portaient les couleurs de la France, les Anglais quitteraient la ville, et que si, au contraire, ils portaient les couleurs de l'Angleterre, les Français lèveraient le siège. Ce furent les voiles anglaises qui arrivèrent les premières, ou plutôt il n'en vint pas d'autres. Les douze vaisseaux expé-

diés par le ministère de Versailles ne remon-
tèrent pas le Saint-Laurent.

Le regretté M. Chauveau, ¹ dans son bel ouvrage intitulé: *François-Xavier Garneau, sa vie et ses œuvres*, fait à ce sujet les réflexions suivantes :

“ La fatalité était partout, et le chevalier de Lévis le disait lui-même dans sa dernière lettre au ministre. “ C’est une
“ suite des malheurs et de la fatalité aux-
“ quels, depuis quelque temps, ce pays était
“ en butte, que les secours envoyés de France
“ ne soient pas arrivés dans le moment cri-
“ tique. Quelque médiocres qu’ils fussent,
“ joints au dernier succès (28 avril), ils au-
“ raient déterminé la reprise de Québec.”

“ Mais était-ce bien la fatalité? Les anciens avaient fait du destin une divinité, et les fautes mêmes des hommes sont attribuées à bon droit à l’aveuglement qu’une force supérieure produit chez eux. Cette doctrine se

1. Pierre-Joseph-Olivier Chauveau, historien, orateur, prosateur et poète, premier-ministre de la province de Québec au début de la Confédération canadienne, est mort à Québec, le 4 avril 1890.

trouve également dans les auteurs païens et dans les Saintes Ecritures. Les premiers l'ont résumée dans ce proverbe, reproduit sous plusieurs formes : *Quos perdere deus vult prius dementat*. Racine rend admirablement l'idée des livres sacrés en parlant de

.....cet esprit d'imprudence et d'erreur,
De la chute des rois funeste avant-coureur.

“ Longtemps avant lui, Philippe de Commines avait dit : “ Quand Dieu veut com-
“ mencer de chastier les princes, première-
“ ment il leur diminue le sens et leur fait
“ fuir les conseils et la compagnie des sages.”

“ Toutes ces victoires suivies d'accidents ou de fautes incroyables, cette longue lutte dans laquelle nos ancêtres avaient repoussé avec succès les tentatives les mieux combinées, le développement qu'avait pris la Nouvelle-France à travers tant de misères et tant d'obstacles, tout cela ne pouvait pas être rendu inutile par la Providence sans qu'elle eût des vues miséricordieuses à notre égard. Ses desseins ont été bien vite éclairés à la sombre lueur de la révolution française, qui suivit si promptement celle des Etats-Unis ;

et cette dernière a été pour nous du plus grand secours, car elle a rendu la politique de l'Angleterre à notre égard plus juste et plus libérale qu'elle ne l'eût été sans cela. Heureux furent nos pères, dans leur sagesse, d'avoir préféré, en 1775 et en 1812, les conseils de la religion à ceux de la vengeance, et d'avoir profité des événements qui ont assuré la conservation de notre nationalité !”

Ces dernières paroles sont à méditer.

Le “monument des braves,” comme dit le populaire à Québec, a été construit d'après un plan de M. Charles Baillairgé. Il consiste en une colonne de bronze cannelée, placée sur un piédestal de belles proportions dont les coins soutiennent quatre mortiers aussi en bronze. La face du piédestal qui donne sur le chemin Sainte-Foye porte cette inscription : “*Aux braves de 1760—Erigé par la société Saint-Jean-Baptiste de Québec, 1860.*” Du côté de la ville, le nom de *Murray* se dessine en relief au-dessus des armoiries de l'Angleterre ; du côté de Sainte-Foye, celui de *Lévis* se lit au-dessus des

emblèmes de la vieille France. En arrière, un bas-relief représente le célèbre moulin de Dumont, qui fut tour-à-tour occupé par les Anglais et les Français, et définitivement enlevé par les grenadiers de la reine, sous le commandement de M. d'Aignevelles, après un combat furieux contre les montagnards écossais du colonel Fraser.

Une statue de Bellone de dix pieds de hauteur, cadeau du prince Napoléon, couronne le monument, déjà haut de soixante-cinq pieds. Le bas de la statue est tourné vers la ville, tandis que la tête, au contraire, est tournée vers cette partie du champ de bataille qu'occupait l'armée française. Entre les épaules et les hanches, il y a un mouvement d'une grande hardiesse, et le buste paraît littéralement tordu. La *Victoire hésitante*, comme on a appelé ce beau bronze, semble prendre à regret une direction nouvelle, et ses regards persistent à se tourner vers les troupes si longtemps et encore une fois victorieuses dont les clairons ne devront plus résonner sur les remparts de la capitale de la Nouvelle-France.

Les ossements humains trouvés sur l'emplacement du moulin de Dumont, en 1854, avaient été transportés en grande pompe à la cathédrale de Québec ; et, avant leur inhumation à l'endroit où s'élève aujourd'hui la colonne commémorative, l'archevêque Turgeon, dans une cérémonie extrêmement solennelle, avait prononcé sur ces restes des combattants rivaux les paroles d'espérance et de foi en la résurrection de la liturgie catholique.

L'année suivante, le 18 juillet 1855, sir Edmund Head, gouverneur général du Canada, posait la pierre angulaire du " monument des braves," en présence de M. de Belvèze, commandant de la corvette *La Capricieuse*, le premier vaisseau de guerre français qui ait remonté le fleuve Saint-Laurent depuis 1759 ; en présence aussi du 16^e régiment, avec drapeaux, d'un corps d'artillerie, d'un détachement de la corvette française, l'arme au bras, des Hurons de Lorette, en grand costume de guerre, et d'une foule immense de spectateurs.

Ce fut à cette occasion que M. Chauveau, père, prononça le célèbre discours dont voici la péroraison et qui jeta un si vif éclat sur la renommée alors naissante de l'illustre orateur,

..... " Guerriers que nous vénérons, vous avez payé votre dette à la patrie, c'est à nous de payer la nôtre. Votre journée est remplie, votre tâche laborieuse et sanglante est terminée, la nôtre à peine commence. Vous vous êtes couchés dans la gloire, ne vous levez pas ! Pour nous, quels que soient nos aspirations, notre dévouement, notre courage, Dieu seul sait où et comment nous nous coucherons. Mais vous, dormez en paix sous les bases de ce monument, entourés de notre vénération, de notre amour, de notre perpétuel enthousiasme dormez jusqu'à ce qu'éclatent dans les airs les sons d'une trompette plus retentissante que celle qui vous sonnait la charge, accompagnée des roulements d'un tonnerre mille fois plus formidable que celui qui célébrait vos glorieuses funérailles ; et alors tous, anglais et français, grenadiers, montagnards, miliciens et sauvages, vous vous lèverez, non pas pour une gloire comme celle que nous, faibles mortels, nous entreprenons de vous donner, non pas pour une gloire d'un siècle ou de plusieurs siècles, mais pour une gloire sans terme et sans limites, et qui commencera avec la

grande revue que Dieu lui même passera quand les temps ne seront plus. ”

VIII

A LA CROIX

DE JACQUES CARTIER

Comme il restait un peu de temps avant le départ du train pour Sainte-Anne, le comte de Paris voulut se rendre au berceau historique du Canada, à la “ Croix de Jacques Cartier, ” sur la pointe de terre formée par le confluent des rivières Saint-Charles et Lairet, et où une centaine de Bretons, braves jus qu’à la témérité, passèrent l’hiver de 1535-36, près de trois quarts de siècle avant la fondation de Québec.

Le cortège trouvera le faubourg Saint-Jean, — l’emplacement de l’antique bourgade de Stadaconé et du “ palais d’écorce ” du “ roi Donnacona, ” — descendit la côte d’Abraham et suivit les rues de la Couronne, Saint-Joseph et du Pont jusqu’à la rivière Saint-Charles, la *Cabir-Coubat* des aborigènes. La

marée était basse et le temps décidément maussade. On franchit le pont Dorchester, et, quelques minutes après, les voyageurs descendaient de voiture au pied d'une croix métallique de la même dimension que la croix de bois plantée en cet endroit, par le découvreur du Canada, le 3 mai 1536, et portant comme elle, au-dessous du croisillon, un écusson fleurdelisé et une inscription.

Un peu en arrière, un joli petit monument en granit, ou, plus exactement, en gneiss des Laurentides, porte les inscriptions suivantes :

“ Jacques Cartier et ses hardis compagnons, les marins de la *Grande Hermine*, de la *Petite Hermine* et de l'*Émérillon*, passèrent ici l'hiver en 1535-36.

“ Le 3 mai 1536, Jacques Cartier fit planter, à l'endroit où il venait de passer l'hiver, une croix de 35 pieds de hauteur, portant l'écusson fleurdelisé et l'inscription *Franciscus princeps, Dei gratia, Francorum Rex, regnat.*

“ Le 23 septembre 1625, les Pères Jean de Brébeuf, Ennemond Masse et Charles

Lalemant prirent solennellement possession du terrain appelé Fort Jacques-Cartier, situé au confluent des rivières Saint-Charles et Lairet, pour y ériger la première résidence des missionnaires jésuites à Québec."

Sur la partie inférieure de la croix, des centaines de visiteurs ont écrit des noms, des dates, quelques-uns des réflexions curieuses ou touchantes. Il y a là des petits poèmes qui rappellent les inscriptions murales dont parle Louis Veillot dans son *Parfum de Rome*. Une main ferme a tracé au crayon :

" Adieu Philippe de Rougemont, adieu braves compagnons morts sur cette terre inhospitalière ! — mai 1536."

Au-dessous, une autre main a ajouté :

" Guillaume Le Breton."

N'est-ce pas charmant ?

En 1887, le comte de Paris envoya, de Li-bonne, à celui qui trace ces lignes, une généreuse souscription pour aider à la construction de la croix et du monument commémoratif de la rivière Lairet.

Ce coin de terre du Fort Jacques-Cartier rappelle d'autres souvenirs que ceux que l'on a gravés sur la pierre. Vaudreuil s'y retrancha, en 1759, à l'intérieur de l'ouvrage à cornes dont il est souvent question dans les chroniques du dernier siècle, et la légende y croissait sur l'histoire, comme le gui sacré sur le chêne des Gaules, lorsque parut le livre de M. Ernest Myrand, *Une fête de Noël sous Jacques Cartier*, et qu'eut lieu l'inoubliable fête du 24 juin 1889,—deux événements qui achevèrent de le poétiser.

IX

PÈLERINAGE

Un peu avant trois heures, nos hôtes prenaient place dans les chars confortables et bien chauffés du chemin de fer Québec, Montmorency et Charlevoix, qui devaient faire le trajet de Québec à Sainte-Anne.

J'ouvre ici une parenthèse pour prier le lecteur étranger de ne pas trouver à redire si

nous employons ici le mot *char* pour désigner ce qu'on appelle en France un *waggon* ou simplement une *voiture*. Ce dernier terme a une signification trop générale ; quant au mot *waggon*, nous n'en voulons pas parce que nous sommes dans la lutte, et que, si nous consentons à introduire délibérément des mots anglais dans notre langage, la bataille que nous livrons chaque jour pour la conservation du "doux parler de France" sera bientôt perdue. Il n'y a pas longtemps que nous avons consenti à dire *rail* pour lisse ; nous ne dirons jamais le *sleeping* pour le char-dortoir, et nous préférerions nous faire casser le cou plutôt que de demander au mécanicien de *stopper* la locomotive.

Je ferme à regret cette parenthèse, que je serais tenté d'allonger indéfiniment.

Dans le char-palais occupé par Leurs Altesses se trouvaient tous les personnages de leurs suite, ainsi que Monseigneur Gagnon, de l'archevêché, le juge Casault, l'abbé René Casgrain, M. Vincelette, M. LeMoine, M. Chapuis, M. Henry Bédard, le juge Routhier, l'abbé Raymond Casgrain, lauréat de l'Aca-

démie française, MM. Chouinard, Robitaille, Caouette, Beauchamp, Lemieux, Drouyn et quelques autres.

A trois heures précises la locomotive hennissante sortait de la gare, et bientôt après on vit son panache blanc se détacher sur la plage de la Canardière, atteindre l'antique seigneurie de Robert Giffard et le gué de la Montmorency, célèbre par la déroute des soldats de Wolfe dans la journée du 31 juillet 1759. Le train arrêta au pied de la cataracte (haute de 250 pieds), et les illustres voyageurs descendirent un instant pour en admirer la réelle beauté. On leur fit remarquer le parti que l'industrie avait su tirer de ce puissant pouvoir moteur, notamment pour l'éclairage par l'électricité de la ville de Québec.

Les paroisses de Beauport, de l'Ange-Gardien et du Château-Richer, que traverse le chemin de fer pour se rendre à Sainte-Anne, sont le berceau de nombreuses familles répandues dans tout le Canada, et le centre d'une vigoureuse colonie venue du Perche, en France, durant la première moitié du dix-

septième siècle, — colonie dont l'érudit docteur Dionne écrit en ce moment l'histoire.

Lorsque les princes arrivèrent à Sainte-Anne, les cloches de la basilique sonnaient à toute volée. Les RR. PP. Debongnie, Tielen, Fiévez, Barolet, et quelques autres Rédemptoristes vinrent au-devant de Leurs Altesses, et tous les visiteurs, après une courte prière, se dispersèrent dans les vastes nefs et les nombreuses chapelles de l'église dédiée à la grande thaumaturge de la Nouvelle-France.

Les princes contemplèrent pendant quelques instants les trophées de béquilles et autres objets ayant appartenu à des miraculés, que l'on a distribués çà et là dans la basilique, — éloquents témoins de larmes, de souffrances et d'actions de grâces, et ils vinrent s'agenouiller sur deux prie-Dieu qui avaient été placés dans le sanctuaire même, en face du Saint Sacrement.

Le comte de Paris pria avec une ferveur qui édifia tous les assistants. Le souvenir de chacun des membres de sa famille, celui de la France dont il est exilé, la majesté et la

sainteté du lieu durent remuer profondément son âme en ce moment. Son attitude indiquait une foi et une piété dignes du descendant de saint Louis. Plus tard il déclara que rarement il avait été aussi ému qu'en cette circonstance.

Le jeune prince, son fils, pria lui aussi avec recueillement, comme devait le faire un élève du collège Stanislas et l'enfant d'un foyer chrétien.

Tous nos hôtes retrouvèrent quelque chose de la vieille France dans les pieux échos de la basilique, dans le parfum qui s'exhale de ses oratoires, embellis par l'art et par la reconnaissance des pèlerins.

Après l'oraison du comte de Paris, tous les visiteurs vénérèrent dévotement la relique de sainte Anne conservée dans la basilique. Cette relique précieuse fut donnée à Mgr de Montmorency-Laval par le chapitre de Carcassonne, et fut exposée pour la première fois le 12 mars 1670, dans la petite église canadienne de la côte de Beaupré, dont M. d'Ailleboust, gouverneur de la Nouvelle-

France, avait posé la première pierre onze ans auparavant.

Cette église fut démolie et remplacée, en 1676, par la vieille église actuelle, qui elle-même ne sert plus au culte depuis la construction de la spacieuse basilique desservie aujourd'hui par les Pères Rédemptoristes.

Les visiteurs regardèrent avec attention le tableau placé au-dessus du maître-autel de l'église, et qui est dû, assure-t-on, au pinceau de Lebrun. Ce tableau est marqué aux armes de la famille de Tracy. Il fut donné au sanctuaire de sainte Anne, en 1666, par M. de Tracy, vice-roi de la Nouvelle-France, au retour d'un voyage en Europe pendant lequel il avait failli périr.

Dans la sacristie, on fit voir à Leurs Altesses une riche chasuble confectionnée en grande partie par Anne d'Autriche, et envoyée par la reine elle-même au sanctuaire de Sainte-Anne de Beaupré. On montra aussi aux visiteurs une lampe en argent, donnée par M. de LaChenaie ; un crucifix, donné, en 1706, par le héros canadien Lemoyne d'Iberville, etc, etc.

Mgr de Laval écrivait, il y a plus de deux siècles : " Nous le confessons, rien ne nous a aidé plus efficacement à soutenir le poids de la charge pastorale de cette Eglise naissante (du Canada), que la dévotion spéciale que portent à sainte Anne tous les habitants de ce pays, dévotion qui, nous l'assurons avec certitude, les distingue de tous les autres peuples."

Les anciens missionnaires avaient aussi inspiré aux aborigènes du Canada une dévotion toute particulière envers sainte Anne. " Pendant plus d'un siècle, les Sauvages chrétiens furent dans l'habitude de se rendre chaque année à Sainte-Anne de Beauport ; ils y venaient en grand nombre de toutes les parties du Canada pour assister à la fête de la patronne du lieu. On voyait alors de longues files de canots sauvages, les uns remonter, les autres descendre le fleuve, et converger vers le rivage de Sainte-Anne, où tout un village de cabanes en écorce se dressait, comme par enchantement, pour abriter les nombreux pèlerins."

Aujourd'hui, les fidèles affluent au pèle-

rinage de Sainte-Anne de Beaupré de toutes les parties du Canada et des États-Unis.

Un miracle éclatant opéré dernièrement au sein de notre société de Québec, par l'intercession de sainte Anne, est en ce moment le sujet de toutes les conversations.

Les princes et leur suite remercièrent les bons Pères Rédemptoristes de leur cordial accueil et de leur complaisance. Le train reprit sa course rapide dans la direction de la ville. Les voyageurs firent, commodément assis dans de moëlleux fauteuils, le même trajet que le saint évêque de Montmorency-Laval faisait péniblement, il y a deux siècles, les raquettes aux pieds.

Mgr Gagnon avait eu la bonne pensée d'apporter avec lui des manuscrits en langue sauvage écrits par les anciens missionnaires jésuites, et d'autres documents curieux et intéressants des archives de l'archevêché, notamment le manuscrit polyglotte du Père de Crespieu, les prières et chants religieux du Père Vaultier (1676), reliés en peau de caribo ; des manuscrits en montagnais du Père

Laure ; d'autres manuscrits en abénaquis, en algonquin, etc.

Le colonel Parseval examina ces pièces avec un vif intérêt. Pendant ce temps, le comte d'Haussonville lisait avec admiration des notes écrites par le Père de Crespieul, le fondateur de la mission de Saint-Charles de Métabetchouane. En 1690, le Père écrivait que "la vie du missionnaire montagnais est un long et cruel martyre." Il traçait ces lignes, "pour la consolation de ses successeurs," dans une cabane de Sauvages, à la lueur d'une écorce de bouleau allumée, loin, bien loin de toute civilisation.

Le comte d'Haussonville fit voir ce manuscrit au comte de Paris, qui, après en avoir parcouru quelques pages, s'exclama à demi-voix : "Et dire que tous ces travaux sont perdus pour la France !.... Elle était à la peine, ne devait-elle pas être à l'honneur ?" Ces paroles de regret, les seules qui aient échappé au prince pendant toute sa visite, furent recueillies par des oreilles avides et répétées avec émotion dans les familles. La flamme d'une écorce de bouleau, allumée il

y a deux siècles, avait fait fondre la glace des convenances officielles ; quelques lignes d'un courageux missionnaire perdu dans les sauvages régions du Nord avaient fait oublier les exigences de la diplomatie.

Le duc d'Orléans remarqua avec un plaisir évident, dans un registre que lui fit voir Mgr Gagnon, la signature de Frontenac, l'intrépide guerrier qui, il y a deux siècles (octobre 1690), couvrait les armes françaises de tant de gloire sur le promontoire de Québec.

Pendant tout le trajet de Sainte-Anne à Québec, nos hôtes parurent désireux de se renseigner sur les détails intimes de notre existence sociale et politique, ainsi que sur les usages, les coutumes et les idées de notre population rurale. Bien des hommes se sont demandé ce que serait aujourd'hui la France sans la révolution de 93. L'état de notre société canadienne ne peut, sans doute, donner la solution de ce problème ; néanmoins il peut aider à étayer des hypothèses, et les investigations de certains esprits d'élite à l'égard du Canada français ne nous surprennent pas.

Nos hôtes ont dû être frappés du contraste qui existe entre notre population et celle des Etats-Unis. La surface chez nos voisins est très voyante, et étonne bien des étrangers. Ici, il y a des gens d'esprit que ce grand éclat n'a pas su éblouir. M. Siméon Lesage, pour n'en citer qu'un seul, a écrit les lignes suivantes :

“ Il s'est rencontré des voyageurs de renom, des correspondants de grands journaux européens qui ont trouvé que le Canada, et surtout la province de Québec, avait une certaine gaucherie native ; que nos institutions sentaient le vieux, et que notre façon d'être et d'agir accusait moins d'agileté dans l'allure que celle de nos voisins de la grande république. Nous avons laissé dire ces voyageurs, ces journalistes, et nous n'avons pas essayé de nous corriger, parce que justement la majorité d'entre nous se complait dans cette manière d'être et croirait s'amoin-drir si elle en changeait.”

En se rendant à Sainte-Anne, les voyageurs avaient pu remarquer, le long des grèves, des bateaux de cabotage à demi

couchés sur le flanc. Les ondes du Saint-Laurent coulaient à plus d'un arpent de distance de ces pauvres épaves. Au retour, les bateaux s'étaient redressées ; les vagues clapotaient sur leurs flancs, et la marée montante envahissait la rive.

Un monarchiste fatigué écrivait récemment : " Nous n'avons pas le droit d'attacher la barque qui contient les destinées de la France à un rivage que les flots abandonnent." Avait-il songé au reflux ?

Il commençait à faire nuit quand le train arriva en vue de la ville.

Montmorency roulait ses vagues mugissantes ;

Québec faisait briller au loin les feux éclatants de ses lampes électriques.

A l'intérieur du char-palais, les conversations continuaient avec un demi-laisser-aller discret et charmant. Le comte de Paris avait causé tour-à-tour avec le juge Routhier, le juge Casault, le chevalier Vincelette, l'abbé Raymond Casgrain et quelques autres. On parlait de la situation des catholiques de langue française aux Etats-Unis, lors-

qu'un long gémissement de la locomotive annonça l'approche de la gare du Palais et vint couper court à l'entretien.

X

BANQUET ET DISCOURS

Le banquet du 28 octobre 1890, à la grande salle de l'hôtel Saint-Louis, a pris les proportions d'un événement, et les deux cent trente convives qui y figurèrent en garderont un impérissable souvenir.

Jamais peut-être Québec n'a été témoin d'un aussi grand enthousiasme.

Les hommes d'élite de la société de Québec avaient tenu à honneur d'inscrire leurs noms sur la liste des souscripteurs qui offraient un banquet au prince, et si le comité de réception avait pu se procurer une salle plus spacieuse, cette liste eût été doublée et même triplée en quelques heures.

Pour bien des gens, dans l'ancienne France, le comte de Paris, c'est l'avenir ; pour nous c'est le passé, l'incarnation de ce passé glorieux qui vit nos frères se tailler une patrie dans les solitudes de la forêt canadienne, au cri mille fois répétés de *Vive le roy de France !*

Nous n'avons rien à voir dans la politique des nations de l'Europe. Cependant nos ancêtres appelaient leur patrie "le royaume de France," et nous ne saurions assister souvent à des scènes comme celles dont nous avons été les témoins au banquet du 28 octobre, sans nous exposer à perdre un peu de notre esprit de neutralité.

Plus d'une fois le vieux cri de nos pères nous a monté du cœur à la gorge. Nous avons dû le refouler ; mais avec quel enthousiasme n'avons-nous pas crié : *Vive la France !* lorsque le descendant et le successeur traditionnel des rois vraiment très chrétiens qui ont créé le Canada parut dans la salle du festin, et lorsque, d'une voix émue, il nous adressa des paroles de sympathie, j'allais dire de paternelle affection, si en har-

monie avec les souvenirs évoqués par sa présence !

Dès l'entrée du prince dans la salle, les acclamations éclatèrent, et l'on peut s'imaginer ce que dût être un banquet commencé ainsi par une ovation.

La table d'honneur dominait un peu les autres, et la salle entière offrait un gracieux coup d'œil.

M. Joseph Frémont, le jeune maire de Québec, présidait le banquet, ayant à sa droite Son Altesse Royale Mgr le comte de Paris, le juge Casault, le duc d'Uzès, le juge Routhier, le juge Irvine, le colonel Parseval, l'honorable M. Starnes, M. LaChambre, le colonel Duchesnay, le capitaine Morhain, l'honorable M. Ouimet ; et à sa gauche Son Altesse Royale Mgr le duc d'Orléans, l'honorable M. Mercier, premier-ministre, M. le comte d'Haussonville, le juge L.-B. Caron, le marquis de Lasteyrie, l'honorable M. Chs Langelier, le docteur Récamier, et deux jeunes Français d'une grande distinction, M. le baron de Ravignan, petit-neveu de l'illustre Jésuite, et M. le vicomte de Richemont,

qu'une noble pensée avait conduit en notre ville ¹.

Voici la liste à peu près complète des personnes présentes au banquet, à part Leurs Altesses et les personnages de leur suite :

A.—MM. G. Amyot, avocat, député aux Communes du Canada ; J.-B. Amyot, assistant shérif ; Panet Angers, avocat ; G. Andrews, négociant ; Thomas Aylwin, avocat ; J. Allaire, notaire.

B.—L'honorable J.-G. Bossé, juge de la cour d'appel ; MM. J.-A. Belleau, éditeur ; L.-A. Bergevin, négociant ; Eusèbe Belleau, avocat ; J.-E. Boily, notaire ; J.-D. Brousseau, ancien maire de Québec ; H.-A. Bédard, courtier ; F.-X. Berlinguet, architecte, membre du bureau de commerce ; A. Bourget,

¹ M. le vicomte de Richemont prépare en ce moment un grand ouvrage sur les prêtres français émigrés en ce pays et dans le monde entier pendant la tourmente révolutionnaire de la fin du dernier siècle. On a gardé ici un touchant et profond souvenir des prêtres éminents par le talent et le savoir, qui, au nombre de quarante-deux, sont venus dans notre Canada français exercer leur zèle infatigable et répandre autour d'eux le parfum de toutes les vertus.

M. Bourget, Jos. Boivin, assistant-secrétaire de la Province ; A. Bachand, Louis Bilodeau, négociant ; W. D. Baillairgé, architecte.

C.—L'honorable N. Casault, juge de la cour supérieure et professeur à l'université-Laval ; l'honorable B. Caron, juge de la cour supérieure ; l'honorable A. Chauveau, juge de la cour de police ; MM. F. Carbray, ancien député ; E.-T.-D. Chambers, journaliste ; L.-A. Croteau, négociant ; Thomas Chapais, avocat et journaliste ; A. Côté, Eug. Crépault, avocat ; le représentant du *Canadien*, le représentant du *Courrier du Canada*, Th.-Chase Casgrain, avocat et professeur à l'université-Laval ; J.-A. Charlebois, notaire ; H.-J.-J.-B. Chouinard, avocat et député aux Communes du Canada ; J.-A. Corriveau, avocat ; le docteur J.-A. Couture, Victor Châteauvert, vice-président du bureau de commerce ; Aug. Carrier, négociant ; Paul Cousin, architecte ; E. Chinic, négociant ; P. Corriveau, avocat.

D.—Son Honneur le recorder Déry ; MM. James Dunbar, avocat, C. R. ; Arthur Desisle, avocat ; L. Dunn, négociant ; A. Dionne,

avocat ; A.-G. Demers, négociant ; Léon Dessane, artiste ; A.-B. Dupuis, négociant ; C.-C.-J. Dionne, Edmond Dupré, négociant ; P.-E. Dumoulin, caissier de banque ; le capitaine W. Chaussegros de Léry, Gustave de Léry, notaire ; le docteur Delany, A. Juchereau Duchesnay, Stewart Dunn, négociant ; G.-T. Davie, J.-B. Delâge, notaire ; Paul de Cazes, secrétaire du département de l'Instruction publique ; A. Fleury d'Eschambault, du département de l'Agriculture ; I.-P. Déry, libraire ; L.-J. Demers, éditeur ; V. Dupuis, V. Dionne, P. Debigaré, le lieutenant-colonel Th. Duchesnay.

E.— Le représentant de l'*Événement*, le représentant de l'*Électeur*, J.-C. Eno, rentier.

F.— MM. J. Frémont, maire de Québec, professeur à l'université-Laval ; Ch. Fitzpatrick, avocat, député à l'Assemblée législative ; Edson Fitch, négociant ; J.-C. Fortin, A. Fortaine, avocat.

G.— MM. J.-U. Gregory, chef du bureau de la marine à Québec ; F. Goudreau, membre du bureau de commerce ; D. Guay, industriel ; Jos. Gauthier, peintre ; G. Gour-

deau, avocat ; Ernest Gagnon, secrétaire du département des Travaux publics ; A. Gaboury, président de la Banque nationale ; J.-H. Gignac, conseiller de ville ; A. Grenier, négociant ; A.-C. Guilbault, registraire du département des Travaux publics ; A. Grenier, négociant ; A. Grenier, notaire ; H.-H. Guay, employé civil.

H.—MM. Philippe Huot, notaire ; Théo. Hamel, négociant ; Gustave-F. Hamel, avocat ; Henri Hamel, négociant ; S.-Staunton Hatt, du Conseil législatif ; Geo. Hough, L.-A. Hudon, E.-T. Hankey, rentier ; le major Denis Hudon.

I.—L'honorable George Irvine, juge de la cour d'amirauté.

J.—Le représentant de la *Justice*, le docteur Jolicœur.

L.—L'honorable Charles Langelier, membre du Conseil exécutif ; MM. Siméon Lesage, assistant-commissaire des Travaux publics ; A.-L. Light, ingénieur, B. Leonard, échevin ; Théop. Ledroit, négociant ; J.-P. E. Letellier ; O. Lemieux, régisseur de la société St-Jean-Baptiste ; A. Letellier, né-

gociant ; Edmond Lortie, avocat ; Ph. Landry, ancien député ; J.-B. Laliberté, négociant ; Jules LeMoine, avocat ; J.-I. Lavery, avocat ; J.-M. LeMoine, publiciste ; W.-V. Larue, notaire ; Gaspard LeMoine, négociant ; P.-M. Laurent, négociant ; Louis Lefebvre, du département de l'Instruction publique, Lawrence Lynch, étudiant en droit.

M.—L'honorable H. Mercier, avocat, premier-ministre de la province de Québec ; le lieutenant-colonel Montizambert ; MM. O. Migner, membre du bureau de commerce ; W. Méthot, rentier ; Jacques Malouin, avocat ; Phil. Malouin, avocat ; le docteur Morin ; R.-H. McGeevy, conseiller de ville ; Mercier ; J.-E. Martineau, membre du bureau de commerce ; Owen Murphy, député à l'Assemblée législative.

N.—Le représentant du *New - York Herald*.

O.—L'honorable G. Ouimet, ancien premier-ministre, surintendant de l'Instruction publique.

P.—L'honorable L.-P. Pelletier, avocat, député à l'Assemblée législative H.-M.

Price, vice-président du bureau de commerce ; J. Picard, négociant ; Frank Pennée, agent ; C. Petitgrew, négociant ; Ernest Pacaud, avocat et journaliste ; J.-B. Provost, négociant ; J.-E. Peachy, architecte ; E.-J. Price, négociant ; A. Primeau ; O. Picard, industriel ; A. Picher, négociant ; O. Poliquin, industriel ; François Parent, ancien maire de Beauport.

R. — L'honorable A.-B. Routhier, juge de la cour supérieure et professeur à l'université-Laval ; l'honorable David-A. Ross, membre du Conseil exécutif ; MM. Amédée Robitaille, avocat et échevin ; J.-U. Rider, J.-E. Roy, Rosenvelt, (de New-York), E.-S. Rickaby, industriel ; A. Racine, industriel ; Victor Roy, Verchères Robitaille, comptable ; le docteur A. Robitaille, Rodolphe Roy, avocat ; A. Rémillard, avocat ; le lieutenant-colonel Roy, Ch. Rouleau, journaliste ; J. Rochette, industriel ; A. Rivard, étudiant en droit.

S. — L'honorable Henry Starnes, président du Conseil législatif ; MM. George Stewart, journaliste ; P.-V. Savard, avocat (de Chicoutimi), John Sharples, négociant ; Lawrence Stafford, avocat.

T.—L'honorable I. Thibaudeau, ancien ministre ; D.-C. Thomson, négociant ; A. Tourangeau, ancien député ; F.-X. Toussaint, négociant ; A. Toussaint, négociant ; Jos.-I. Tarte, notaire et journaliste ; Linière Taschereau, avocat ; le colonel Turnbull, Jules Tessier, avocat et député à l'Assemblée législative, le représentant du *Quebec Daily Telegraph*, H.-A. Turgeon, du département de l'Agriculture et de la Colonisation ; Ch. Trudelle, du bureau d'enregistrement ; Alexandre Taschereau, avocat ; V. Turcotte, Emile Tanguay, architecte ; Ulric Tessier, avocat ; Tanguay ; Arthur Turcotte, négociant.

V.— Le docteur Ch. Verge, professeur à l'université-Laval ; le docteur Vallée, professeur à l'université-Laval ; MM. Ph. Vallières, industriel ; Jos. Vermette, négociant ; A. E. Vallerand, négociant.

W.—MM. G.-R. White, rentier ; J. Welch, comptable ; le docteur Watters.

Les membres du comité d'organisation avaient eu l'œil à tout, et rien, absolument

rien, ne laissait à désirer, au point de vue du placement des invités, des décorations et du menu. Le service de la table était étincelant ; des bouquets et des guirlandes, disposés çà et là, offraient leurs parfums et leur poésie, et apportaient aux convives comme un dernier souffle de l'été, un dernier adieu de la saison des fleurs.

Pendant le dîner, Mgr le comte de Paris causa gracieusement avec ses voisins de table, le maire et le juge Casault.

Mgr le duc d'Orléans s'entretint longtemps avec le premier-ministre.

Avec le dessert arriva l'heure des santés. Son Honneur le maire proposa, sans discours, selon l'usage, la santé à la Reine, qui fut saluée par le *God save the Queen!* chanté par plus de deux cents voix. Puis vint la santé à notre hôte Son Altesse Royale Monseigneur le comte de Paris, que M. Frémont proposa en ces termes :

DISCOURS DU MAIRE DE QUÉBEC.

“ C'est un bonheur pour moi de proposer un toast qui sera accueilli avec tout l'enthousiasme qu'il mérite.

“ Nous avons l'honneur, depuis quelques heures, d'avoir dans nos vieux murs élevés par les Français d'autrefois, Monseigneur Louis-Philippe-Albert d'Orléans, comte de Paris, l'héritier des anciens rois de France qui ont établi cette colonie de la Nouvelle-France, et qui ont fondé cette cité.

“ C'est une grande joie pour nous de saluer dans la personne de Son Altesse Royale tout ce qui nous rappelle l'ancienne mère-patrie.

“ Ces souvenirs de la France sont si vivaces dans nos esprits et si chers à nos cœurs que nous pouvons affirmer que nous sommes restés français.

“ Les populations de la province sont remplies de sentiments de loyauté vis-à-vis la couronne. Nous nous glorifions de nous compter parmi les plus fidèles sujets de Sa Majesté. Mais les liens étroits qui nous unissent à l'Angleterre ne nous empêchent pas de rester français de cœur. Car c'est sur les genoux de nos mères que nous avons appris à aimer la France et la glorieuse histoire des temps passés, comme nous apprenions, dès notre enfance, à conserver intact

le dépôt sacré que nous avaient légué nos pères : notre religion, notre langue et nos lois.

“ Aussi chaque fois que l’occasion se présente pour des Canadiens de se rappeler les travaux de leurs ancêtres, les luttes et les gloires du passé, leurs cœurs tressaillent d’émotion.

“ Aujourd’hui que nous sommes réunis pour témoigner nos sentiments de respect envers l’hôte illustre qui a bien voulu honorer ce banquet par sa présence, nous nous rappelons avec une grande joie que Son Altesse le comte de Paris personnifie ici, pour nous, tout ce passé qui nous est si cher.

“ Nous saluons en Votre Altesse, non-seulement un Français distingué par sa naissance illustre, mais encore par ses mérites personnels.

“ Guerrier, littérateur, philosophe, Monseigneur le comte de Paris a attaché son nom à des travaux et à des œuvres qui sont présents à notre mémoire, et, tout en offrant nos hommages à un prince royal, nous nous inclinons en même temps en présence de

l'homme éminent qui mérite à tant de titres notre admiration et notre respect.

“ Vous voyez réunis autour de vous, Monseigneur, des Canadiens de toutes les origines et de toutes les races. Ils se sont rassemblés sans examiner quelles peuvent être leurs opinions personnelles sur la politique d'un pays qui est l'ancienne mère-patrie pour le plus grand nombre.

“ L'honneur qu'il ressentent de la visite du prince qui est au milieu de nous ce soir, n'est surpassé que par la joie qui est au fond de leur cœur.

“ Je sais, messieurs, que je me fais l'interprète de vos désirs les plus chers, et je sens qu'en ce moment tous les cœurs battent à l'unisson du mien, en proposant la santé de Monseigneur le comte de Paris.”

L'orchestre, dirigé par M. Gaboury, fit entendre *Les adieux de Marie Stuart* ; puis un chœur, recruté hâtivement parmi les convives, chanta la belle composition d'Ambroise Thomas : *Dieu protège la France !*

Son Altesse se leva alors, au milieu des plus enthousiastes acclamations. Tous les convives se levèrent également, et un blanc nuage de mouchoirs agités flotta au-dessus des têtes. Immobile, le comte de Paris dominait de sa haute taille la salle frémissante, qui applaudissait, applaudissait encore, applaudissait toujours.

Le silence s'étant rétabli, Son Altesse prit la parole et s'exprima en ces termes :

DISCOURS DE MGR LE COMTE DE PARIS

“ Messieurs,

“ En me levant pour vous remercier de la santé que vous venez de porter, je tiens à vous dire combien mon fils et moi nous sommes reconnaissants de votre accueil. Vous nous avez reçus comme si nous étions des vôtres et ce dernier souvenir nous sera particulièrement précieux. Lorsque dans quatre jours nous partirons pour l'Europe, il nous semblera que nous nous éloignons de la France ; car, au milieu de vous, nous oublions pour un jour les tristesses de l'exil.

“ N'est-ce pas ici, en effet, un coin de la vieille France ? A chaque pas que nous faisons sur votre sol, nous rencontrons un aspect familier ou un souvenir historique. La touchante et fière devise de votre province n'est-elle pas d'ailleurs : *Je me souviens ?* Votre cité, antique pour le nouveau-monde, ressemble à une de ces vieilles villes normandes dont les fils venaient autrefois peupler les rives du Saint-Laurent ; les noms des villages de votre province, Montmorency, Lévis, Richelieu, Chambly, rappellent ceux de nos plus nobles familles françaises.

“ Vous m'avez conduit ce matin au pèlerinage de sainte Anne de Beaupré, qui veille sur vos marins comme sainte Anne d'Auray veille sur les marins bretons. N'était-ce pas aussi un pèlerinage que notre visite au monument élevé à la mémoire de Jacques Cartier, cette gloire commune de nos deux patries, et à la colonne qui perpétue le souvenir de l'héroïque Montcalm ?

“ C'est une généreuse pensée qu'a eue l'Angleterre, lorsqu'elle a inscrit sur cette colonne les noms des deux adversaires réunis

par la mort et associés dans la gloire. C'est ainsi, Messieurs, que vous savez associer aux souvenirs d'un passé qui vous est cher, votre fidélité loyale au gouvernement nouveau que la Providence vous a donné.

“ Je termine donc en vous proposant de boire au Canada, à la France et à l'Angleterre.”

Ces paroles, où la délicatesse, la prudence et la sympathie se tenaient si étroitement et si heureusement liées, furent écoutées avidement et applaudies à plusieurs reprises par le très vibrant auditoire auquel elles s'adressaient. Les sténographes les transmirent *urbi et orbi*, par téléphone et par télégraphe.

L'orchestre joua, non pas la *Marseillaise*, mais un cantique ; — oui, en plein banquet, le cantique de Paray-le-Monial et des Roches Massabielle, si souvent répété dans nos églises canadiennes :

Dieu de clémence,
O Dieu vainqueur,
Sauvez Rome et la France,
Au nom du Sacré-Cœur !

Le juge Routhier répondit en ces termes à la santé portée à la France :

DISCOURS DU JUGE A.-B. ROUTHIER.

“ La santé qui nous est proposée est une de celles qui occupent toujours une place d'honneur dans tous nos banquets patriotiques, et sans laquelle il nous semble qu'une fête civique ne serait pas complète. Tant de liens nous rattachent à la France que nous voudrions l'associer à toutes nos joies, comme nous nous faisons un devoir de lui témoigner nos sympathies dans toutes ses épreuves.

“ Nos concitoyens d'origine anglaise ont l'esprit assez large et le cœur assez haut placé pour s'unir à nous, ce soir, dans l'expression de nos sentiments à l'égard de la France. Ils ont compris qu'ils devaient cet hommage à nos illustres hôtes, non seulement par courtoisie, mais aussi par reconnaissance ; car il me semble que les Anglais doivent bien un peu de gratitude à la France pour avoir conquis, à leur profit, sur la barbarie et l'infidélité, ces magnifiques territoires qu'arrose le Saint-Laurent.

“ Mais si la France occupe toujours un rang éminent dans nos agapes fraternelles, il nous semble qu'elle envahit, ce soir, toute la salle du banquet, et qu'il n'y a plus guère de place que pour elle, tant son nom rayonne avec éclat dans les illustres personnages qui la représentent.

“ Aussi, vous dirai-je, qu'en voyant assis à cette table, à côté de leurs nobles compagnons de voyage, deux princes de la plus antique et de la plus glorieuse dynastie que le monde ait connue, il m'a semblé voir la France elle-même, première mère de cette colonie, venant visiter sa fille; et j'ai senti monter de mon cœur à mes lèvres l'enthousiaste salutation du poète latin : “ *Salve magna parens* ” salut, mère auguste et toujours aimée, que tes fils innombrables ont couronnée de tant de gloire et d'honneur ! Salut !

“ O France, douce France—comme chantaient les poètes du moyen-âge—qui donc pourrait te connaître et ne pas t'admirer et t'aimer ? Qui donc oserait nier tes gloires et ton génie, ton culte constant de l'idéal et

des beaux-arts, tes aspirations élevées, ton noble et généreux caractère ?

“ Quel peuple a plus aimé la vérité, la justice, la liberté, et plus combattu pour leur triomphe ?

“ Quelle race a l'esprit plus brillant, le cœur plus chaud et sent plus profondément ce besoin invincible d'ascension qui tourmente les âmes d'élite, et que le roi-prophète a décrit en disant : *deposuit ascensiones Deus in corde hominis ?*

“ En un mot, les brillantes qualités de la France sont telles, qu'elle n'est jamais aimée à demi. Mais en la comblant de ses faveurs et de ses dons, Dieu lui a imposé une mission pleine de gloire, il est vrai, mais aussi pleine de responsabilité et de périls, et bien des fois il l'a soumise à de rudes épreuves.

On peut même dire que sa part d'humiliations et de revers a été d'autant plus large que sa moisson de gloire a été plus abondante. Mais ses malheurs mêmes prouvent qu'elle est une race choisie, prédestinée, ayant à remplir dans le monde la mission de civiliser et de porter au loin le flambeau

de la vérité, sous l'inspiration de l'Eglise, dont elle est la fille aînée.

“ Aussi est-il bien remarquable que la France, comme le peuple d'Israël, n'a jamais péché impunément. Dieu est patient pour les autres peuples, mais pour la France, non pas.

“ Il est pour elle un père généreux, mais sévère, dont la justice est aussi prompte à agir que son amour ; et quand la France souffre, elle comprend et reconnaît cette conduite de Dieu à son égard.

“ Si vous avez lu avec attention la presse française pendant l'année terrible de 1870, vous avez dû entendre un colloque étrange entre la France et Dieu. La France se frappait la poitrine et disait :—“ Oui, j'ai péché, Seigneur, et je mérite de souffrir ; mais ma voisine de gauche et ma voisine de droite et toutes les nations qui m'entourent n'ont-elles pas péché comme moi ? Pourquoi votre bras s'est-il appesanti sur moi seule ? ”

“ Et Dieu répondait :—“ C'est vrai ; mais je suis plus sensible à tes offenses qu'à celles des autres, parce que je t'aime davantage, et

c'est pourquoi je te châtie. Je veux que tu continues d'être l'exécutrice de mes œuvres, je veux que tu sois mon bras et mon glaive dans l'accomplissement de mes décrets ; mais je veux aussi que cette main qui porte mon glaive soit pure, c'est pourquoi je t'impose une expiation prompte."

"Il y eut alors un moment où tout le monde en France paraissait entendre cette voix de Dieu, et M. de Freycinet lui-même, qui a été assez souvent ministre pour qu'on le regarde comme un écho de l'opinion publique, M. de Freycinet en fit l'aven sincère en disant : "*Digitus Dei est hic*, le doigt de Dieu est ici !" Telle est messieurs, la redoutable prérogative de l'honneur de la France. Elle a été placée comme un exemple pour le monde, et comme une démonstration visible du gouvernement divin parmi les nations !

"C'est la raison de sa gloire, c'est l'explication de ses malheurs, et c'est pourquoi, même aux jours d'éclipse et de défaite, elle continue de diriger la marche de la civilisation, non plus par sa puissance, mais par son génie et sa brillante culture intellectuelle.

“ Or, toute suprématie entraîne des responsabilités et des périls, et toute domination suscite des inimitiés.

“ Mais si la France compte de puissants ennemis en Europe, elle n'en a pas sur la terre libre d'Amérique et sur le sol béni que nous habitons. Tout au plus pourrions-nous dire qu'elle a parmi nous quelques amis compromettants.

“ Il y a des gens qui crient sur les toits qu'ils adorent la France, mais qui ont une singulière manière de le lui prouver dans l'occasion.

“ Dans des jours de fête populaire comme ceux-ci, ils vont fouiller dans l'histoire de France des siècles passés et ils y cherchent, non pas des lauriers et des couronnes, mais des misères et des défaillances.

“ Eh! bien, messieurs, ce n'est pas ainsi que nous, Québécois, entendons prouver notre amour à la France. Pour nous, en ces jours de réjouissance et d'honneur, nous aimons mieux exhumer les grandeurs et les gloires, et lorsqu'en feuilletant les vieilles archives du pays de nos ancêtres, nous décou-

vrons des ombres dans le blason radieux d'une dynastie qui a régné pendant une suite de siècles, nous nous rappelons que dans les cieux il y a des nébuleuses, et que dans tous les astres, même dans le soleil, il y a des taches.

“ Pour nous, quand nous trouvons au pied d'une montagne une eau fraîche et pure, et quand nous savons que cette eau coule d'une source placée sur les sommets et formée par les pluies bienfaisantes du ciel, nous admirons la limpidité de son cours sans nous inquiéter de savoir quels terrains elle a pu traverser en descendant des cimes.

“ Pour nous, nous savons qu'il y eut un roi de France que Donoso Cortès a proclamé sage entre les sages, prudent parmi les prudents, et que ce roi, prince, était votre grand-père.

“ Nous savons qu'il y eut une reine que le grand orateur espagnol appelait la plus respectée des femmes, la plus populaire des reines, la plus aimante des mères, et que cette reine était votre grand-mère.

“ Nous savons encore qu'en 1835, il y

avait sur les champs de bataille de l'Algérie un héros de vingt-cinq ans, dont la popularité et la bravoure faisaient l'admiration de tous et dont la mort a causé un deuil universel en Europe ; et nous nous souvenons que ce héros était votre père.

“ Enfin, Monseigneur, nous ne saurions oublier ce jeune prince chevaleresque et vaillant qui, un jour, las de son exil, rentrait soudainement en France et disait à ses gouvernants : “ Rendez-moi ma patrie et permettez-moi de combattre pour elle à vos côtés, ou donnez-moi des fers.” Est-il besoin de nommer ce preux chevalier, auquel on donna des fers ? Non, votre cœur a parlé et vous avez reconnu votre sang.

“ Car, vous aussi, vous avez prouvé que vous savez porter l'épée, et ce sera votre gloire d'avoir su allier ensemble l'art militaire, le culte des lettres et la pratique des vertus domestiques.

“ Messieurs, il est entendu que cette démonstration ne doit avoir aucune signification politique ; mais ce n'est pas s'immiscer dans la politique française que d'acclamer

un prince qui, par ses ancêtres, est le plus français des Français et qui représente une dynastie à laquelle nous devons notre existence nationale.

“ Nous aimons la France, et quand nous nous inclinons devant les princes d'Orléans, c'est elle que nous saluons en même temps que leurs personnes augustes ; quand nous louons leurs qualités et leurs vertus, c'est encore sur la France que rejaillit notre éloge.

“ Ce n'est pas non plus faire de la politique que de leur offrir nos sympathies dans la douloureuse position faite à leur cœur de Français.

“ Vous le savez, messieurs, en dépit de tous les dons magnifiques de la naissance et de la fortune qu'ils ont reçus du ciel, il est un grand bonheur qui est permis à chacun de nous et qui leur est refusé : Nous pouvons aller voir la France et ils ne le peuvent pas ! Ah ! messieurs, ceux - là seuls qui l'ont éprouvée peuvent comprendre combien cette douleur est poignante ; mais les voyages en donnent une faible idée. Il m'est arrivé quelquefois, en présence des plus admirables

tableaux de la nature méridionale, en Espagne, en France, en Italie et en Afrique, il m'est arrivé de m'écrier : " Ah qu'il ferait bon vivre ici ! " Mais cette sensation et ce désir n'ont jamais été de longue durée, et bientôt toutes ces beautés ne me disaient plus rien, parce que je me ressouvenais de ma patrie ; la Méditerranée elle-même, que j'aime tant, me chantait des chansons que je ne comprenais plus, la solitude se faisait autour de moi, et bientôt, saisi par cette maladie qu'on appelle nostalgie, je reprenais avec joie le chemin du pays.

" Quelle doit donc être la souffrance de princes français auxquels l'entrée de la France est interdite !

" Par bonheur, Dieu n'a pas refusé au noble chef de la Maison de France les consolations de l'amitié et du dévouement, et les douces joies du foyer domestique. Il lui a donné une famille qui lui fait une belle couronne, moins lourde à porter que ne le serait celle de la France ! Et si jamais il meurt sans avoir vu triompher ses idées, que nous respectons, il sera plus heureux que Roland au champ

de Roncevaux. Il ne sera pas obligé, comme le neveu de Charlemagne, de se coucher sur son épée dans le dernier sommeil, pour l'empêcher de tomber aux mains des ennemis de sa patrie ; il la remettra à son fils aîné, qui saura bien la mettre au service de la France.

Et maintenant, messieurs nos hôtes, permettez-moi de vous confier un message pour notre ancienne mère-patrie. Plusieurs de vous vont la revoir, et quant à ceux qui n'y peuvent rentrer, leurs voix sont assez puissantes pour lui parler de loin.

“ Dites-lui que nous l'aimons toujours, et que nous nous efforçons de développer les dons que nous avons reçus d'elle ; que nous avons au cœur le double enthousiasme du patriote et du chrétien ; que nous sentons couler dans nos veines le sang noble et généreux qui féconde les patries et qui enfante les héros, et que, sous les humbles dehors de la faiblesse et de la pauvreté, nous possédons les énergies de bronze qui font les races fortes et qui conquièrent l'avenir. Dites-lui que nous avons la confiance absolue et l'inébranlable espérance que de hautes destinées nous sont réservées sur la terre américaine.

“ Vous savez que Dieu, voulant faire de Jacob le père d’une grande race, lui imposa comme épreuve de combattre toute une nuit contre un ange, et que cet ange ne put vaincre le patriarche. Eh bien, messieurs, notre race a subi une épreuve de même nature : elle a lutté toute une nuit — la nuit qui a suivi la conquête — contre un peuple dont le nom primitif rappelle celui des anges et en est peut-être dérivé, et les anges-Anglais n’ont pu nous vaincre ; mais quand la nuit a fait place à l’aurore, la lutte a cessé, car les combattants se sont reconnus et réconciliés.

“ Fasse le ciel que cette lutte ne recommence jamais, et que nous puissions toujours fraterniser, comme ce soir, en buvant à la santé de la glorieuse patrie de nos hôtes.

“ Messieurs, à la France ! ”

Il suffit de lire les pages qui précèdent pour en apprécier toute l’ampleur, toute la noblesse, toute la poésie ; mais comment dire la puissance de parole de l’orateur ? comment exprimer le charme entraînant de sa diction ?

“L'honorable juge Routhier, disait le *Courrier du Canada* du lendemain, nous a, une fois de plus, fait honneur, à nous ses concitoyens, par son admirable discours d'hier soir.

“ Nous possédons parmi nous un orateur de grande lignée, de l'aveu de nos hôtes, qui ont déclaré n'avoir jamais entendu de parole plus éloquente que celle-là.

“ Merci à M. Routhier pour le lustre qu'il donne à toutes nos démonstrations par son talent merveilleux, pour tout le prestige qu'il donne à Québec et à la nationalité canadienne.”

Avant de reproduire ici les excellentes et sympathiques paroles de monsieur George Stewart, rédacteur-en-chef du *Morning Chronicle*, qui répondit au toast à l'Angleterre, je dois dire que tous les journaux de la presse quotidienne de Québec : le *Canadien*, le *Mercury*, le *Chronicle*, le *Courrier du Canada*, l'*Événement*, le *Daily Telegraph*, l'*Électeur*, la *Justice*, et je pourrais ajouter le *Quotidien*, publié aux portes de la ville, ont rivalisé de zèle pour garde

intacte la réputation d'hospitalité de l'ancienne capitale de la Nouvelle-France, avant, pendant et après la visite du comte de Paris. M. Ernest Pacaud, M. Stewart, M. Pelletier, M. Chapais, M. Tarte, M. Rouillard, le docteur Dionne, M. Barthe, M. Rouleau, M. Carrel, M. Bouchette, faisaient partie du comité de réception ou le secondaient de leurs écrits. Les dissensions étaient oubliées ; les adversaires de la veille organisaient des démonstrations avec un touchant accord.

Pendant huit jours, les irréconciliables furent réconciliés. La présence du chef de la maison de France avait opéré ce miracle !

DISCOURS DE M. GEORGE STEWART.

(Traduction)

“ Monsieur le maire,

Monseigneur et messieurs,

“ Je ne saurais trop vous remercier de la manière cordiale avec laquelle vous avez accueilli ce toast, et de la courtoisie avec laquelle vous avez bien voulu y associer mon nom. Je suis fier d'être ici ce soir, d'assister

à cette réunion de citoyens appelés à présenter leurs hommages et leurs respects les plus cordiaux au chef d'une grande famille historique, à un vrai soldat au courage chevaleresque, à un écrivain de haute renommée.

“ Je ne suis que l'écho des sentiments de mes compatriotes d'origine anglaise en disant au comte de Paris et à son fils, et à leurs compagnons d'au delà des mers, que Québec leur souhaite la bienvenue, les mains et le cœur ouverts, et qu'ils peuvent se considérer au milieu d'amis.

“ Il ne conviendrait pas dans une occasion comme celle-ci, quand les esprits sont portés vers des choses plus agréables, de vous ennuyer avec des extraits des annales canadiennes, et vous ne me sauriez gré, je suppose, si j'essayais de captiver votre esprit par des citations de ces brochures instructives, convenablement reliées en bleu, avec lesquelles nos gouvernements approvisionnent un Parlement et une presse insatiables.

“ Que me resterait-il alors à dire ?

“ L'œuvre accomplie par les illustres ancêtres de l'hôte que nous fêtons ce soir, a été

une tâche infiniment plus difficile que celle qui est poursuivie aujourd'hui par les descendants de ces hommes héroïques. Dans les premiers temps de ce pays, les pionniers avaient tout à surmonter. Chaque pas vers le progrès était enrayé par la maladie, par les rigueurs d'un climat à décourager les cœurs les plus audacieux, par le tomahawk du guerrier indien, par la forêt qui semblait sans limites dans son immense étendue et sa densité. Mais ces braves colons, ces femmes courageuses s'ouvrirent leur chemin en disputant le terrain pouce par pouce, pied par pied. Ils avaient en eux une foi sans bornes. Peut-être aussi avait-il foi en l'avenir d'un pays qui, malgré tous ces rudes obstacles et ces désavantages, leur offrait cependant beaucoup de compensations. Le Roi leur procura du secours par tous les moyens en son pouvoir, malgré la distance de milliers de milles de l'océan qui le séparait de ses agents ; et, soucieux du salut de leur âme, il envoya des serviteurs de Dieu pleins de dévouement à leurs lointaines retraites, et fit élever des églises où ils purent adorer Dieu et pratiquer les devoirs du chrétien.

“ Il n'est pas étonnant que le pays ait prospéré, lorsque le prêtre et le colon, le soldat et le trappeur, ont travaillé de concert pour ouvrir la voie.

“ Je ne m'attarderai pas sur ces souvenirs qui sont familiers à tous. Nous sommes un peuple heureux, loyal, industriel et religieux. Nous jouissons du gouvernement le plus libre du monde. Notre procédure parlementaire est empruntée aux codes admirables de l'Angleterre et des États-Unis ; nous avons puisé dans les deux ce qui nous semblait le meilleur. Nous faisons nos lois, nous réglons notre tarif. Notre peuple est entièrement libre dans sa politique, sa religion et ses aspirations. Notre presse est indépendante et libre. Tous ici peuvent aspirer aux plus hautes fonctions. Nous avons entière confiance au système électif, et nos fonctionnaires offrent rarement prise à la critique. Deux grands océans baignent nos côtes, et de l'Atlantique au Pacifique nous recueillons les richesses de la ferme, de la forêt et de la prairie ; notre sol est abondamment arrosé par des milliers de rivières et de lacs. La population seule fait

un peu défaut, mais avec le temps la population viendra.

“ Nous avons confiance en nous-mêmes. Le meilleur sang de France, d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande coule dans nos veines, et, côte-à-côte, des fils robustes de l'ancienne civilisation de la lointaine Europe se taillent de glorieuses destinées dont les débuts, quoique rudes, n'ont jamais fait naître le découragement. Anglais et Français du Canada travaillent de concert au développement des ressources du pays, rivalisent ensemble, dans une compétition fraternelle d'intelligence et d'espérances, pour arriver à la solution des problèmes politiques et sociaux dont dépend notre avenir.

“ Merci encore une fois, messieurs, de votre bienveillante attention.”

M. Stewart reçut de sincères félicitations et des remerciements.

Au moment de répondre à la santé portée au Canada par le comte de Paris, M. Chapais,

que le comité avait chargé de cette tâche honorable, paraissait dominé par une forte émotion, et cela le servit mieux que les plus habiles artifices oratoires. L'auditoire fut ému avec l'orateur ; avec lui aussi il se livra à l'enthousiasme.

M. Chapais débita son discours avec un entrain et une verve extraordinaires. C'était chaud, vibrant, coloré, comme une ouverture de Rossini.

DISCOURS DE M. THOMAS CHAPAIS.

“ Monseigneur, Messieurs,

“ En me levant pour répondre à la santé du Canada proposée par le chef de la maison de France, je ne saurais me défendre d'une émotion bien naturelle. De ce rapprochement heureux surgit pour nous tout un monde de souvenirs chers et sacrés. En effet, qu'est-ce que le Canada, Messieurs, sinon un rejeton du vieil arbre français sur lequel sont venus successivement se greffer des rameaux de sève différente, qui lui ont apporté leur contingent de vigueur et de fécondité, mais sans altérer en rien l'essence

primitive qu'il avait puisée au sol natal. Aujourd'hui et dans son état actuel, le Canada est une jeune Confédération de provinces britanniques, unies sous un même drapeau, s'inclinant sous le sceptre d'une même souveraine, ayant trois océans pour frontières naturelles et jouissant de la plus large liberté sous l'égide des institutions politiques octroyées par la monarchie anglaise.

“ Mais ce soir, devant l'hôte illustre que nous fêtons, devant le chef de cette maison de France dont le nom rend un si grand son dans le monde, devant l'héritier traditionnel de François Ier, d'Henri IV et de Louis XIV, qui ont marqué de leur royale empreinte quelques-unes des plus belles pages de notre histoire, il nous sera bien permis, à côté du présent, d'évoquer le passé, et à côté du Canada d'aujourd'hui, d'évoquer le souvenir du Canada d'autrefois.

“ Or, de l'Atlantique aux Montagnes Rocheuses, du fort de Chartres à l'Île Royale, le Canada d'autrefois portait fièrement en Amérique le nom de Nouvelle-France.

“ Durant un siècle et demi le drapeau de cette France américaine fut arboré sur tous les points du territoire immense arrosé par le Saint-Laurent, par les grands lacs intérieurs, par le Mississipi, et jusque sur les lointaines prairies du Nord-Ouest.

“ Mais un jour vint dans l'histoire où les décrets providentiels séparèrent violemment l'ancienne France de la nouvelle. Nos destinées prirent leurs cours vers de nouveaux horizons, et malgré les souffles orageux qui, de temps à autre, en ont troublé la marche, nous avons foi en leur évolution pacifique et progressive. Cependant, en dépit de cette séparation, en dépit des années, de l'espace et des événements, nous avons conservé la mémoire du cœur.

“ Un des maîtres de la scène française contemporaine, le vicomte Henri de Bornier, a écrit ce vers admirable :

Tout homme a deux pays, le sien et puis la France.

“ Eh bien ! messieurs, n'est-ce pas que cette parole est surtout vraie pour nous Canadiens-français ? Nous sommes Canadiens

et nous aimons passionnément cette terre de la patrie que nos ancêtres ont arrosée de leur sang. Nous sommes sujets de la couronne anglaise et nous avons fait nos preuves de fidélité sur plus d'un champ de bataille. Mais en même temps nous n'avons jamais su apprendre et nous n'apprendrons jamais l'indifférence envers la patrie de Jacques Cartier, de Champlain, de Montmorency-Laval, de Frontenac et de Montcalm.

“ Je citais tout à l'heure un vers de M. de Bornier. Un autre poète, un poète canadien, un de nos bardes les plus entraînants, écrivait à l'avance, il y a trente-cinq ans, quelque chose comme la paraphrase de ce vers. C'était à l'époque de la guerre de Crimée où les deux grandes nations, la France et l'Angleterre, unissaient leurs armes et mêlaient leur sang le plus pur dans des combats glorieux. Et Crémazie s'écriait :

Enfants abandonnés bien loin de notre mère,
On nous a vus grandir à l'ombre tutélaire
D'un pouvoir trop longtemps jaloux de sa grandeur.
Unissaient leurs drapeaux, ces deux reines supérieures
Ont maintenant chacune une part de nous-mêmes :
Albion notre foi, la France notre cœur.

“ Voilà, messieurs, en deux mots, le Canada français d'aujourd'hui : loyauté et souvenir, telle est sa devise. Et nos concitoyens d'origine anglaise, qui ont l'intelligence des traditions historiques, comprennent et admirent chez nous l'union de ces deux sentiments : la religion du passé et la fidélité aux devoirs du présent.

“ Merci, Monseigneur, d'avoir bien voulu boire à la santé de notre Canada. Lorsque nous nous rappelons qui vous êtes, lorsque nous songeons aux grandes choses que votre grand nom et votre présence ici font revivre parmi nous, nous nous disons que notre pays a rarement reçu un pareil honneur. Merci, et soyez assuré que nous garderons de votre visite au milieu de nous un durable et enthousiaste souvenir.”

Les convives se levèrent de table à onze heures et demie. Le comte de Paris fit mander auprès de lui MM. Routhier, Stewart et Chapais pour les féliciter et les remercier. Dans le vestibule de l'hôtel, on fit au juge

Routhier une ovation enthousiaste, et, M. Chapais paraissant en ce moment, les bravos redoublèrent et le juge et son jeune émule s'embrassèrent cordialement, à la française.

Ainsi se termina cette fête de l'hospitalité, de l'éloquence et du souvenir, qui nous a si profondément impressionnés, et dont nos hôtes, les princes de la maison de France et les personnages éminemment distingués qui les accompagnaient, ont paru eux-mêmes enchantés.

Dans son compte-rendu de la soirée, l'*Electeur* du lendemain s'exprimait en ces termes :

“ Nos illustres hôtes ont entendu hier soir des discours d'une éloquence si haute, respirant un patriotisme si pur, si sincère et si vrai, qu'ils en ont été profondément touchés et ont donné des marques non équivoques de surprise et d'admiration.”

XI

A CHEVAL

Quelqu'un, ou plutôt tout le monde a dit que pour régner sur Paris il fallait y entrer

à cheval. Si la condition d'être bon cavalier suffisait pour assurer le trône de France à un prince du sang royal, le duc d'Orléans, — qui a d'autres qualités, — pourrait, à son heure, donner carrière à son ambition : il monte à cheval parfaitement.

Dès six heures, au matin du 29 octobre, le jeune prince était debout, et, à sept heures, il partait de l'hôtel Saint-Louis, pour faire une promenade à cheval, en compagnie de l'honorable M. Mercier, premier-ministre, du docteur Récamier et du jeune capitaine Lessard, officier de l'école de cavalerie de Québec, un écuyer de premier ordre.

Le cheval sellé pour le jeune duc était un peu lourd, mais excellent du reste. Le capitaine Lessard observait du coin de l'œil l'élève de Woolwich, qui se mit en selle avec une aisance parfaite, et s'empara des rennes des deux mors en donnant une égale tension sur chacune, comme on doit le faire lorsqu'on ne connaît pas sa monture. Le brillant cavalier n'était pas rendu en face de l'Esplanade que déjà le *gros mors* seul était tenu en échec, les rennes du *filet* flottant mollement,

comme celles qu'Hippolyte, de classique mémoire, laissait flotter sur ses coursiers aux portes de Trézènes.

Arrivés à la Grande-Allée, les promeneurs convinrent de se rendre à la colonne de Sainte-Foye par des chemins différents : le premier-ministre et le docteur Récamier par la route du Belvédère ; le duc d'Orléans et le capitaine Lessard par la route plus longue du bois de Gomin et de Bellevue.

Les deux jeunes cavaliers partirent au galop ; puis, prenant le trot militaire, ils eurent en moins d'une demie-heure atteint le chemin Sainte-Foye, où ils s'arrêtèrent un instant pour contempler la riche campagne qui se déroulait à leurs pieds, dans la vallée de la rivière Saint-Charles, et les groupes de maisons échelonnées plus loin, sur les hauteurs de Lorette et de Charlesbourg.

Le cap Tourmente, à droite, avait toujours son nuage au front.

Laissant à gauche le chemin de la Suète, — ainsi nommé sans doute par quelque colon venu de la petite commune appelée Suète, près d'Angers, en France, — les ca-

valiers s'élançèrent dans la direction de la ville et arrivèrent bientôt au pied de la colonne, où ils rejoignirent leurs compagnons de promenade.

Le prince se montra bien renseigné sur les péripéties de la bataille de Sainte-Foye. Il parla d'art militaire et dit aussi quelques mots de son séjour aux Indes Orientales.

Le docteur Récamier paraissait familier avec tout ce qui l'entourait. Il en était à son deuxième voyage en Amérique, et il goûtait depuis quelques jours ce charme intime et exquis que l'on éprouve à revoir des lieux aimés et, — l'homme est ainsi fait, — à se retrouver soi-même dans les souvenirs qu'ils évoquent.

Le retour à l'hôtel se fit au pas, le premier-ministre devisant gaîment et indiquant à l'avance les étapes d'un deuxième voyage du duc d'Orléans au Canada. Il fut réglé, *nemine contradicente*, comme on dit à la Chambre, que ce voyage se ferait dans deux ans !

“ Puis, ils rêvèrent en silence.
On n’entendait plus que le pas
Des chevaux marchant en cadence :
Les cavaliers ne parlaient pas. ”

Le capitaine Lessard regardait toujours le jeune prince ; celui-ci regardait l’avenir.

XII

LES HURONS

C’est sous le gouvernement de M. d’Ailleboust, en 1650, que le Père jésuite Paul Ragueneau (*Aondecheté*) amena à Québec les trois cents Hurons chrétiens qui avaient demandé de se mettre sous la protection des Français. Les Iroquois avaient massacré presque toute leur tribu, et voulaient continuer leur œuvre d’extermination. Quelques Hurons, en petit nombre, ne suivirent pas le Père Ragueneau. Ils se dirigèrent vers le lac Supérieur, où ils réussirent à échapper au massacre général, et où leurs descendants vivent encore. Quant aux Hurons arrivés à Québec en 1650, ils passèrent l’hiver à

L'abri du canon du fort Saint-Louis, et, l'été suivant, ils se fixèrent au bord de l'île d'Orléans, à un endroit appelé l'Anse-du-Fort. Leurs cruels et implacables ennemis les Iroquois vinrent les attaquer jusque dans cette retraite. Ils jugèrent alors prudent de se joindre aux néophytes algonquins et montagnais fixés entre Québec et le Cap-Rouge, dans la mission fondée par le pieux Noël Brulart de Sillery. Plus tard ils se fixèrent à Notre-Dame-de-Foye ; puis à l'Ancienne-Lorette, puis à la Nouvelle-Lorette, où ils achèvent de se fondre dans la population caadienne-française.

Les " guerriers " venus à l'hôtel Saint-Louis pour présenter leurs hommages au comte de Paris, le 29 octobre au matin, étaient vêtus de leur costume des grandes fêtes : chapeaux à plumes, tuniques voyantes, mitasses et mocassins, cercles d'argent aux bras.

Ils furent présentés à Son Altesse par Son Honneur le maire de Québec.

Voici le texte de la harangue éloquente qui fut lue par un des chefs :

ONONTHIO !

“ Les chefs, les guerriers, les femmes et les enfants hurons de la Nouvelle-Lorette Te saluent tous :

“ Tu vois devant Toi les fidèles alliés des anciens Rois de la France, Tes Pères.

“ L'âme de Kondiarouk, d'Ahatsistari, et celles des autres vaillants capitaines de Notre Nation doivent aujourd'hui se réjouir de Ta présence au milieu de nous, tandis qu'elle parle à notre cœur et à notre esprit.

“ Depuis que saint George et son dragon ont remplacé saint Louis et son lys ; depuis que le drapeau blanc fleurdelisé, repassant les eaux du Grand Lac, renfermant dans ses plis le deuil et les pleurs des Hurons, a fait place au fier drapeau britannique, les sentiers de la guerre sont recouverts d'une épaisse couche de mousse ; la hache de guerre a été enterrée. Au lieu des cris de mort de nos guerriers, nos forêts retentissent au loin de la chanson des paysans qui conduisent tranquillement leur troupeau au pâturage, sans redouter l'affût des farouches ennemis

d'autrefois ; et les nations sauvages aussi, depuis, fument ensemble, avec les blancs, leurs frères, le calumet de la Paix à l'ombre de ce fier drapeau.

“ ONONTHIO !

“ Ne va pas croire cependant que les descendants des Hurons ont perdu le souvenir de leurs vaillants et nobles alliés de la vieille France. Les exploits de ces hommes héroïques dont le sang a suffi au ciel pour faire disparaître la barbarie de nos ancêtres, ont imprégné nos cœurs de souvenirs qui ne s'effaceront jamais.

“ Nous T'invitons à venir visiter notre bourgade. Tu y seras le bienvenu et Tu y verras encore des traces de la munificence des Rois de France, Tes Pères.

“ ONONTHIO !

“ Ma fille Clémentine Ok8esen (la perdrix) me charge de Te prier de vouloir bien présenter à Ta Femme cette petite couronne faite de grains de porcelaine (*wampum*) qu'elle a détachés pour Elle de son collier :

petite couronné emblématique de celle que Son Altesse devra ceindre, un jour, dans Ton beau pays de France.

“ Nous prions le Grand Esprit qu’il écarte de Toi les méchants manitous ; qu’il Te protège, Ta noble femme, ainsi que le vaillant et généreux guerrier, Ton fils.

“ Pour les Chefs Hurons

“ Je dis.

“ PAUL TSA8ENHOHI,

“ guerrier.

“ Maurice-Sébastien Agniolen (L’ours)

“ Grand Chef des Hurons.

“ Philippe Vincent, Theon8athasta,

“ (Il se tient debout), chef.

“ François Sassenio (L’homme droit), chef.

“ Gaspard Ondiaralethe, chef.

Antoine-Sébastien 8a8endarolen. (Celui qui parle), agent des sauvages hurons.”



“ Mgr le comte, disait le *Canadien* du lendemain, a été vivement touché de cette marque inattendue de sympathie de la part des descendants de la tribu huronne, et,

dans sa réponse délicate et vivement donnée, il s'est dit fier de voir les descendants de cette tribu courageuse qui, alliée de ses pères, a su conserver intact l'amour de l'ancienne patrie. Il les a remerciés de leur noble sentiment à son égard et leur a promis que, si jamais un hasard aussi fortuné que celui dont il jouit ces jours-ci lui revenait encore, il irait visiter leur bourgade et fumer avec eux le calumet de la paix."

Le nom d'Ononthio remonte à Charles Huault de Montmagny, le brave et sage successeur du fondateur de Québec dans le gouvernement de la Nouvelle-France. Lorsqu'il arriva dans la colonie, les Sauvages s'empressèrent de demander son nom. Un interprète leur dit qu'il se nommait Grande-Montagne (Mont-Magne), en dialecte indien : *Ononthio*. A partir de ce moment, le nom d'Ononthio fut donné par les différentes tribus du Canada non seulement à M. de Montmagny, mais encore à tous ses successeurs les gouverneurs de la Nouvelle-France. Ils appelaient le gouverneur " Ononthio," et le roi de France " le grand Ononthio."

Il y a quelques années, un jeune homme de la branche ontarienne de la tribune huronne est venu faire visite aux Hurons de Lorette. C'était un joli garçon, très brun, avec des yeux noirs à reflets et une chevelure aile de corbeau. De son état, il était avocat !

La " couronne " envoyée par une jeune huronne à Son Altesse Royale madame la comtesse de Paris, est formée de petites pièces cylindriques trouées dans le sens de leur longueur, et découpées, il y a plusieurs siècles, dans des coquillages venus des côtes de la Floride ou du golfe du Mexique. Les Sauvages de la Nouvelle - France appelaient *ésurgni* ces fragments polis et uniformes de coquillages, que les Indiens des Etats-Unis appellent *wampum*. Les colliers d'ésurgni jouaient un grand rôle dans la vie des Sauvages d'autrefois : ils étaient des gages de paix et d'amitié, et on en plaçait même à côté de la dépouille des guerriers, afin que ceux-ci pussent faire largesse dans le pays de esprits.

M. Chauveau a dit, dans son poème de *Donnacona* :

Les vieux chefs, tout parés, quittent leur sépulture,
On entend cliqueter partout, comme une armure,
Les colliers d'ésurgni."

Les grains d'ésurgni sont aujourd'hui extrêmement rares ¹.

I En retour du curieux mais très modeste cadeau de la fille de Paul Tsacouehohi, Son Altesse Royale la comtesse de Paris a envoyé à la jeune Haronne un riche bracelet d'or avec fleur de lis en diamants, contenu dans une boîte élégante portant les mots suivants, imprimés en lettres d'or : *Donné par la comtesse de Paris à Clémentine OkSesen (la Perdrix)*. Le maire de Québec s'est rendu à Lorette, le 24 février 1891, pour remettre lui-même ce cadeau à sa destinataire. Voici le discours de remerciement prononcé par le père d'Okouécenne, en cette circonstance :

" Mon Frère,

" Au nom de Clémentine OkSesen (la perdrix), permets-moi de te remercier pour la bonté que Tu as eue en venant lui apporter le beau présent de la Femme d'Ononthio.

" Dis à la Reine de France que si je ne puis trouver de mots assez éloquents pour L'en remercier dignement, qu'Elle ne croie pas que c'est la faute de mon cœur, mais peut-être bien celle de mon esprit.

" Dis-lui que la France a toujours brillé aux yeux des Harons, mes ancêtres, par la croix que les bons Pères Jésuites portent à leur ceinture, et qu'elle brille

XIII

A LA CITADELLE

Immédiatement après la réception des chefs hurons, nos hôtes se rendirent à la citadelle, où le lieutenant-colonel Duchesnay fit, avec les princes, la revue des militaires de l'école de cavalerie et de la batterie " B."

Les anciennes fortifications de Québec, construites par Chaussegros de Léry et quel-
aujourd'hui d'un nouvel éclat au village de Lorette par le scintillement du beau lys envoyé à Ok8esen.

" Dis à Ononthio que son portrait sera conservé précieusement au village avec les souvenirs donnés par ses Pères.

" Dis encore à Sa Femme que Ok8esen priera le Grand-Esprit pour qu'Il éloigne d'Elle les ouragans aux ailes de feu ; pour que les eaux tumultueuses abaissent leurs têtes et s'adoucissent, afin qu'elles forment une grande nappe d'eau bien unie, et que l'on entende la Reine chanter doucement dans son pays les belles chansons de la vieille France."

" POUR CLÉMENTINE OK8ESEN (la Perdrix),

" Je dis.

" PAUL TSA8ENHOHI."

ques autres ingénieurs, d'après les plans de Vauban, furent presque entièrement démolies et refaites par le gouvernement anglais, dès la fin du dix-huitième siècle.

La citadelle actuelle, avec ses formidables murailles, ses fossés, ses casernes, son observatoire et ses autres bâtiments, fut construite de 1823 à 1832, au prix de vingt-cinq millions de piastres, d'après des plans approuvés par le duc de Wellington. Elle occupe une superficie de quarante acres, et était réputée imprenable avant que les canons rayés eussent biffé cette expression du langage stratégique.

La résidence vice-royale de la citadelle a été occupée quelques semaines, chaque année, par nos gouverneurs-généraux lord Dufferin, le marquis de Lorne et le marquis de Lansdowne. Notre sympathique gouverneur-général actuel, lord Stanley de Preston, vient aussi tous les ans y passer une partie du mois de septembre.

La terrasse qui donne sur les appartements de Son Excellence occupe la cime du cap, taillé à pic à cet endroit, et domine de plu-

sieurs centaines de pieds la mâture des navires mouillés au bas du promontoire. De ce point élevé, la vue s'étend sur un paysage admirable que le crayon habile de la princesse Louise a reproduit avec un rare bonheur.

Au sommet du bastion voisin flotte le drapeau britannique. Sur une deuxième plate-forme, des pièces d'artillerie de fort calibre sont dressées sur leurs affûts. C'est une de ces pièces qui jette sa clameur aux échos tous les jours, à midi, et tous les soirs, à neuf heures et demie.

Les habitués de la terrasse-Frontenac connaissent bien la voix éclatante de ce canon du soir, avec ses lointaines et sonores répercussions. C'est le signal de la désertion de la promenade. Après le coup de neuf heures et demie, il ne reste plus sur l'immense plate-forme que les rêveurs et les artistes.

Il fut un temps, assez peu éloigné, où l'on n'entendait jamais parler le français dans l'enceinte de la citadelle de Québec. Depuis que sir George-Etienne Cartier a fait connaître à notre reine les véritables sentiments

des Canadiens-français, dans l'entrevue de Windsor, les choses ont bien changé. On a suivi ici la politique adoptée aux Indes, où des garnisons entières sont presque exclusivement composées d'indigènes.

Au reste, tout nous commande, à nous Franco-canadiens, la loyauté envers la Couronne britannique, et c'est avec raison que sir Etienne Paschal Taché a dit cette parole demeurée célèbre : " Le dernier coup de canon qui résonnera dans l'Amérique du Nord pour la défense du drapeau britannique, sera tiré par une main canadienne-française."

Du bastion le plus avancé de la citadelle, on voit briller les clochers de dix ou douze églises, dispersées dans la campagne, et la vue embrasse toute l'étendue de l'admirable bassin formé par le confluent du fleuve Saint-Laurent et de la rivière Saint-Charles, avec son cadre immense de collines et de montagnes.

Le comte de Paris s'arrêta à cet endroit et promena longtemps ses regards sur le vaste horizon. Son attitude presque solennelle inspirait le respect, et tous les fronts

étaient sérieux. Le prince retrouvait ici la vieille France, mais avec d'étranges anachronismes. Un poète l'eût comparé au moins d'Olmutz, retrouvant après un siècle d'extase, son monastère d'autrefois occupé par des hommes nouveaux.

XIV

LE DÉPART

Le déjeuner donné à nos hôtes au club de la garnison, après la visite de la citadelle, a été un hommage rendu aux qualités militaires de l'auteur de *l'Histoire de la guerre de sécession*. Le comte y a rencontré les principaux officiers de la garnison et un certain nombre de citoyens de la ville :

Le colonel Duchesnay, le colonel Montizambert, l'honorable M. Mercier, M. J. Frémont, l'honorable M. Garneau, le major D. Prévost, l'honorable M. Ch. Langelier, le juge Irvine, le colonel Forsyth, M. Jules Tessier, M. Ernest Pacaud, le colonel Turn-

bull, M. D.-C. Thomson, M. E. Hankey, le colonel Landry, M. Ulric Tessier, le colonel Évanturel, M. H.-M. Price, le capitaine A. Talbot, M. Panet Angers, le capitaine G.-R. White, M. Linière Tuschereau, M. Faucher de Saint-Maurice, le capitaine J.-G. Garneau, le capitaine W. Chaussegros de Léry, M. Edson Fitch, le capitaine Lessard, M. Rosenvelt, le capitaine Howard, M. L.-J. Demers, le lieutenant Léonce Stein.

La conversation se tenait en français et en anglais. Les deux princes parlent un anglais très pur ; le jeune M. La Chambre, de Saint-Malo, s'exprime aussi en langue anglaise avec correction et facilité.

Le comte de Paris fit des compliments très flatteurs au colonel Montizambert sur la tenue des hommes placés sous son commandement.

Parmi les invités se trouvait M. Faucher de Saint-Maurice, ex-député et ancien officier dans l'armée de Maximilien, au Mexique. Il offrit en souvenir au duc d'Orléans une pièce de monnaie frappée à l'effigie de Louis XIII et trouvée dans les décombres de l'ancien

“collège de Québec,” et sut accompagner ce petit cadeau de commentaires qui en décuplaient la valeur.

Le déjeuner fut marqué par un incident important. Pendant le banquet de la veille, le comte de Paris avait télégraphié à la reine Victoria pour lui dire l'accueil sympathique qu'il recevait parmi nous et la féliciter des sentiments de loyauté de ses sujets canadiens. Sa Majesté avait alors chargé son secrétaire particulier de faire connaître au prince le contentement qu'Elle éprouvait des manifestations dont il était l'objet. Le fluide électrique transmit ce gracieux message, dont voici le texte, et qui fut remis à son destinataire au club de la garnison :

Balmoral, 28th October 1890.

I am commanded by Her Majesty Queen Victoria to telegraph you her congratulations about the enthusiastic receptions that are given you in Canada.

COLONEL PONSONBY,

Private Secretary.

(Traduction)

“ J'ai reçu ordre de Sa Majesté la Reine Victoria de vous télégraphier ses plus sincères compliments au sujet de l'accueil enthousiaste que vous recevez au Canada.

“ COLONEL PONSONBY,

“ Secrétaire particulier.”

Les convives étaient encore à table lorsque tonna le canon de midi, ou plutôt de midi moins un quart ; car l'autorité militaire a eu la grande, la très grande condescendance d'adopter comme l'heure réelle de Québec l'heure conventionnelle des chemins de fer de la zone centrale, c'est-à-dire l'heure réelle de Cornwall (Ontario).

Un peu plus tard tous les convives descendaient la côte du Palais et se rendaient à la gare du chemin de fer du Pacifique, où une foule considérable était déjà assemblée pour assister au départ de nos hôtes.

Le dernier édifice qui frappa les regards du comte de Paris, en sortant de la ville, fut l'antique monastère de l'Hôtel-Dieu de Québec, fondé par la pieuse duchesse d'Ai-

guillon, nièce du cardinal de Richelieu, — encore un monument de foi et de charité que nous devons à la France.

Le temps pressait ; les adieux furent courts, mais marqués au coin de la plus grande cordialité. Les princes et les hommes distingués qui les accompagnaient avaient su conquérir l'estime de tous ceux avec qui ils avaient été en relations. Le comte de Paris était devenu populaire même parmi ceux chez qui l'on pouvait appréhender, non pas de l'hostilité, mais de la froideur ou de l'indifférence. Tous ceux qui lui dirent adieu, au départ, lui souhaitèrent du fond du cœur le bonheur que ses qualités semblent lui mériter. Le duc d'Orléans s'était montré affable et réservé, comme le commandaient à la fois son nom, son âge et les circonstances.

Monseigneur le comte de Paris remercia particulièrement M. Frémont, le maire de Québec, de ses aimables procédés à son égard, et il le pria aussi de remercier pour lui tous les habitants de la ville de leur belle réception. A Québec, comme aux Trois-Rivières, à Montréal et ailleurs, il n'oublia pas les pau-

vres, ceux qui n'avaient pu prendre part aux fêtes dont il avait été l'objet. Il serra amicalement la main du premier-ministre, M. Mercier, et de la plupart des membres du comité de réception, et renouvela ses félicitations à M. Routhier et à M. Chapais.

La foule fit résonner une dernière fois les échos de la gare de ses acclamations, et le train s'éloigna, emportant vers l'ouest, dans sa course de plus en plus accélérée, les nobles personnages qui, de la plate-forme du char-palais, répondaient à nos signes d'adieu.

Depuis le départ des illustres voyageurs, leurs noms sont revenus bien des fois dans les conversations. On a remarqué leur savoir, leur discrétion, leurs sentiments élevés, leurs manières complètement exemptes d'ostentation. Tous portent noblement leur titre de Français, et chacun d'eux a laissé ici un bon souvenir.

Longtemps nous nous rappellerons la visite de l'auguste représentant de l'ancienne monarchie française. Sa présence a réveillé

dans nos cœurs des échos délicieux jusqu'alors ignorés, et nous pouvons dire, sans exagération, que les jours trop courts qu'il a passés au milieu de nous compteront

“ Parmi les plus aimés de nos jours de bonheur. ”

APPENDICE

MAISON DE FRANCE

Branche issue de Philippe, duc d'Orléans, frère puîné du roi Louis XIV, formant le 25^e degré depuis Robert-le-Fort, créé duc de France par Charles-le-Chauve, en 861, et père d'Eudes et de Robert, rois de France.

Hugues Capet, petit-fils de Robert de France et fils de Hugues-le-Grand, fut couronné roi en 987 et fonda la dynastie capétienne.

ARMES : *d'azur à trois fleurs de lys d'or.*
— Couronne fermée par huit demi cercles, soutenus chacun par une fleur de lys et aboutissant à un sommet commun, aussi fleurdelisé.— Tenants : deux anges.

LE COMTE DE PARIS

Louis-Philippe-Albert d'Orléans, comte

de Paris, lieutenant-colonel d'état-major dans l'armée territoriale, né le 2^t août 1838, marié, le 31 mai 1864, à sa cousine germaine *Marie-Isabelle-Françoise* d'Assise, née le 21 septembre 1848, fille du duc de Montpensier ; dont :

1° *Louis-Philippe-Robert*, duc d'Orléans, né le 6 février 1869.

2° *Marie-Amélie-Louise-Hélène*, née le 28 septembre 1865, mariée, le 22 mai 1886, à Carlos I, roi du Portugal ; dont : *Louis-Philippe*, duc de Bragance, né le 21 mars 1887, et *Manuel*, né le 15 novembre 1889.

3° *Hélène-Louise-Henriette*, née le 16 juin 1871.

4° *Isabelle-Marie-Laure*, née le 7 mai 1878.

5° *Louise-Françoise-Marie-Laure*, née le 25 février 1882.

6° *Ferdinand-François-Philippe-Marie*, né le 10 septembre 1884.

FRÈRE

Robert-Philippe-Louis-Eugène-Ferdinand d'Orléans, duc de Chartres, colonel de cava.

lerie, né le 9 novembre 1840, marié le 11 juin 1863 à *Françoise-Marie-Amélie* d'Orléans, sa cousine, fille du prince de Joinville, née le 14 août 1844 ; dont :

1° *Robert-François-Philippe-Ferdinand-Marie*, né le 11 janvier 1866.

2° *Henri*, né le 15 octobre 1867.

3° *Marie-Amélie-Françoise-Hélène* d'Orléans, née le 13 janvier 1869.

4° *Jean-Pierre-Clément-Marie*, né le 4 septembre 1874.

ONCLES

I. *Louis-Charles-Philippe-Raphaël* d'Orléans, duc de Nemours, général de division, grand-croix de la Légion d'honneur, né le 25 octobre 1814, marié, le 27 avril 1840, à *Victoire-Auguste-Antoinette*, née le 14 février 1822, décédée le 10 novembre 1857, fille de Ferdinand, duc de Saxe-Cobourg-Gotha ; dont : *Gaston*, comte d'Eu, marié à Isabelle, fille de l'ex-empereur du Brésil, et leurs enfants ; *Ferdinand*, duc d'Alençon, marié à Sophie, duchesse de Bavière, et leurs enfants ; *Marguerite*, mariée au prince Ladislas Czartoriski, et *Blanche*.

II. *François - Ferdinand-Philippe-Louis-Marie d'Orléans*, prince de Joinville, vice-amiral, grand-croix de la Légion d'honneur, né le 14 août 1818 ; marié, le premier mai 1843, à *Dona Françoise-Caroline*, née le 2 août 1824, sœur de l'ex-empereur du Brésil ; dont : *Pierre*, duc de Penthièvre, et *Françoise*, duchesse de Chartres.

III. *Henri-Eugène-Philippe-Louis d'Orléans*, duc d'Aumale, général de division, grand-croix de la Légion d'honneur, chevalier de la Toison d'or, membre de l'Académie française, né le 16 janvier 1822 ; marié, le 25 novembre 1844, à *Marie-Caroline-Auguste*, née le 16 avril 1822, fille du prince de Salerne ; veuf depuis le 6 décembre 1869.

IV. *Antoine-Marie-Philippe-Louis d'Orléans*, duc de Montpensier, (décédé il a quelques mois,) né le 31 juillet 1824, infant d'Espagne, chevalier de la Toison d'or ; marié, le 10 octobre 1846, à *Marie-Louise-Ferdinande*, infante d'Espagne, née le 30 janvier 1832, sœur de la reine Isabelle ; dont *Antoine-Marie - Louis-Philippe-Jean-Florence*, né à Séville le 23 février 1866, et *Marie-*

Isabelle - Françoise d'Assise, comtesse de Paris.

TANTE

Marie - Clémentine - Caroline-Léopoldine-Clotilde, née le 3 juin 1817 ; mariée, le 20 avril 1843, au prince Auguste de Saxe-Cobourg-Gotha ; veuve depuis le 26 juillet 1881.

ERRATA :

Page 2, au lieu de " un *mažstria*," lisez : " un entrain. "

Page 30, au lieu de : " avec les visiteurs au pied de l'estrade," lisez : " avec les visiteurs ou au pied de l'estrade. "

Page 74, au lieu de : " le cortège trouvera," lisez : " le cortège traversa. "

Page 90, au lieu de : " qui vit nos frères se tailler une patrie," lisez : " qui vit nos pères se tailler une patrie. "

TABLE

	pages
Introduction.....	1
I. L'arrivée.....	1
II. A Spencer Wood.....	17
III. Chez les Ursulines.....	28
IV. A l'Université.....	38
V. Déviations et digressions.....	49
VI. Au Palais législatif.....	54
VII. Aux Plaines d'Abraham.....	64
VIII. A la croix de Jacques Cartier.....	74
IX. Pèlerinage.....	77
X. Banquet et discours.....	89
XI. A cheval.....	129
XII. Les Hurons.....	133
XIII. A la citadelle.....	141
XIV. Le départ.....	145
Appendice—Maison de France.....	153